



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2011)

AUTOROUTE 410, CONTOURNEMENT SUD DE LA VILLE DE SHERBROOKE
Projets MTQ numéro 154-09-1335 et 154-09-1336

Direction de l'Estrie

Direction générale des territoires

ethnoscop

Mars 2013

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (ÉTÉ 2011)

AUTOROUTE 410, CONTOURNEMENT SUD DE LA VILLE DE SHERBROOKE
Projets MTQ numéro 154-09-1335 et 154-09-1336

Direction de l'Estrie

Direction générale des territoires

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec) J4B 5G4
Téléphone : 450 449-1250
Télécopieur : 450 449-0253
Adresse de courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Permis de recherche archéologique au Québec :
11-PLOM-02

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec
Numéro de contrat : 850804063 (numéro de dossier : 9001-11-AD01)

Mars 2013

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	vii
LISTE DES PLANS.....	xiii
LISTE DES PARTICIPANTS.....	xv
INTRODUCTION.....	1
1.0 MANDAT.....	3
2.0 IDENTIFICATION DU PROJET ROUTIER.....	5
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE.....	7
3.1 Recherches documentaires.....	7
3.2 Repérage des sites archéologiques.....	7
3.3 Évaluation d'un site archéologique.....	8
3.4 Mode d'enregistrement.....	8
4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE.....	9
4.1 Projets n° 154-09-1335 et 154-09-1336, autoroute 410, contournement sud de la ville de Sherbrooke.....	9
4.1.1 État des connaissances en archéologie.....	9
4.1.2 Inventaire archéologique.....	15
4.1.3 Résultats.....	21
4.1.3.1 Bloc C.....	21
4.1.3.2 Bloc D.....	31
4.1.3.3 Site BiEx-20.....	49
4.1.3.4 Site BiEx-21.....	73
CONCLUSION.....	119
OUVRAGES CONSULTÉS.....	121
ANNEXE A : Catalogue des photographies des projets n° 154-09-1335 et 154-09-1336	
ANNEXE B : Inventaire des artefacts du site BiEx-20	
ANNEXE C : Analyses de la culture matérielle du site BiEx-20	
ANNEXE D : Fiche du site archéologique BiEx-20	
ANNEXE E : Fiche du site archéologique BiEx-21	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier inventorié	2
Figure 2	Localisation du projet n° 154-09-1335 et 154-09-1336, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés à proximité du projet	13
Figure 3	Localisation du projet n° 154-09-1335 et 154-09-1336 sur photographie aérienne	19
Figure 4	Localisation des sites archéologiques BiEx-20 et BiEx-21 sur la carte topographique	50
Figure 5	Positionnement de l'emprise sur le plan de Ascot de 1864	55
Figure 6	Évolution du bâti de 1921 à 1983	59
Figure 7	BiEx-20, sériation graphique de la culture matérielle datable	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Description des projets n° 154-09-1335 et 154-09-1336 et résultat de l'inventaire archéologique	5
Tableau 2	Sites archéologiques connus localisés dans la zone d'étude des projets n° 154-09-1335 et 154-09-1336	9
Tableau 3	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projets n° 154-09-1335 et 154-09-1335	27
Tableau 4	BiEx-20, chaîne de titres partielle	53
Tableau 5	BiEx-20, détail du dénombrement et de la répartition de la culture matérielle	64
Tableau 6	BiEx-21, chaîne de titres sommaire	75
Tableau 7	BiEx-21, description des sondages archéologiques	107

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Chaînage 204+730, vue générale, sondages rapprochés, direction nord-nord-est (154-09-1335/1336-11-NUM1-77)	
Photo 1	Ch. 201+920, vue générale, direction sud (154-09-1335/1336-11-NUM1-02)	29
Photo 2	Chaînage 202+000, paroi de sondage, centre-ligne, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-05)	29
Photo 3	Chaînage 204+060, vue générale vis-à-vis la limite sud de l'emprise, direction nord-ouest (154-09-1335/1336-11-NUM1-33)	30
Photo 4	Chaînage 203+890, paroi de sondage vis-à-vis le centre-ligne, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-32)	30
Photo 5	Chaînage 204+730, vue générale, sondages rapprochés, direction nord-ouest (154-09-1335/1336-11-NUM1-79)	35
Photo 6	Chaînage 204+600, paroi de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-84)	35
Photo 7	Chaînage 205+500, vue générale, direction nord-nord-est (154-09-1335/1336-11-NUM1-58)	36
Photo 8	Chaînage 205+980, vue générale, moitié sud de l'emprise, direction est (154-09-1335/1336-11-NUM1-69)	36
Photo 9	Chaînage 205+680, paroi de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-67)	37
Photo 10	Chaînage 205+750, amas de pierres, direction nord-ouest (154-09-1335/1336-11-NUM1-72)	37
Photo 11	Chaînage 206+010, vue d'un muret de pierres, direction sud (154-09-1335/1336-11-NUM1-70)	38
Photo 12	Chaînage 206+220, centre-ligne, profil de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-105)	45

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 13	Chaînage 207+000, centre-ligne, vue générale, direction sud-est (154-09-1335/1336-11-NUM1-110)	45
Photo 14	Chaînage 207+365, depuis l'extrémité nord de l'emprise, vue générale, direction sud (154-09-1335/1336-11-NUM1-111)	46
Photo 15	Chaînage 207+365, centre-ligne, paroi de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-112)	46
Photo 16	Chaînage 207+940, centre-ligne, vue partielle de l'emprise, direction est (154-09-1335/1336-11-NUM1-114)	47
Photo 17	Ch. 208+140, moitié nord de l'emprise, vue générale, direction sud (154-09-1335/1336-11-NUM1-125)	47
Photo 18	Chaînage 209+230, centre-ligne, vue générale, direction nord-nord-ouest (154-09-1335/1336-11-NUM1-116)	48
Photo 19	Chaînage 209+220, centre-ligne, profil de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-117)	48
Photo 20	BiEx-20, boisé abritant les vestiges du site archéologique, direction nord-est (BiEx-20-11-NUM1-5)	51
Photo 21	BiEx-20, état du site archéologique lors de sa découverte, direction nord-est (BiEx-20-11-NUM1-16)	51
Photo 22	BiEx-20, déchets au centre du vestige 1 et emplacement du sondage 1S, direction sud-ouest (BiEx-20-11-NUM1-15)	62
Photo 23	BiEx-20, angle sud-ouest du vestige 1 dans le sondage 1A, direction sud (BiEx-20-11-NUM1-12)	66
Photo 24	BiEx-20, parement intérieur du vestige 1 dans le sondage 1A, direction sud (BiEx-20-11-NUM1-14)	66

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 25	BiEx-20, parement extérieur du vestige 1 dans le sondage 1A, direction nord (BiEx-20-11-NUM1-10)	67
Photo 26	BiEx-20, assise supérieure à l'angle sud-est du vestige 1, direction nord (BiEx-20-11-NUM1-17)	67
Photo 27	BiEx-20, centre-est du vestige 3, direction nord (BiEx-20-11-NUM1-08)	69
Photo 28	BiEx-20, vestige 5 partiellement dégagé dans le sondage 1E, direction nord-est (BiEx-20-11-NUM1-03)	71
Photo 29	BiEx-21, vestige 1 visible à la limite de la zone boisée et de la clairière en friche, direction nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-01)	77
Photo 30	BiEx-21, état du vestige 5 et du secteur médian lors de leur découverte, direction ouest (BiEx-21-11-NUM1-05)	78
Photo 31	BiEx-21, état du vestige 9 et du secteur supérieur lors de leur découverte, direction sud (BiEx-21-11-NUM1-06)	78
Photo 32	BiEx-21, vestige 9, parement nord, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-98)	82
Photo 33	BiEx-21, parement nord de la moitié est du vestige 9, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-100)	82
Photo 34	BiEx-21, parement nord de la moitié ouest du vestige 9, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-104)	83
Photo 35	BiEx-21, parement sud de la moitié est du vestige 9, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-115)	83
Photo 36	BiEx-21, vestige 10, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-106)	84
Photo 37	BiEx-21, extrémité nord du vestige 10, direction nord (BiEx-21-11-NUM1-107)	84

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 38	BiEx-21, ruisseau Doolittle s'écoulant à l'angle des vestiges 10 et 11, direction nord-ouest (BiEx-21-11- NUM1-81)	86
Photo 39	BiEx-21, moitié ouest du vestige 11, direction ouest (BiEx-21-11- NUM1-90)	87
Photo 40	BiEx-21, parement sud de la moitié ouest du vestige 11, direction nord-est (BiEx-21-11- NUM1-82)	87
Photo 41	BiEx-21, moitié est du vestige 11, direction est (BiEx-21-11- NUM1-87)	88
Photo 42	BiEx-21, parement sud de la moitié est du vestige 11, direction nord-est (BiEx-21-11- NUM1-79)	88
Photo 43	BiEx-21, vestige 12, direction sud-est (BiEx-21-11- NUM1-92)	89
Photo 44	BiEx-21, chemin d'eau du vestige 12, vers le nord- ouest (BiEx-21-11- NUM1-61)	89
Photo 45	BiEx-21, parement ouest du segment nord du vestige 12, direction est (BiEx-21-11- NUM1-76)	90
Photo 46	BiEx-21, parement ouest du segment nord du vestige 12, direction nord (BiEx-21-11- NUM1-78)	90
Photo 47	BiEx-21, pièce de bois équarrie du vestige 12, direction sud-ouest (BiEx-21-11- NUM1-70)	91
Photo 48	BiEx-21, ancrage (vestige 13), en plan (BiEx-21-11- NUM1-64)	94
Photo 49	BiEx-21, extrémité nord du vestige 5, direction nord- ouest (BiEx-21-11- NUM1-188)	94
Photo 50	BiEx-21, parement ouest du vestige 5, direction sud-est (BiEx-21-11- NUM1-145)	96
Photo 51	BiEx-21, extrémité sud du vestige 5, direction nord- est (BiEx-21-11- NUM1-127)	96

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 52	BiEx-21, ouverture dans le vestige 5, vue du côté ouest, direction sud-est (BiEx-21-11-NUM1-166)	97
Photo 53	BiEx-21, ouverture dans le vestige 5, vue du côté est, direction nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-186)	97
Photo 54	BiEx-21, vestige 6, direction ouest (BiEx-21-11-NUM1-181)	98
Photo 55	BiEx-21, vestige 6, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-167)	98
Photo 56	BiEx-21, extrémité ouest du vestige 6, direction est (BiEx-21-11-NUM1-159)	99
Photo 57	BiEx-21, extrémité est du vestige 6, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-176)	99
Photo 58	BiEx-21, parement sud du vestige 6, direction nord (BiEx-21-11-NUM1-169)	100
Photo 59	BiEx-21, vestige 7, direction ouest-nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-131)	101
Photo 60	BiEx-21, extrémité ouest dégagée du vestige 7, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-140)	101
Photo 61	BiEx-21, vestige 7, direction est-sud-est (BiEx-21-11-NUM1-135)	103
Photo 62	BiEx-21, vestige 8, direction sud-sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-148)	103
Photo 63	BiEx-21, segment sud du vestige 8, direction ouest-nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-142)	104
Photo 64	BiEx-21, segment sud du vestige 8, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-144)	104
Photo 65	BiEx-21, angle des segments du vestige 8, direction nord-nord-est (BiEx-21-11-NUM1-149)	105
Photo 66	BiEx-21, angle nord-est du vestige 1 dans le sondage 1L, direction ouest (BiEx-21-11-NUM1-214)	110

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 67	BiEx-21, profil du vestige 1 dans le sondage 1C, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-33)	110
Photo 68	BiEx-21, parement extérieur du vestige 1 dans le sondage 1B, direction sud (BiEx-21-11-NUM1-209)	111
Photo 69	BiEx-21, parement intérieur du vestige 1 à l'extrémité nord du sondage 1D, direction nord (BiEx-21-11-NUM1-35)	111
Photo 70	BiEx-21, dérasement du vestige 1 dans le sondage 1B, direction est (BiEx-21-11-NUM1-207)	112
Photo 71	BiEx-21, couronnement en béton du vestige 1, direction est (BiEx-21-11-NUM1-203)	112
Photo 72	BiEx-21, vestiges de la clôture métallique qui était fixée au couronnement en béton à l'angle nord-ouest du vestige 1, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-201)	113
Photo 73	BiEx-21, vestige 3 à l'extrémité nord du sondage 1D, direction nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-220)	113
Photo 74	BiEx-21, paroi est à l'extrémité sud du sondage 1D, direction est (BiEx-21-11-NUM1-56)	114
Photo 75	BiEx-21, dérasement du vestige 1 dans le sondage 1E, direction sud (BiEx-21-11-NUM1-218)	114
Photo 76	BiEx-21, conduite (vestige 2), direction est (BiEx-21-11-NUM1-193)	115
Photo 77	BiEx-21, vestige 2 dans le sondage 1A, vers le sud (BiEx-21-11-NUM1-199)	115
Photo 78	BiEx-21, conduite (vestige 4), direction sud (BiEx-21-11-NUM1-190)	116

LISTE DES PLANS

Plan 1	Inventaire archéologique, découpage des secteurs	17
Plan 2	Inventaire archéologique, secteurs C-1 et C-2 (partie)	23
Plan 3	Inventaire archéologique, secteurs C-2 (partie) et C-3 (partie)	25
Plan 4	Inventaire archéologique, secteurs C-3 (partie), D-1 et D-2 (partie)	33
Plan 5	Inventaire archéologique, secteur D-2	41
Plan 6	Inventaire archéologique, secteurs D-2 (partie) et D-3	43
Plan 7	Plan du site archéologique BiEx-20	52
Plan 8	Détails du site BiEx-20	61
Plan 9	Plan du site archéologique BiEx-21	79
Plan 10	BiEx-21, secteur supérieur	80
Plan 11	BiEx-21, secteur médian	93
Plan 12	BiEx-21, secteur inférieur	108

LISTE DES PARTICIPANTS

Ministère des Transports du Québec

Service de la coordination des affaires autochtones et du Plan Nord
Direction de la programmation, des ressources et des opérations
Direction générale des Territoires

Ghislain Gagnon Archéologue

Isabelle Bêty Stagiaire

Ethnoscop inc.

Laurence Johnson Coordinatrice

Jean Poirier Relecture

Paul Girard Réviseur du contenu scientifique

Michel Plourde Archéologue chargé de projet, archéologie préhistorique et rédacteur

Vincent Lambert Assistant archéologue en archéologie historique et rédacteur (sections 4.1.3.3 et 4.1.3.4)

Patrice Angéli Assistant archéologue en archéologie historique

Étienne Brien Technicien archéologue

Manek Kolhatkar Technicien archéologue

Marc Lamarche Technicien archéologue

Philippe Péléja Technicien archéologue

Louis-Carl Pouliot-Bolduc Technicien archéologue

Vincent Rousseau Technicien archéologue

Tommy-Simon Pelletier Technicien archéologue

Liliane Carle Géographe cartographe

Armelle Ménard Adjointe administrative et chargée d'édition

Isabelle Hade Chargée d'édition

Virginie Rompré Révisseuse linguistique

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé au cours de l'été et de l'automne 2011 dans l'emprise du projet de construction de l'autoroute 410 à Sherbrooke, plus particulièrement dans le tronçon compris entre le boulevard de l'Université et le chemin d'Haskell Hill, sur le territoire de la Direction de l'Estrie (figure 1) du ministère des Transports du Québec (MTQ).

Cet inventaire avait pour objectifs de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise du projet de construction et, le cas échéant, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par d'éventuels travaux d'aménagement routier effectués sous la responsabilité du MTQ.

La première partie du rapport décrit le mandat confié à la firme Ethnoscop ainsi que les méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs. La section suivante expose les résultats de l'inventaire archéologique, en présentant d'abord l'état des connaissances en archéologie pour une zone d'environ 10 km autour de l'emprise du projet routier. L'information relative à l'inventaire archéologique est par la suite présentée, accompagnée de tableaux, de figures, de photographies et de plans illustrant les limites des secteurs inventoriés. Un résumé des travaux d'archéologie réalisés en 2011 ainsi que des recommandations sont présentés en conclusion.

L'inventaire a été réalisé par une équipe de huit personnes dirigée par un archéologue-préhistorien chargé de projet; celui-ci était accompagné d'un assistant en archéologie historique ainsi que de six techniciens archéologues. De plus, une intervention supplémentaire a été nécessaire afin de réaliser le relevé architectural d'un site de nature hydraulique (réservoirs d'alimentation en eau et infrastructures associées). Cette intervention a été menée par l'assistant en archéologie historique et deux techniciens. Les travaux de terrain ont eu lieu du 2 août au 24 septembre 2011 pour l'inventaire et du 2 au 4 novembre 2011 pour le relevé architectural.



Figure 1 : Localisation générale du projet routier inventorié (source : carte routière du Québec 2006, format numérique, web24_cantons_est_ouest.pdf, ministère des Transports du Québec, extrait)

1.0 MANDAT

Le mandat confié à la firme Ethnoscop est défini comme suit :

- effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires ayant trait à la période historique, tant euroquébécoise qu'amérindienne, à des fins de compréhension d'éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel dans le rapport d'inventaire archéologique;
- effectuer, préalablement à l'inventaire archéologique, les recherches documentaires permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie relative à l'occupation humaine;
- effectuer un inventaire archéologique comprenant une inspection visuelle systématique et, le cas échéant, l'excavation de sondages à l'intérieur des limites de l'emprise déterminées par le MTQ ainsi que dans les emplacements des sources d'approvisionnement en matériaux susceptibles d'être utilisées pour la réalisation du projet;
- localiser, délimiter de façon relative et évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques éventuellement découverts lors de l'inventaire ou connus antérieurement dans l'emprise du projet inventorié;
- si des sites archéologiques sont découverts dans les limites de l'emprise du projet inventorié, proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace représentée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le MTQ ou pour le compte de celui-ci;
- produire un rapport sur l'inventaire archéologique.

2.0 IDENTIFICATION DU PROJET ROUTIER

Le projet, divisé en deux volets, consiste à construire une voie de contournement afin de résoudre des problèmes de sécurité, de déplacement et de fluidité observés en périphérie sud de Sherbrooke entre la fin de l'autoroute 410 actuelle, à l'ouest, et la route 108, à l'est, particulièrement au centre de l'arrondissement de Lennoxville de la ville de Sherbrooke, où circulent bon nombre de véhicules lourds.

Dans le cadre du volet 1 des travaux, qui sont répartis sur une distance de 9 km, le nouveau tracé débutera à l'intersection de l'autoroute 410 et du boulevard de l'Université, contournera le mont Bel-Horizon par le nord et le noyau urbain de l'arrondissement de Lennoxville par le sud, pour se terminer à l'intersection de la des routes 108 et 143, là où les deux routes empruntent le même tracé, au sud de l'arrondissement de Lennoxville et du chemin d'Haskell Hill (tableau 1).

À partir de cette dernière intersection, le volet 2 consiste à contourner par le sud l'arrondissement de Lennoxville, jusqu'à la route 108, à l'est de cet arrondissement. Ce volet ne faisait pas partie du mandat confié à Ethnoscop

Tableau 1 : Description des projets n° 154-09-1335 et n° 154-09-1336 et résultat de l'inventaire archéologique

Numéro de projets	Municipalité	Emplacement	Nature des travaux	Date de l'inventaire archéologique	Nombre de sondages	Résultat
154-09-1335 154-09-1336	Sherbrooke	Autoroute 410, entre le boulevard de l'Université et la route 143	Contournement sud de la ville de Sherbrooke	Du 2 août au 4 novembre 2011	1592	Positif

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors des inventaires archéologiques sont conformes aux directives méthodologiques prescrites dans les stipulations du contrat. Les techniques d'intervention ont pu varier selon l'état des lieux, la topographie et la nature des dépôts en place.

3.1 Recherches documentaires

Les recherches documentaires relatives à la présence de sites archéologiques dans la zone d'étude, à la nature du patrimoine historique euroquébécois et autochtone et à la compréhension du paléoenvironnement ont été effectuées. Ces données ont été obtenues en consultant l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) et la *Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) ainsi que les rapports et les publications disponibles pour la région. L'information relative aux études de potentiel archéologique déjà réalisées a été colligée en interrogeant la base de données du *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique* (RQEPA).

3.2 Repérage des sites archéologiques

L'inventaire archéologique débute par une inspection visuelle systématique de l'emprise du projet d'aménagement routier. Cette inspection permet de repérer les secteurs présentant une surface relativement horizontale et où l'état des lieux se prête à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. Les secteurs qui ne sont pas propices à la réalisation de sondages sont exclus (affleurements rocheux, marécages, lieux dont le sol est perturbé par des aménagements anthropiques, etc.). L'inspection visuelle permet également de repérer des vestiges archéologiques qui pourraient reposer à la surface du sol.

Les sondages archéologiques mesurent minimalement 900 cm² et sont excavés à la pelle. Les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et, par la suite, les horizons minéraux ou organiques enfouis sont systématiquement décapés à l'aide d'une truelle. La profondeur de chaque sondage est déterminée par l'atteinte d'un niveau naturel ne présentant aucune trace d'activités humaines. La densité des sondages est d'environ un sondage tous les 15 m, le long d'alignements eux-mêmes espacés les uns des autres d'environ 15 m.

Les observations effectuées au cours de l'inventaire sont consignées dans un carnet de notes puis transférées sur des fiches standardisées. Ces fiches regroupent les données géographiques et archéologiques qui seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats.

3.3 Évaluation d'un site archéologique

Lorsqu'un site archéologique est mis au jour au moyen de sondages ou par inspection visuelle, une procédure d'évaluation est entreprise afin de mieux comprendre la valeur des données qu'il peut contenir. L'évaluation du site doit comprendre les étapes suivantes :

- délimiter la superficie en effectuant de nouveaux sondages plus rapprochés, tous les 5 m, et de plus grande dimension (0,50 m sur 0,50 m) et localiser les sondages;
- procéder à des relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sol ou de tout autre matériau utile à sa compréhension;
- relever les caractéristiques géographiques et géomorphologiques;
- analyser le type d'occupation du site archéologique;
- proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur.

3.4 Mode d'enregistrement

Pour l'inventaire archéologique initial, les divers sondages réalisés ne sont pas identifiés spécifiquement. Toutefois, dans le cas de la découverte d'un site archéologique, en plus de l'octroi d'un code Borden, le système d'enregistrement Tikal (opération, sous-opération, lot) est utilisé pour les sondages subséquents. Ce système permet de localiser et d'identifier les activités de terrain alors effectuées ainsi que les différents éléments d'intérêt archéologique observés dans les limites du site.

Dans ce système Tikal, l'opération est représentée par un chiffre qui fait référence à une saison de fouille, à un secteur spécifique d'un site ou encore à une phase particulière d'intervention. Dans le cas présent, l'opération a été utilisée en fonction de la saison d'intervention. De plus, pour les deux sites découverts dans le cadre du présent mandat, puisqu'il s'agit de nouveaux sites, dans les deux cas l'opération 1 est celle qui a été utilisée. La sous-opération est ensuite représentée par une lettre majuscule pour distinguer dans l'espace les différentes excavations mécaniques ou manuelles d'une même opération en excluant les lettres « i » et « O » pour éviter les confusions. Pour le site BiEx-20, les lettres « A » à « U » ont été utilisées tandis que pour le site BiEx-21, seules les lettres « A » à « J » l'ont été. Le lot constitue enfin l'unité minimale d'enregistrement et il est désigné par un deuxième chiffre. Il correspond à des éléments (sol ou structure) définis arbitrairement ou non.

4.0 RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Projets n° 154-09-1336 et 154-09-1335, autoroute 410, contournement sud de la ville de Sherbrooke

4.1.1 État des connaissances en archéologie

Une étude de potentiel archéologique touchant l'emprise du projet routier comprise entre le boulevard de l'Université et la rue Bel-Horizon a été réalisée antérieurement et visait la moitié ouest du projet (Ethnoscop, 1987) (RQEPA). De plus, 16 inventaires archéologiques ont déjà été effectués dans cette zone d'étude (Agin, 1993; Bilodeau, 1998; Duguay et Chism, 1983; Ethnoscop, 2012a, 2012b, à paraître; Patrimoine Experts, 1999, 2000d, 2001, 2003c, 2010; Plourde, 1988; S.A.C.L., 1993, 2007b, 2008a; Transit Analyse, 1990) (*Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec*) (figure 2). Un seul inventaire recoupe l'emprise du projet d'aménagement routier (Patrimoine Experts, 2001). Enfin, l'examen du registre de l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) du MCCCCF indique la présence de 24 sites archéologiques actuellement connus dans les limites de cette même zone (tableau 2).

Tableau 2 : Sites archéologiques connus localisés dans la zone d'étude des projets n° 154-09-1335 et 154-09-1336

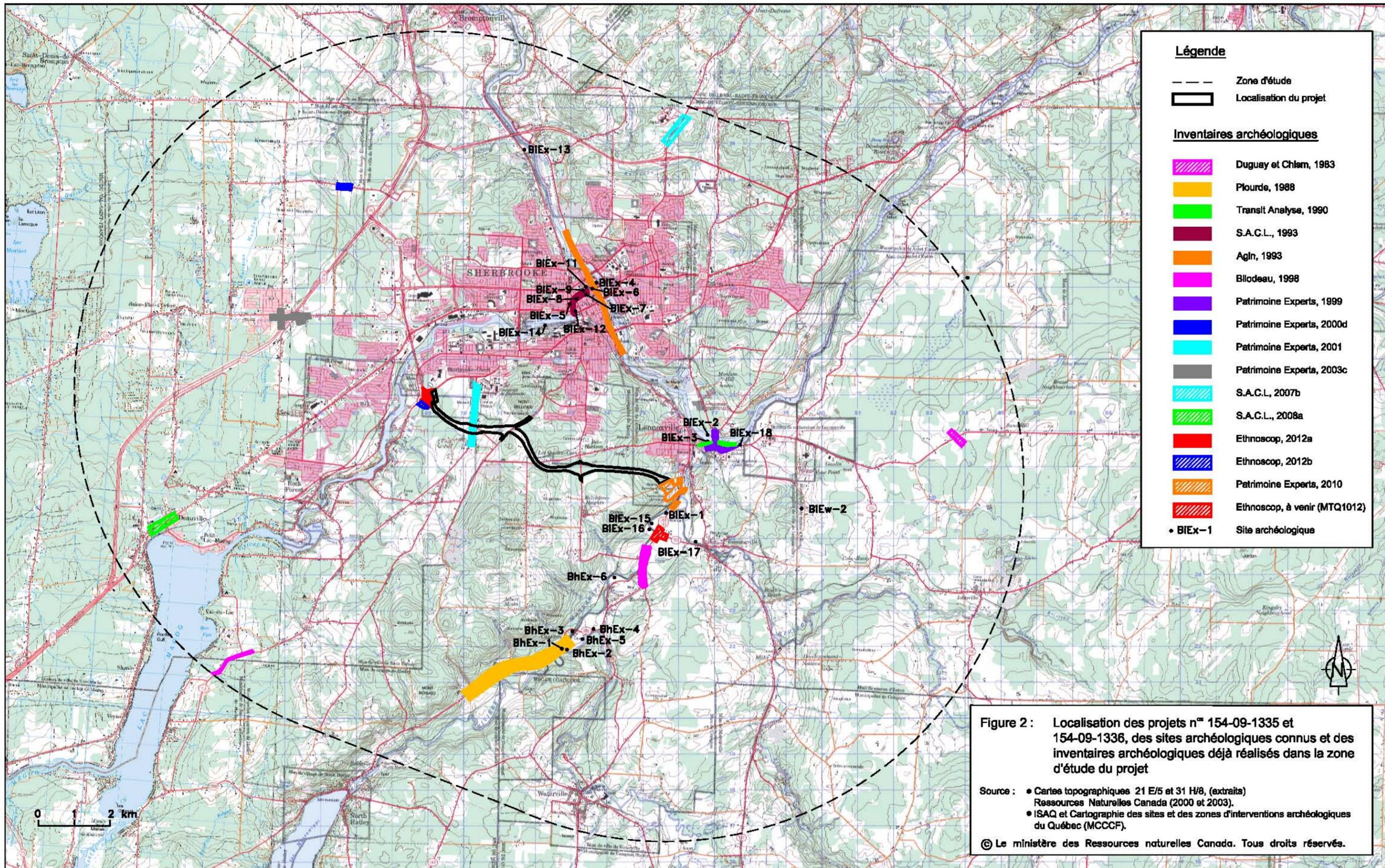
Site	Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhEx-1	6 km au sud-est	Amérindienne préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA)	Inconnue Inconnue	Rive ouest de la rivière Massawippi en face de la rivière Coaticook	Saint-François	50	Lévesque, R., 1962; Morin, B., 1981; Transit Analyse, 1991e
BhEx-2	6 km au sud-est	Amérindienne préhistorique Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA)	Inconnue Inconnue	À la jonction des rivières Massawippi et Coaticook, sur la rive droite	Saint-François	ND	Codère, Y., 1996; Graillon, É., 1994; Transit Analyse, 1991e
BhEx-3	6 km au sud-est	Euroquébécoise (1800-1899), (1900-1950)	Technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four	Rive gauche de la rivière Massawippi entre le pont couvert et le nouveau pont	Saint-François	ND	Transit Analyse, 1991e

Site	Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BhEx-4	6 km au sud-est	Amérindienne préhistorique Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA)	Inconnue	Rive nord de la rivière Coaticook, au nord du dernier coude de la rivière, à 1 km avant qu'elle ne se déverse dans la rivière Massawippi	Saint-François	150	Graillon, É., 1994, 1999a
BhEx-5	6 km au sud-est	Amérindienne préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA)	Inconnue	Rive ouest de la rivière Coaticook	Saint-François	ND	Graillon, É., 1994
BhEx-6	5 km au sud-est	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Rive sud-est de la rivière Massawippi, face à l'embouchure du ruisseau Jack	Saint-François	ND	Graillon, É., 1994
BiEw-2	8 km au sud-est	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Secteur du chemin Bartlett	Secteur du chemin Bartlett	ND	Morin, B., et Graillon, É., 1994
BiEx-1	4,5 km au sud-est	Amérindienne préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA), Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA)	Inconnue Inconnue	Sur la rive est de la rivière Massawippi, au sud de son intersection avec la rivière Ascot	Saint-François	2	Codère, Y., 1996; Graillon, É., 1994, 2001; Lévesque, R., 1962; Morin, B., 1981; Transit Analyse, 1990
BiEx-2	5 km à l'est	Amérindienne préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA) Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA) Sylvicole moyen ancien (2400 ans AA à 1500 ans AA) Sylvicole moyen tardif (1500 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Euroquébécoise (1608-1950)	Inconnue Inconnue Inconnue Inconnue Inconnue Inconnue	Rive nord de la rivière Saint-François, à sa jonction avec la rivière Massawippi	Saint-François	3	Clermont, N. et C. Chapdelaine, 1981; Codère, Y., 1996; Duval, M. et M. Lamy, 1969; Lévesque, R., 1962; Morin, B., 1981, 1983; Plourde, M., 1990b; Transit Analyse, 1991c, 1992c, 1995

Site	Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BiEx-3	5km à l'est	Amérindienne préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans AA à 1000 ans AA) Sylvicole supérieur (1000 ans AA à 450 ans AA) Amérindienne historique ancien (1500-1899)	Inconnue Inconnue Inconnue	Sur l'île à la jonction des rivières Saint-François et Massawippi	Saint-François	2	Barré, G., 1970; Codère, Y., 1996; Duval, M. et M. Lamy, 1969; Lévesque, R., 1962; Morin, B., 1981; Transit Analyse, 1990, 1991c, 1992c, 1995
BiEx-4	5 km au nord-est	Amérindienne préhistorique Archaïque (9500 ans AA à 3000 ans AA)	Inconnue	Rive nord de la rivière Magog au confluent de la rivière Saint-François	Saint-François	ND	Graillon, É., 1994; Lévesque, R., 1962
BiEx-5	4 km au nord-est	Euroquébécoise (1800-1899), (1900-1950)	Inconnue	Rive gauche de la rivière Magog, un peu en aval du pont Montcalm et du barrage n° 1	Saint-François	ND	Archéobec, 1995; S.A.C.L., 1993
BiEx-6	4,5 km au nord-est	Euroquébécoise (1800-1899)	Technologique : moulin	Rive droite de rivière Magog entre son embouchure et le pont Dufferin sous l'édifice Gabb	Saint-François	ND	S.A.C.L., 1993
BiEx-7	4,5 km au nord-est	Euroquébécoise (1800-1899)	Inconnue	En aval du barrage n° 4, rive droite de la rivière Magog	Saint-François	ND	S.A.C.L., 1993
BiEx-8	4,5 km au nord-est	Euroquébécoise (1800-1899)	Inconnue	Rives droite et gauche de la rivière Magog en amont de l'actuel barrage n° 3	Saint-François	ND	S.A.C.L., 1993
BiEx-9	4,5 km au nord-est	Euroquébécoise (1800-1899)	Inconnue	Dans le lit presque asséché de la rivière Magog, sur un îlot. En aval du barrage n° 4	Saint-François	ND	S.A.C.L., 1993
BiEx-11	4,5 km au nord-est	Euroquébécoise (1800-1899)	Inconnue	Dans le prolongement immédiat de la culée nord du pont Dufferin	Saint-François	ND	S.A.C.L., 1993
BiEx-12	4 km au nord	Euroquébécoise (1800-1899), (1900-1950)	Inconnue	En aval du barrage n° 1, s'étend de la rivière Magog jusqu'à la rive Belvédère	Saint-François	ND	S.A.C.L., 1993
BiEx-13	8 km au nord	Amérindienne préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA)	Inconnue	Rive ouest de la rivière Saint-François près du boulevard Queen Nord	Saint-François	149	Graillon, É., 1994

Site	Distance du centre du projet	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Référence
BiEx-14	3 km au nord-est	Amérindienne préhistorique Archaïque récent laurentien (5500 ans AA à 4200 ans AA)	Inconnue	Rive sud du lac des Nations, sous l'eau	Saint-François	ND	Graillon, É., 1994
BiEx-15	4,5 km au sud-est	Amérindienne préhistorique Archaïque récent post-laurentien (4200 ans AA à 3000 ans AA) Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA)	Inconnue Inconnue	Rive sud-est de la rivière Massawippi, au sud du vieux pont	Saint-François	ND	Graillon, É., 1994; Lévesque, R., 1962
BiEx-16	4,5 km au sud-est	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Rive ouest de la rivière Massawippi, au sud du site BiEx-15	Saint-François	ND	Graillon, É., 1994
BiEx-17	6 km au sud-est	Amérindienne préhistorique Sylvicole inférieur (3000 ans AA à 2400 ans AA)	Inconnue	Rive nord de la rivière Ascot, à 5 km en amont de l'endroit où elle se jette dans la rivière Massawippi	Saint-François	ND	Graillon, É., 1994
BiEx-18	6 km à l'est	Amérindienne préhistorique indéterminée (12 000 ans AA à 450 ans AA)	Inconnue	Rive sud de la rivière Saint-François, sur les terrains de l'université Bishop	Saint-François	ND	Blais, J., 1993

ND : information non disponible.



Légende

- Zone d'étude
- ▭ Localisation du projet

Inventaires archéologiques

- ▨ Duguay et Chism, 1983
- ▨ Plourde, 1988
- ▨ Transit Analyse, 1990
- ▨ S.A.C.L., 1993
- ▨ Agln, 1993
- ▨ Blodeau, 1998
- ▨ Patrimoine Experts, 1999
- ▨ Patrimoine Experts, 2000d
- ▨ Patrimoine Experts, 2001
- ▨ Patrimoine Experts, 2003c
- ▨ S.A.C.L., 2007b
- ▨ S.A.C.L., 2008a
- ▨ Ethnoscop, 2012a
- ▨ Ethnoscop, 2012b
- ▨ Patrimoine Experts, 2010
- ▨ Ethnoscop, à venir (MTQ1012)
- BIEx-1 Site archéologique

Figure 2 : Localisation des projets n° 154-09-1335 et 154-09-1336, des sites archéologiques connus et des inventaires archéologiques déjà réalisés dans la zone d'étude du projet

Source : • Cartes topographiques 21 E/5 et 31 H/8, (extraits) Ressources Naturelles Canada (2000 et 2003).
 • ISAQ et Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCCCF).

© Le ministère des Ressources naturelles Canada. Tous droits réservés.

4.1.2 Inventaire archéologique

Cet inventaire archéologique a été réalisé préalablement aux travaux de construction du tronçon de l'autoroute 410 situé entre le boulevard de l'Université et le chemin d'Haskell Hill (plan 1 et figure 3). L'emprise de ce nouveau tronçon d'autoroute traverse un secteur montagneux dans un axe nord-ouest – sud-est et croise la route 216, la rue Dunant, la rue Bel-Horizon et la rue Belvédère. Cette emprise a une longueur totale de 7592 m, elle s'étend entre les chaînages 201 + 748 et 209 + 340 et sa largeur varie de 70 à 300 m.

Les travaux ont été réalisés en deux phases, et ce, de manière à tenir compte de l'avancement des acquisitions et de l'échéancier prévu dans le devis. Les phases furent divisées comme suit :

1. La phase I, correspondant au bloc C, comprenait les propriétés excédentaires et l'ensemble de l'emprise localisés entre le boulevard de l'Université et la rue Bel-Horizon ainsi que toutes les propriétés acquises ou comportant une entente signée par le propriétaire au moment des travaux d'inventaire de cette phase.
2. La phase II, correspondant au bloc D, comprenait les propriétés excédentaires et l'ensemble de l'emprise situés entre le viaduc de la rue Bel-Horizon et le chemin d'Haskell Hill ainsi que toutes les propriétés non acquises ou ne comportant aucune entente signée par le propriétaire au moment des travaux d'inventaire de la phase I.

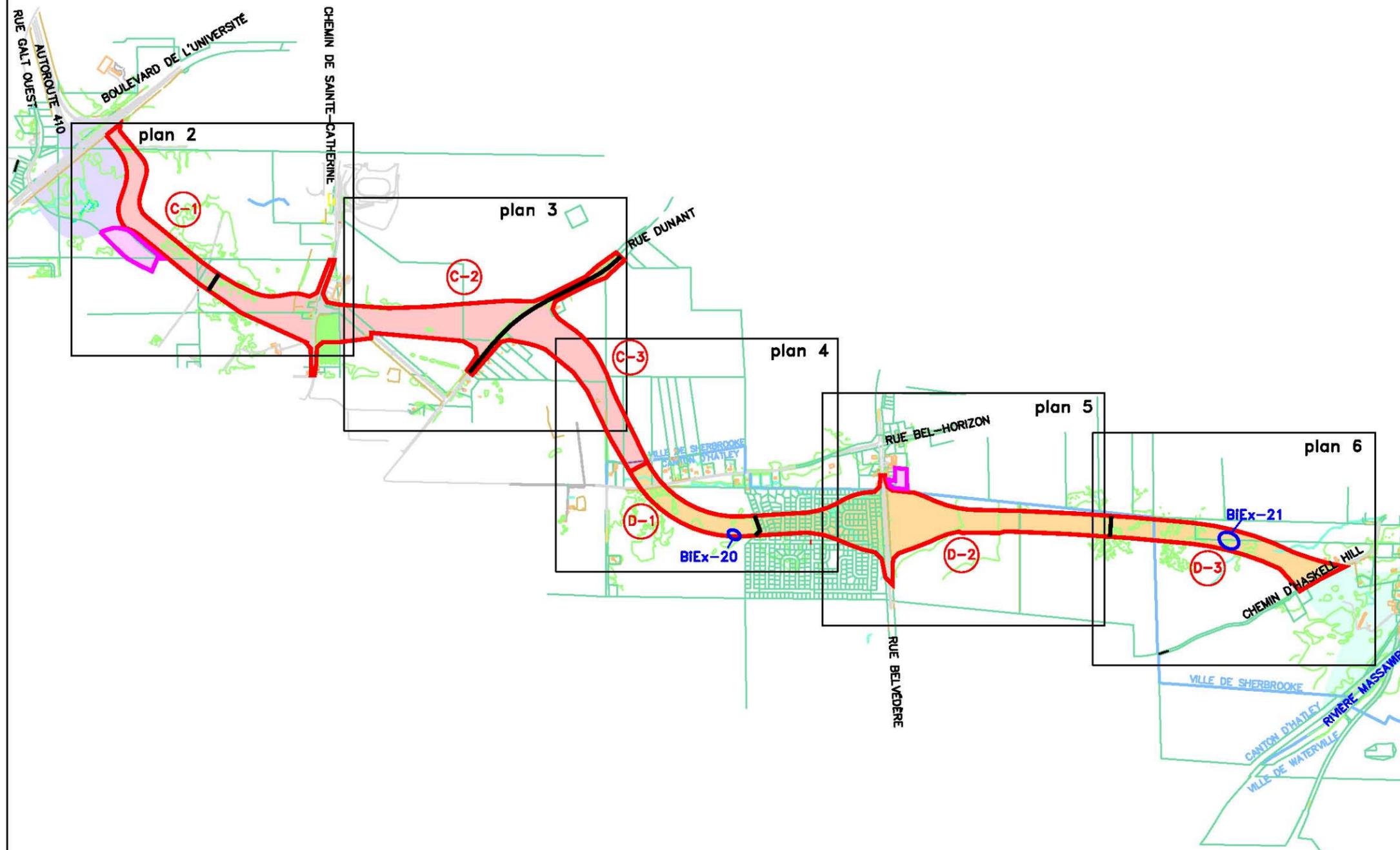
L'inspection visuelle systématique de l'emprise du projet a permis de déterminer que l'inventaire archéologique allait également être effectué en fonction de certaines divisions naturelles (topographie générale) ou artificielles (secteurs compris entre des croisements avec des routes ou des rues). Compte tenu de la largeur de l'emprise dans certains secteurs, l'inventaire archéologique s'est effectué parfois sous forme d'allers-retours, mais toujours avec le souci de couvrir chacune des superficies à inventorier.

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410
 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
 ET LE CHEMIN HASKELL HILL
 PROJETS MTQ n° 154-09-1335 ET
 154-09-1336

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DÉCOUPAGE DES SECTEURS

PLAN 1



- EMPRISE
- BLOC C
- BLOC D
- DIVISION DE SECTEUR
- IDENTIFICATION DE SECTEUR
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CODE BORDEN
- PROPRIÉTÉ EXCÉDENTAIRE
- INVENTAIRE ETHNOSCOPIQUE, 2012a et b
- INVENTAIRE PATRIMOINE EXPERTS, 2010
- LIMITE DE MUNICIPALITÉ
- LIMITE DE LOT

0 250 500 m
 ÉCHELLE 1 : 25 000



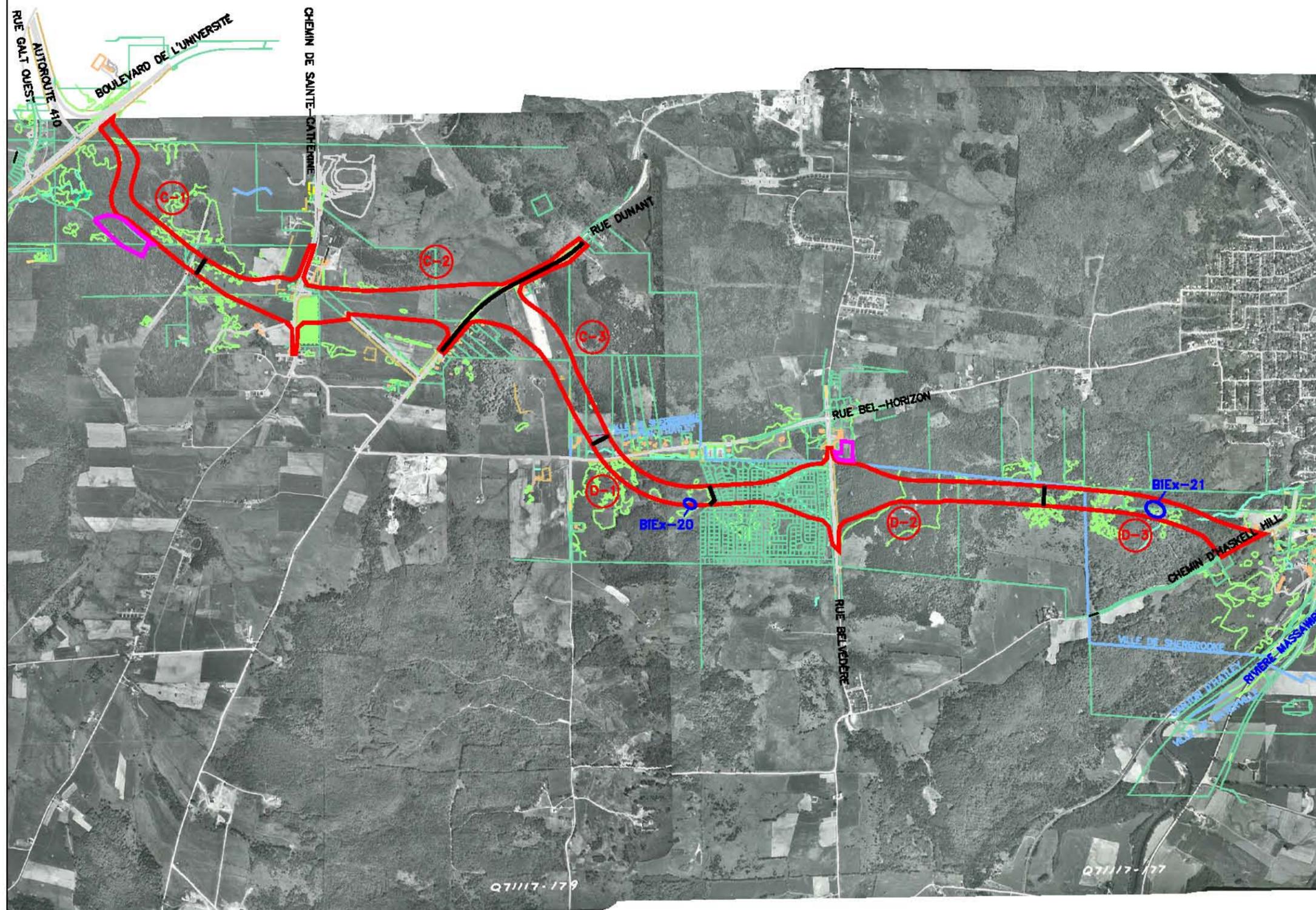
Sources : Carte électronique reçue du ministère des Transports
 du Québec, fichier Autoroute410-emprise-etats des
 lieux-topographie.dwg

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410
 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
 ET LE CHEMIN HASKELL HILL
 PROJETS MTQ n° 154-09-1335 ET
 154-09-1336

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DU PROJET
 SUR PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE

FIGURE 3



- EMPRISE
- DIVISION DE SECTEUR
- C-1 IDENTIFICATION DE SECTEUR
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BIEx-20 CODE BORDEN
- PROPRIÉTÉ EXCÉDENTAIRE
- LIMITE DE MUNICIPALITÉ
- LIMITE DE LOT

0 250 500 m
 ÉCHELLE 1 : 25 000



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports
 du Québec, fichier Autoroute410-emprise-etats-des
 lieux-topographie.dwg

Image de fond : Photographies aériennes Q71117-176,
 Q71117-177 et Q1117-179

4.1.3 Résultats

4.1.3.1 Bloc C

Le bloc C s'étend du boulevard de l'Université à la rue Bel-Horizon, entre les chaînages 201 + 748 et 205 + 470 (plan 1). D'une longueur totale de 3722 m, sa largeur varie de 100 m à 250 m et sa superficie couvre approximativement 558 300 m². Ce bloc comporte également deux immeubles excédentaires, l'un de forme irrégulière et couvrant quelque 75 000 m² et l'autre de forme triangulaire et couvrant 13 000 m². Compte tenu de la longueur du bloc C, trois secteurs y ont été définis afin de simplifier l'enregistrement archéologique.

Le secteur C-1 (plan 2 et tableau 3) s'étend entre les chaînages 201 + 748 et 202 + 740 et est caractérisé par une topographie généralement plane, une surface moutonnée et la présence occasionnelle de petites nappes d'eau (photo 1). Son couvert végétal est composé de feuillus et de conifères qui poussent sur un loam sableux (IRDA, 2008). On rencontre, vis-à-vis de la limite nord-ouest du secteur, une friche arbustive, alors que la majorité de la superficie est boisée. Le secteur est bordé à l'est par un ruisseau encaissé et sinueux qui coule vers la rivière Magog. Les sondages excavés dans ce secteur ont montré un premier niveau de sol composé de limon gris sur une épaisseur variant de 15 à 30 cm et reposant sur un sol de même nature, mais très compact (photo 2). Du gravier et des pierres d'un diamètre inférieur à 10 cm y étaient présents en densité moyenne. Le secteur a vraisemblablement été labouré et laissé en friche depuis au moins une cinquantaine d'années, comme le démontre la repousse des arbres. Des sondages systématiques tous les 10 m ont été réalisés en bordure du ruisseau et, entre les chaînages 201 + 748 et 202 + 150, ils ont été espacés de 15 m. Au sud-est de ce repère, les sols étaient composés de sable limoneux relativement bien drainé et en surplomb par rapport à la section précédente. La présence d'un podzol suggère que cet espace n'a pas été labouré.

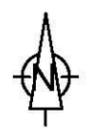
Le secteur C-2 (plans 2 et 3 et tableau 3) s'étend entre les chaînages 202 + 740 et 204 + 410 et est caractérisé par une pente faible à modérée descendant vers le nord-ouest (photo 3). Tout le secteur était en friche, sauf dans la moitié nord de l'emprise, entre les chaînages 202 + 700 et 203 + 300, ainsi qu'entre les chaînages 204 + 000 et 204 + 400, où l'on observait une pinède. Par ailleurs, un verger couvre toute l'emprise, entre les chaînages 203 + 320 et 203 + 450. La topographie est généralement plane et la surface a été nivelée par d'anciens labours sur l'ensemble du secteur. Les sols sont caractérisés par un loam sableux organique homogène sur 15 à 30 cm d'épaisseur reposant plus souvent sur un sol argileux compact (photo 4). La densité de gravier et de petites pierres est faible et le drainage est de bon à moyen, sauf entre les chaînages 203 + 980 et 204 + 120 et les chaînages 202 + 740 et 202 + 900, où les sols étaient gorgés d'eau. Des sondages systématiques tous les 15 m ont été réalisés sur l'ensemble du secteur, sauf dans les zones plus humides, qui ont fait l'objet d'une inspection visuelle.

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410
 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
 ET LE CHEMIN HASKELL HILL
 PROJETS MTQ n° 154-09-1335 ET
 154-09-1336

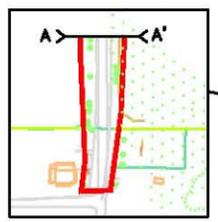
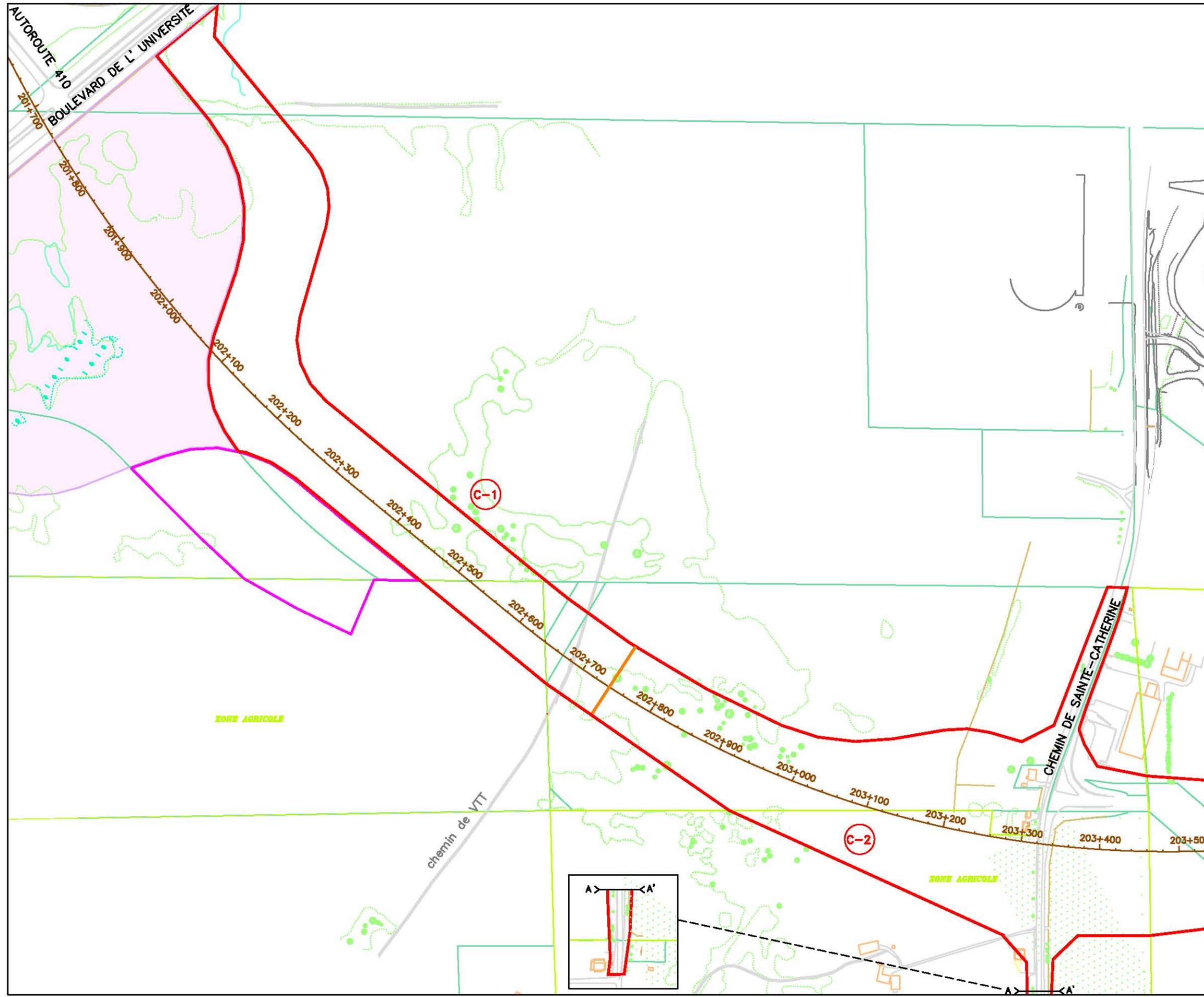
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 SECTEURS C-1 ET C-2 (ptie)
 PLAN 2

-  EMPRISE
-  DIVISION DE SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  PROPRIÉTÉ EXCÉDENTAIRE
-  INVENTAIRE ETHNOSCOPIQUE, 2009
-  LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE
-  CADASTRE

0 50 100 m
 ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports
 du Québec, fichier Autoroute410-emprise-etat des lieux-
 topographie.dwg

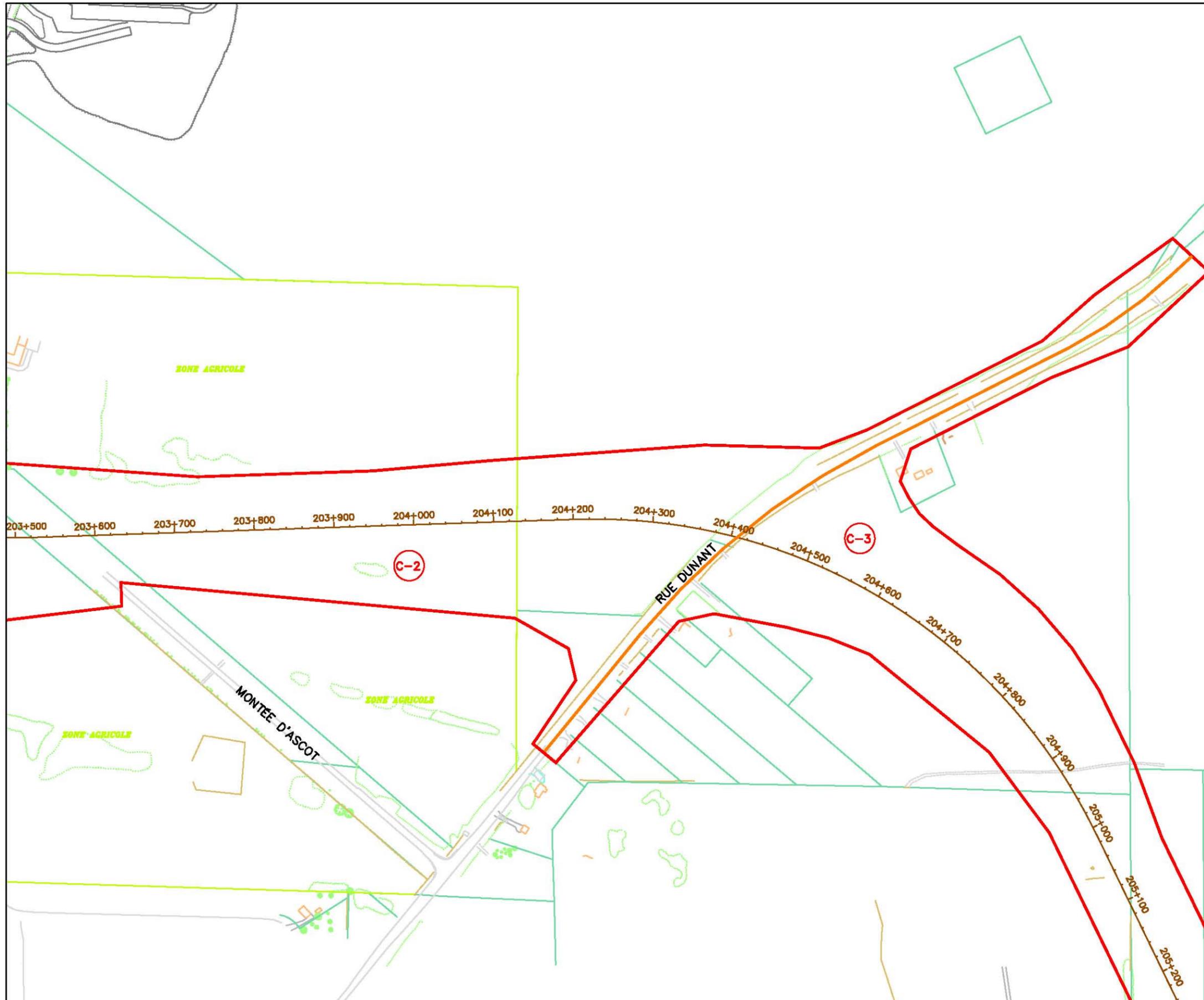


PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410
ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
ET LE CHEMIN HASKELL HILL
PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET
154-09-1336

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SECTEURS C-2 (ptie) ET C-3 (ptie)

PLAN 3



-  EMPRISE
-  DIVISION DE SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  203+500 LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
-  CADASTRE

0 50 100 m
ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports
du Québec, fichier Autoroute410-emprise-etat des lieux-
topographie.dwg

Tableau 3 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projets n° 154-09-1335 et n° 154-09-1336

Bloc	Secteur						Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
		Début (chaînage)	Fin (chaînage)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
C	1	201 + 748	202 + 740	992	100	992 100	Sa, Sp, Iv	0	278	Relativement plane, surface bosselée	Limon et graviers en densité moyenne	L'ensemble du secteur présent des sols au drainage variant de bon à mauvais. Un ruisseau traverse le secteur et les sondages ont été intensifiés le long de son parcours
	2	202 + 740	204 + 410	1670	400	250 500	Sa, Sp, Iv	0	420	Pente faible à modérée, surface aplanie par d'anciens labours	Sable limoneux organique labouré reposant sur sable orangé ou argile, graviers et pierres en densité faible	Tout le secteur a déjà été touché par des labours. L'étude de potentiel (Ethnoscop, 1987) avait repéré une zone de potentiel archéologique longeant le côté ouest de la route 216, zone à laquelle une attention particulière a été accordée
	3	204 + 410	205 + 470	1060	200	159 000	Sa, Sp, Iv	0	212	Pente faible à modérée, crêtes rocheuses	Limon sableux, et graviers et pierres en densité faible	Le drainage est généralement bon, mais le secteur comporte des pentes modérées et des sols humides impropres à l'installation humaine. L'ensemble du secteur a été labouré, sauf sur les crans rocheux

Bloc	Secteur						Technique d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie	Remarques
		Début (chaînage)	Fin (chaînage)	Long. max. (m)	Larg. max. (m)	Superficie approx. (m ²)		+	-			
D	1	205 + 470	206 + 260	790	100	79 000	Sa, Sp, Iv	27	211	Pente faible à modérée, surface irrégulière sauf dans les sous-secteurs anciennement labourés	Limon gris, et graviers et pierres en densité moyenne	Découverte d'un site agrodomestique (BiEx-20). Quelques indices d'aménagements périphériques tels qu'un amas de pierres circulaires (épierrage?) et une montée ou une terrasse en maçonnerie sèche. Les cartes topographiques et les photos aériennes indiquent des sentiers ou des chemins menant à ces vestiges
	2	206 + 260	208 + 140	1880	350	423 000	Sa, Sp, Iv	0	96	Plane	Limon et argile	Le secteur correspond à une tourbière et s'avère impropre à l'installation humaine. Une petite zone a toutefois été labourée
	3	208 + 140	209 + 340	1200	100	120 000	Sa, Sp, Iv	7	253	Pentes faibles, modérées et fortes		Découverte de murs de maçonnerie en périphérie d'un réservoir d'eau abandonné (BiEx-21). L'ensemble du secteur se caractérise par un drainage variant de moyen à mauvais, sauf en quelques rares endroits, dans la zone du réservoir dont la surface a été décapée

Légende : Iv (inspection visuelle); Sa (sondages alternés); Sp (sondages ponctuels); Tm (tranchées mécaniques).



Photo 1 : Ch. 201+920, vue générale, direction sud
(154-09-1335/1336-11-NUM1-02)



Photo 2 : Chaînage 202+000, paroi de sondage, centre-ligne, direction nord
(154-09-1335/1336-11-NUM1-05)



Photo 3 : Chaînage 204+060, vue générale vis-à-vis la limite sud de l'emprise, direction nord-ouest (154-09-1335/1336-11-NUM1-33)



Photo 4 : Chaînage 203+890, paroi de sondage vis-à-vis le centre-ligne, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-32)

Le secteur C-3 (plans 3 et 4 et tableau 3) s'étend entre les chaînages 204 + 410 et 205 + 470 et se caractérise par des pentes faibles à modérées (photo 5). Celles-ci s'inclinent de part et d'autre d'une crête localisée vis-à-vis du chaînage 204 + 900. La topographie est irrégulière et présente quelques affleurements rocheux concentrés vers le sommet du secteur. L'ensemble du secteur avait été labouré et les sols se caractérisent par un limon sableux homogène sur 15 à 30 cm d'épaisseur reposant sur un sol de même nature, mais très compact (photo 6). La densité de gravier et de petites pierres est faible et le drainage est généralement bon, sauf entre les chaînages 204 + 960 et 205 + 480, où les sols étaient humides. Des sondages systématiques espacés de 15 m ont été réalisés sur l'ensemble du secteur, sauf dans la zone humide et dans les pentes modérées qui se concentraient au sud-est du chaînage 204 + 900.

4.1.3.2 Bloc D

Le bloc D s'étend de la rue Bel-Horizon au chemin d'Haskell Hill, entre les chaînages 205 + 470 et 209 + 340 (plan 1 et tableau 3). D'une longueur totale de 3770 m, sa largeur varie de 70 m à 200 m et sa superficie couvre approximativement 245 050 m². Ce bloc comporte également un immeuble excédentaire localisé immédiatement à l'est de la rue Belvédère, vis-à-vis de la limite nord de l'emprise, et qui couvre quelque 6400 m². Compte tenu de la longueur du bloc D, trois secteurs y ont été définis afin de simplifier l'enregistrement archéologique.

Le secteur D-1 (plan 4 et tableau 3) s'étend entre les chaînages 205 + 470 et 206 + 260. Le sous-secteur compris entre les chaînages 205 + 470 et 205 + 620 était totalement bouleversé par l'exploitation d'une gravière; une inspection visuelle y a été réalisée (photo 7). Celui compris entre les chaînages 205 + 620 et 206 + 100 montrait une topographie accidentée, des pentes modérées à fortes, quelques zones planes et de nombreux affleurements rocheux, le tout recouvert d'une forêt mature (photo 8). Seuls les secteurs à faible pente ont fait l'objet de sondages. En ces endroits, le sol était caractérisé par une couche de limon gris de 20 à 30 cm d'épaisseur comportant du gravier et des petites pierres arrondies et anguleuses en quantité modérée (photo 9). Le drainage variait de bon à moyen et une dizaine d'amas circulaires de pierres ont été observés (photo 10), résultat probable de l'épierrage des surfaces les plus planes pour y permettre une forme d'agriculture.

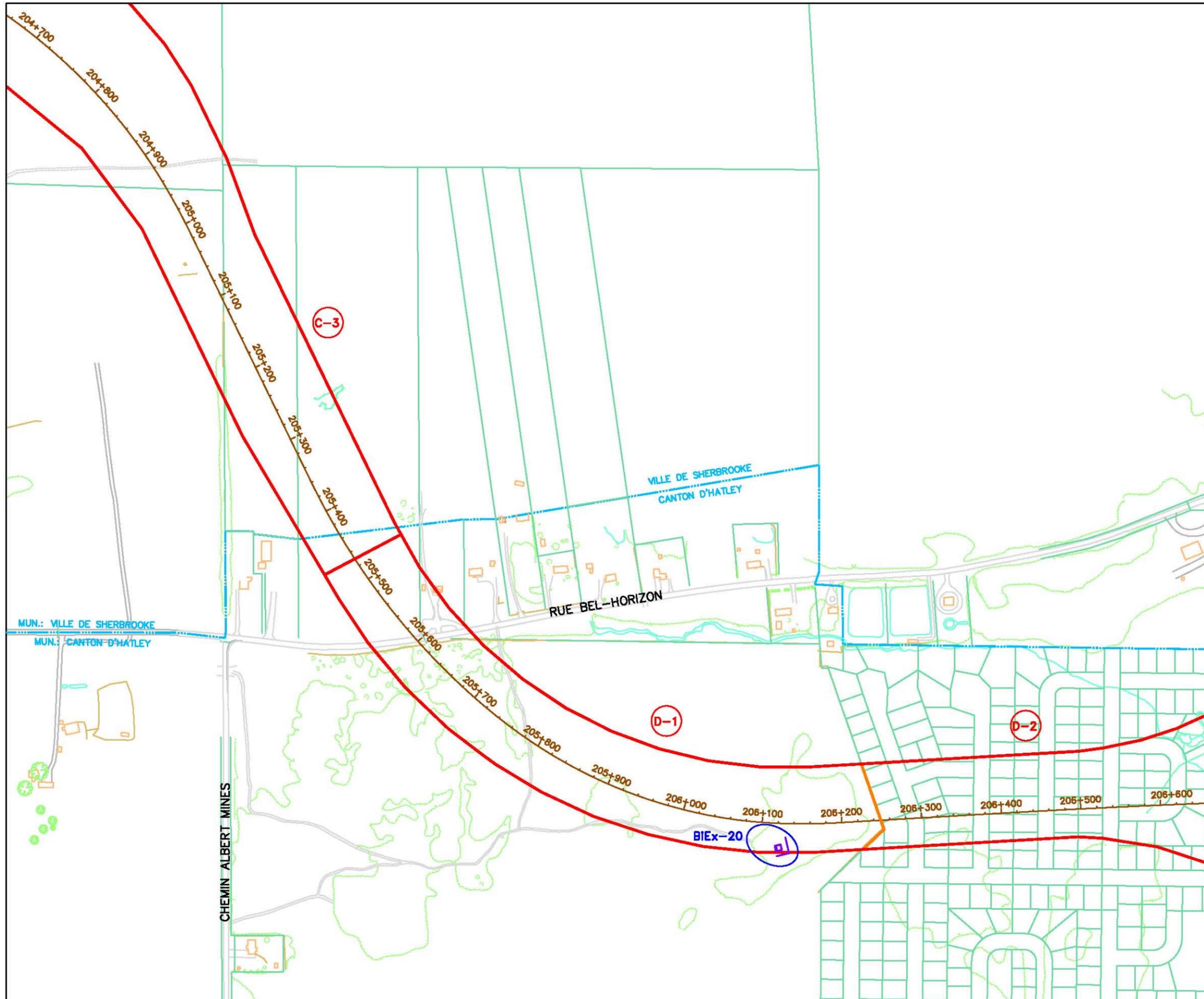
Un vestige de pierres a été observé vis-à-vis du chaînage 206 + 010, à une quarantaine de mètres au nord de la limite sud de l'emprise (photo 11). Il pourrait s'agir d'un muret constitué de pierres superposées et formant une rampe de 13,30 m de long, de 1 m de haut et de 2 m de large, orientée dans un axe nord-sud. Ce vestige était localisé sur le flanc d'une pente modérée au sommet de laquelle se trouvait un bloc erratique très massif (environ 25 m³). Une douzaine de sondages ont été pratiqués dans un rayon de 20 m du vestige et se sont tous avérés négatifs. Une inspection visuelle systématique des environs a révélé un tesson de terre cuite grossière à 116 m au nord-est du vestige. L'inspection visuelle a également donné

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410
 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
 ET LE CHEMIN HASKELL HILL
 PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET
 154-09-1336

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SECTEURS C-3 (ptie), D-1 ET
 D-2 (ptie)

PLAN 4



-  EMPRISE ET DIVISION ENTRE LES PHASES C ET D
-  DIVISION DE SECTEUR
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  VESTIGE

-  204+700 LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
-  CADASTRE
-  LIMITE DE MUNICIPALITÉ

0 50 100 m
 ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichier Autoroute410-emprise-etat des lieux-topographie.dwg



Photo 5 : Chaînage 204+730, vue générale, sondages rapprochés, direction nord-ouest (154-09-1335/1336-11-NUM1-79)



Photo 6 : Chaînage 204+600, paroi de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-84)



Photo 7 : Chaînage 205+500, vue générale, direction nord-nord-est
(154-09-1335/1336-11-NUM1-58)



Photo 8 : Chaînage 205+980, vue générale, moitié sud de l'emprise,
direction est (154-09-1335/1336-11-NUM1-69)



Photo 9 : Chaînage 205+680, paroi de sondage, direction nord
(154-09-1335/1336-11-NUM1-67)



Photo 10 : Chaînage 205+750, amas de pierres, direction nord-ouest
(154-09-1335/1336-11-NUM1-72)



Photo 11 : Chaînage 206+010, vue d'un muret de pierres, direction sud
(154-09-1335/1336-11-NUM1-70)

lieu à la découverte des fondations d'un bâtiment vis-à-vis du chaînage 206 + 180, le long de la limite sud de l'emprise. Le site, auquel le code Borden BiEx-20 a été attribué, sera présenté à la section 4.1.3.3.

Le sous-secteur compris entre les chaînages 206 + 180 et 206 + 260 montrait une topographie en pente faible vers l'est, un couvert forestier assez jeune composé surtout de faux-trembles et des sols mal drainés. Une inspection visuelle a été réalisée sur cet espace et une trentaine de sondages ont été excavés vis-à-vis du chaînage 206 + 220, là où les sols étaient exceptionnellement bien drainés et composés, sur les 15 premiers centimètres, de sable limoneux organique reposant sur un sable limoneux orangé compact (photo 12). La densité de graviers et de pierres y était modérée.

Le secteur D-2 (plans 4 et 5 et tableau 3) s'étend entre les chaînages 206 + 260 et 208 + 140 et correspond à une vaste tourbière de surface plane. Le sous-secteur compris entre les chaînages 206 + 260 et 207 + 360 était densément boisé et a été inspecté visuellement (photo 13). Une inspection visuelle a également été réalisée sur trois superficies remblayées situées entre les chaînages 206 + 680 et 206 + 940. Le sous-secteur compris entre les chaînages 207 + 360 et 207 + 530 avait été aménagé à des fins agricoles et a fait l'objet de sondages systématiques tous les 15 m (photo 14). On y rencontre un sol argileux labouré sur 20 à 30 cm et superposé à une argile grise très compacte (photo 15). Le sous-secteur situé entre les chaînages 207 + 530 et 208 + 140 était constitué d'un sol tourbeux, au drainage imparfait et couvert d'une forêt mature qui a été inspectée visuellement (photo 16).

Le secteur D-3 (plan 6 et tableau 3) s'étend entre les chaînages 208 + 140 et 209 + 340. Le sous-secteur compris entre les chaînages 208 + 140 et 208 + 850 se caractérisait par une pente faible à modérée vers l'est. La surface du sol est moutonnée et le drainage y est imparfait. Le couvert végétal est dominé par des résineux et une épaisse couche de sphaigne recouvre le sol (photo 17). Une inspection visuelle y a été réalisée. Le sous-secteur compris entre les chaînages 208 + 900 et 209 + 340 se caractérise par une topographie accidentée (photo 18) et le drainage y varie de moyen à mauvais. Des sondages ponctuels ont été réalisés entre les chaînages 209 + 220 et 209 + 340, révélant un sol composé de limon argileux gris comportant une forte densité de graviers et de pierres (photo 19). Le drainage variait de bon à imparfait.

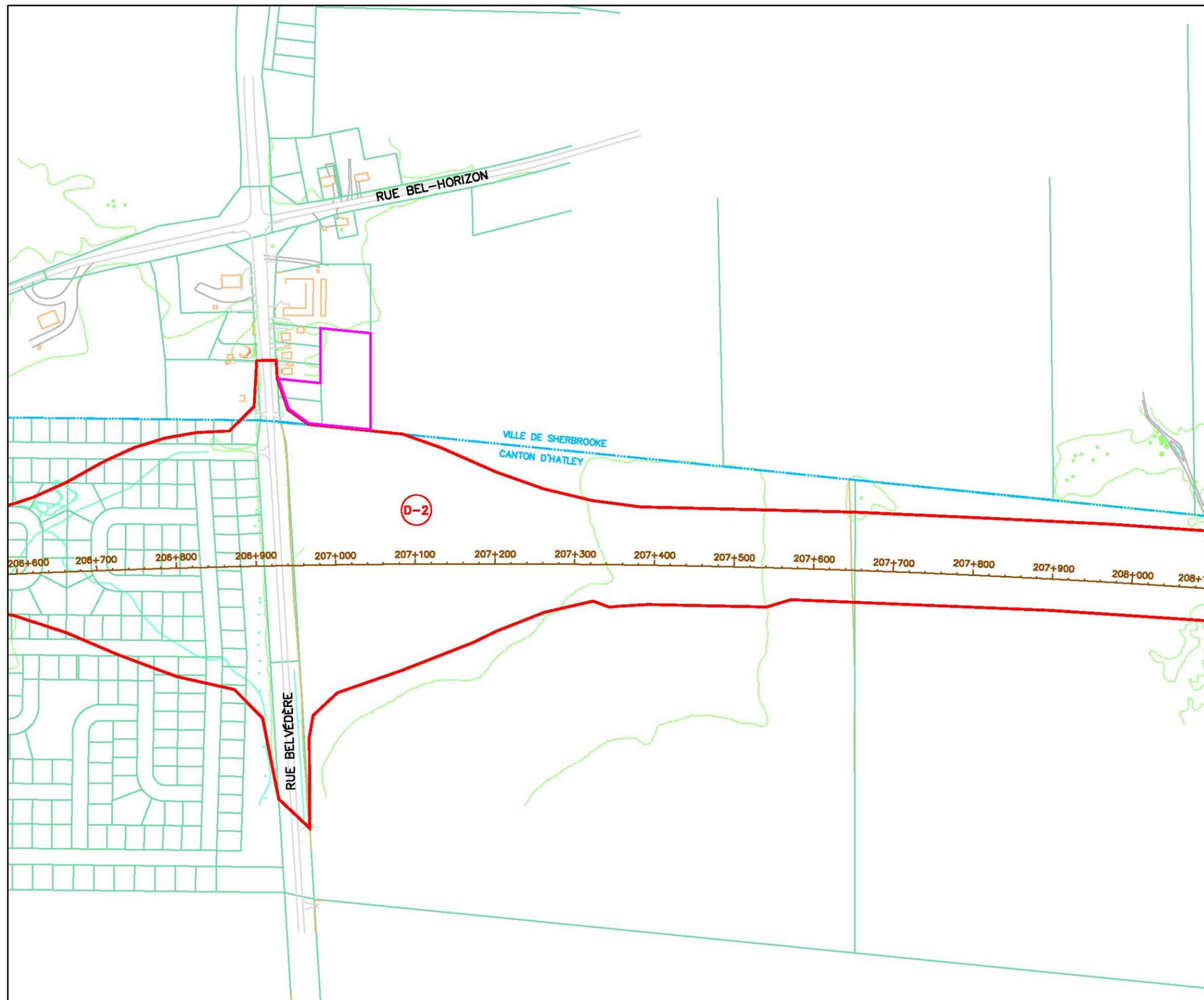
Les vestiges d'un réservoir d'eau abandonné au XX^e siècle ainsi que des murets de maçonnerie ont été découverts vis-à-vis du chaînage 208 + 850. Ce site, auquel le code Borden BiEx-21 a été attribué, sera présenté à la section 4.1.3.4.

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410
ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
ET LE CHEMIN HASKELL HILL
PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET
154-09-1336

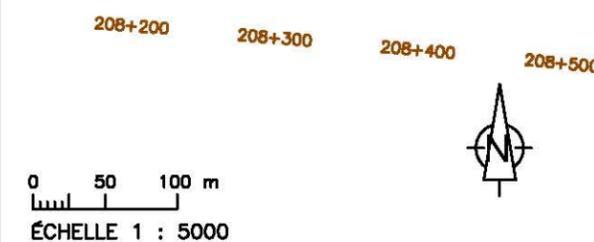
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SECTEUR D-2 (ptie)

PLAN 5



-  EMPRISE
-  IDENTIFICATION DE SECTEUR
-  PROPRIÉTÉ EXCÉDENTAIRE
-  206+600 LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
-  CADASTRE
-  LIMITE DE MUNICIPALITÉ



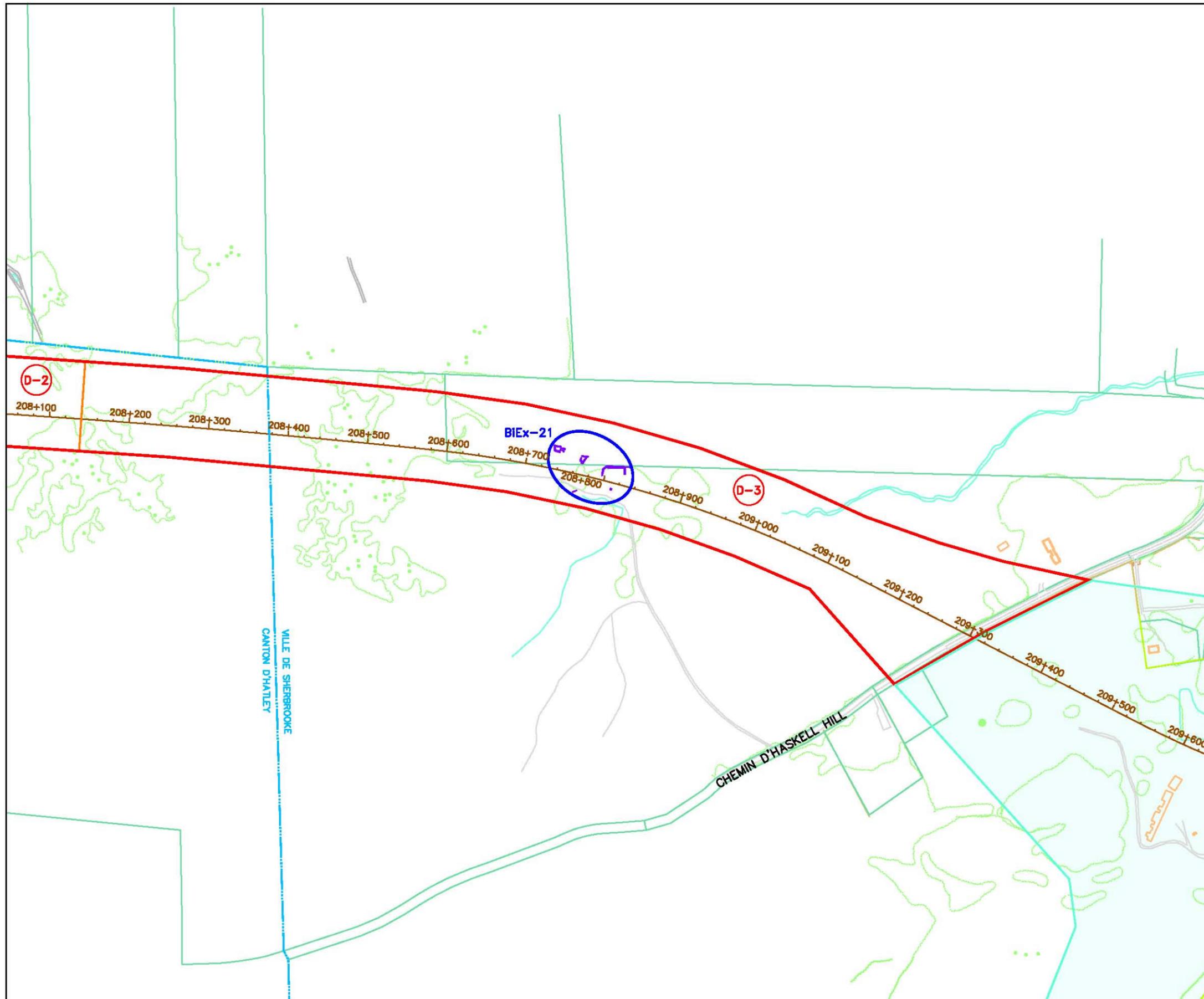
Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports
du Québec, fichier Autoroute410-emprise-etat des lieux-
topographie.dwg

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410
 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
 ET LE CHEMIN HASKELL HILL
 PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET
 154-09-1336

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SECTEURS D-2 (ptie) ET D-3

PLAN 6



- EMPRISE
- DIVISION DE SECTEUR
- D-2 IDENTIFICATION DE SECTEUR
- VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BIEx-21 CODE BORDEN
- INVENTAIRE PATRIMOINE EXPERTS, 2010
- 208+100 LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE
- CADASTRE
- LIMITE DE MUNICIPALITÉ

0 50 100 m
 ÉCHELLE 1 : 5000



Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports
 du Québec, fichier Autoroute410-emprise-etat des lieux-
 topographie.dwg

Verso blanc



Photo 12 : Chaînage 206+220, centre-ligne, profil de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-105)



Photo 13 : Chaînage 207+000, centre-ligne, vue générale, direction sud-est (154-09-1335/1336-11-NUM1-110)



Photo 14 : Chaînage 207+365, depuis l'extrémité nord de l'emprise, vue générale, direction sud (154-09-1335/1336-11-NUM1-111)



Photo 15 : Chaînage 207+365, centre-ligne, paroi de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-112)



Photo 16 : Chaînage 207+940, centre-ligne, vue partielle de l'emprise, direction est (154-09-1335/1336-11-NUM1-114)



Photo 17 : Ch. 208+140, moitié nord de l'emprise, vue générale, direction sud (154-09-1335/1336-11-NUM1-125)



Photo 18 : Chaînage 209+230, centre-ligne, vue générale, direction nord-nord-ouest (154-09-1335/1336-11-NUM1-116)



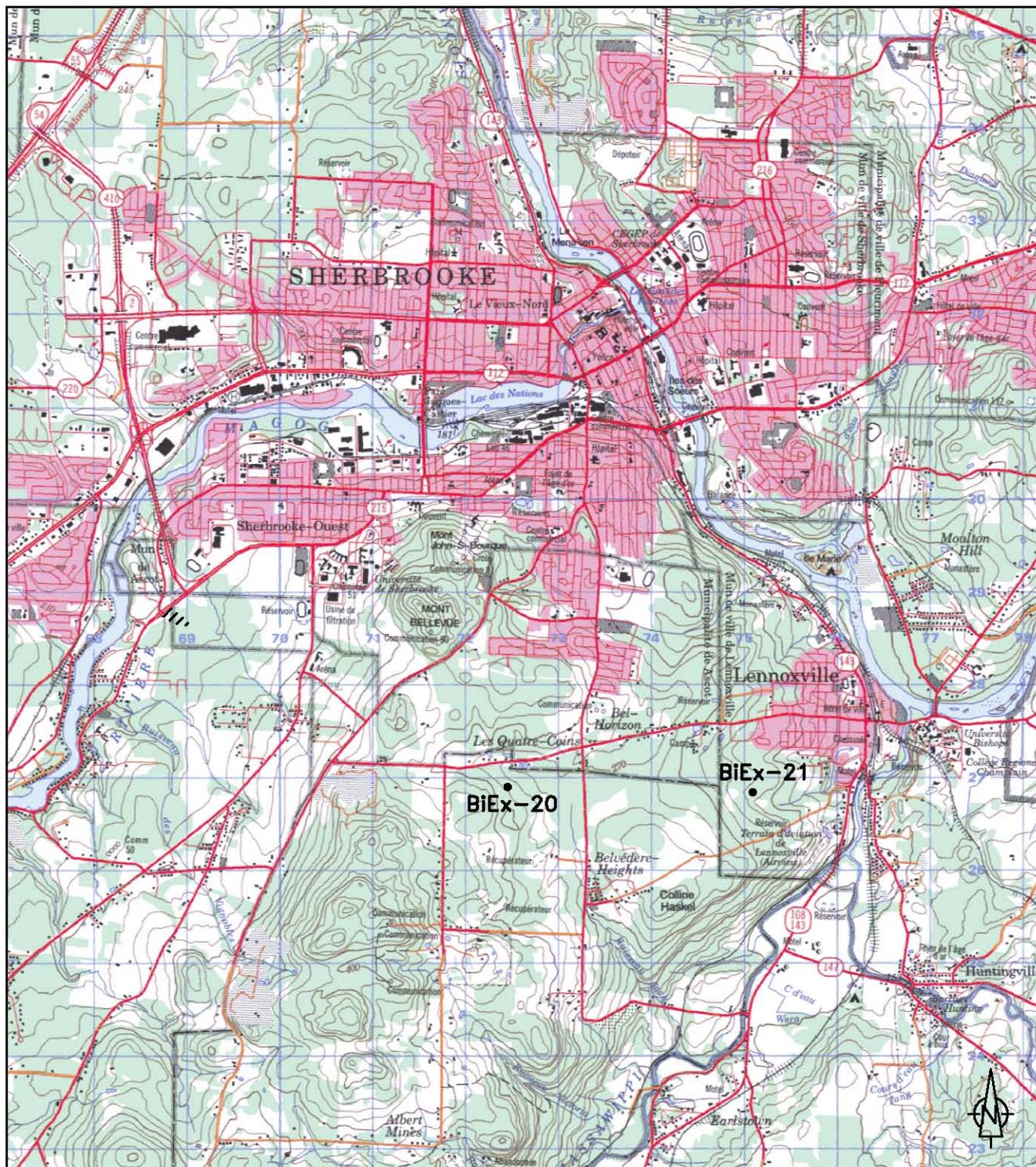
Photo 19 : Chaînage 209+220, centre-ligne, profil de sondage, direction nord (154-09-1335/1336-11-NUM1-117)

4.1.3.3 Site BiEx-20

Le site BiEx-20 est localisé sur le versant oriental d'une colline rocheuse (figure 4) qui occupe la partie centrale de l'emprise du secteur D-1, non loin de l'extrémité est de celui-ci. Ce site se situe entre les chaînages 206 + 090 et 206 + 140 (lot cadastral 2 131 492) et couvre une superficie d'environ 2500 m². L'inventaire archéologique du secteur D-1 a été complété par le relevé d'un vestige situé dans un boisé et par l'évaluation de l'intégrité des sols archéologiques associés.

Le rapport d'étape qui a suivi l'inventaire archéologique recommandait la création d'un site archéologique et la réalisation d'une intervention archéologique supplémentaire. Toutefois, des retards dans le dépôt du rapport d'étape ont fait en sorte que des travaux de déboisement ont débuté avant qu'une telle intervention archéologique soit possible. Malgré cela, le MTQ a mandaté la firme Patrimoine Experts pour retourner sur le site. Malheureusement, le passage de la machinerie lourde avait perturbé les vestiges au point de rendre le site méconnaissable. Le présent rapport constitue donc l'unique description de ce site et se veut par conséquent le plus complet possible.

Lors de l'inspection visuelle d'une portion du secteur D-1 en friche où le roc affleure ponctuellement, un petit boisé entouré d'une large couronne de framboisiers a été observé (photo 20). Il était légèrement décentré par rapport au terrain en friche et se situait vers le sud de l'emprise du projet, près de sa limite (plan 4). Au centre du boisé, il y avait une dépression de forme quadrangulaire d'environ 6 m de côté. Elle était bordée de chaque côté par des alignements de pierres et son centre était comblé de cailloux et de pierres recouverts par des déchets variés (photo 21). La végétation avait envahi l'ensemble de la dépression et son contenu, alors qu'un peu de terre et de mousse recouvraient les alignements de pierres par endroits. Ceux-ci se sont avérés être les vestiges des fondations d'un bâtiment (vestige 1, plan 7) dont l'intérieur du soubassement a été réutilisé comme aire de rejet. Les sondages manuels réalisés à proximité de ce vestige ont permis d'observer un brunisol présentant des indices de mise en culture et composé essentiellement d'un sable limoneux ou d'un loam limono-sableux peu graveleux. Un autre petit vestige de forme plus ou moins rectangulaire et constitué de cailloux, de pierres et de déchets variés a été observé à environ 50 m au sud-est du petit boisé. Étant localisé hors de l'emprise, il n'a pas été relevé, mais il a été établi qu'il s'agissait d'un pierrier agricole utilisé comme aire de rejet. Compte tenu de l'environnement du boisé (terrain en friche), le vestige qu'il abrite fait probablement partie d'un ancien établissement agrodomestique aujourd'hui abandonné.



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ ET LE CHEMIN
 HASKELL HILL (PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET 154-09-1336)
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 LOCALISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES BiEx-20 ET BiEx-21 SUR LA CARTE TOPOGRAPHIQUE
 FIGURE 4

● BiEx-20 SITE ARCHÉOLOGIQUE ET CODE BORDEN

0 0,5 1 km

Source: Carte topographique 21 E/05 de Ressources Naturelles Canada (2000).
 © Le ministère de l'Énergie, des Mines et Ressources du Canada.
 Tous droits réservés.

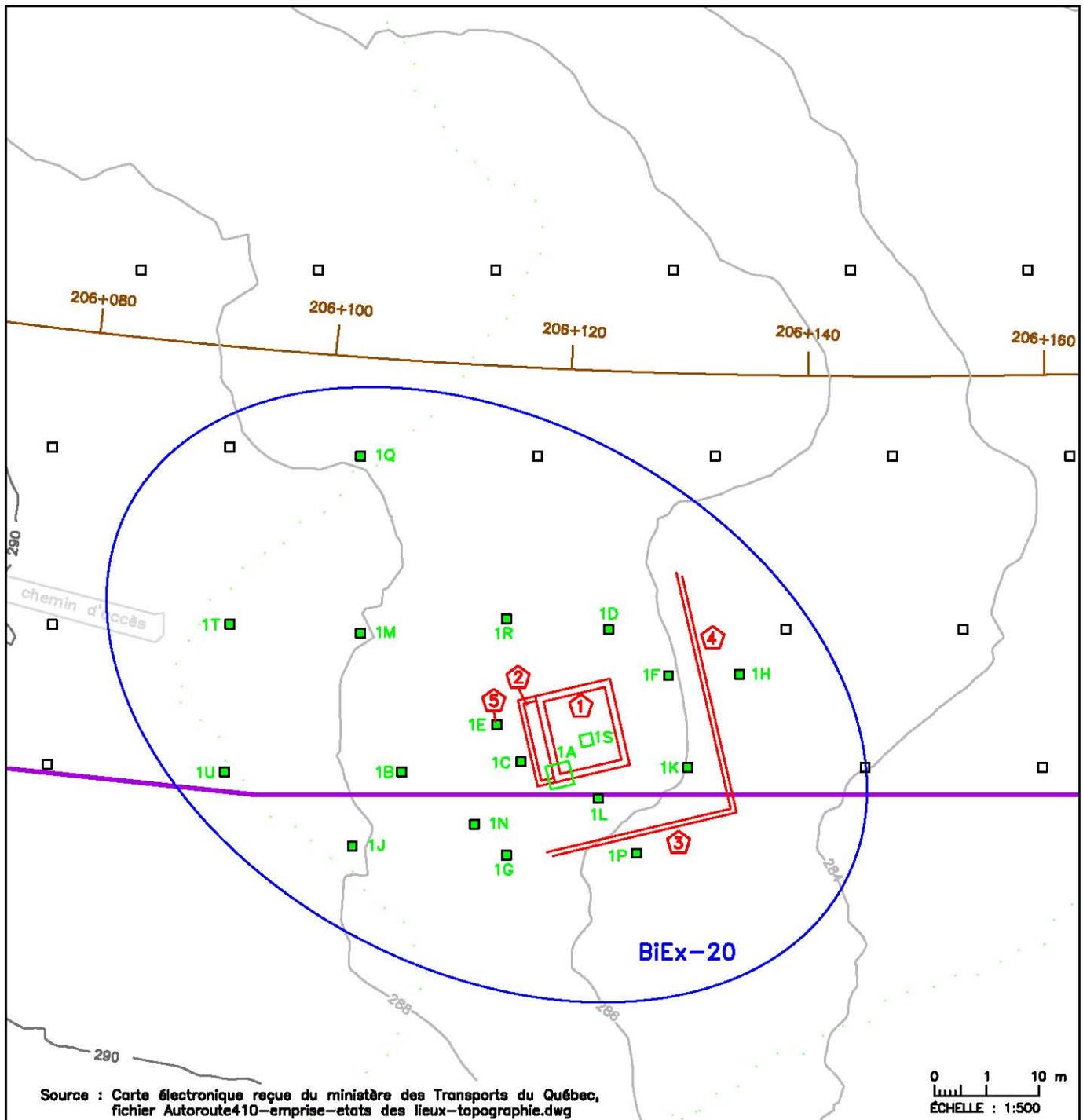
MTQ1116
 ethnoscop



Photo 20 : BiEx-20, boisé abritant les vestiges du site archéologique, direction nord-est (BiEx-20-11-NUM1-5)



Photo 21 : BiEx-20, état du site archéologique lors de sa découverte, direction nord-est (BiEx-20-11-NUM1-16)



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ ET LE CHEMIN HASKELL HILL (PROJETS MTQ n° 154-09-1335 ET 154-09-1336)
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 PLAN DU SITE ARCHÉOLOGIQUE BiEx-20
 PLAN 7

- | | | | |
|---|-------------------|---|-----------------------------|
|  | SONDAGE POSITIF |  | NUMÉRO DE VESTIGE |
|  | NUMÉRO DE SONDAGE |  | SITE ARCHÉOLOGIQUE |
|  | SONDAGE NÉGATIF |  | CODE BORDEN |
|  | VESTIGE |  | EMPRISE |
| | | | LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE |



MTQ1116

ethnoscop

Avant la rénovation cadastrale, le terrain du site BiEx-20 correspondait aux lots 10b et 10c du rang 8 du canton d'Ascot. La recherche historique concernant ce nouveau site archéologique s'est avérée peu fructueuse. La chaîne de titres complète n'a pu être établie, faute de documents fonciers datant d'avant 1921 pour l'ancien lot 10b et d'avant 2003 pour le lot 10c. Les quelques documents trouvés ont seulement permis de dresser une chaîne de titres partielle (tableau 4). Par contre, l'information contenue dans ces documents permet d'affirmer que ces lots ont été concédés avant 1921. Il y est également indiqué de manière explicite qu'à partir de 1945, les propriétaires étaient des cultivateurs. L'acte de vente de 1954 mentionne aussi que les lots 10b et 10c du rang 8 étaient la propriété des individus qui possédaient également les lots 10a et 10b du rang 9 du canton d'Ascot.

Tableau 4 : BiEx-20, chaîne de titres partielle	
Acte	Date
Acte 15909 – Succession de Philippe Viscogliosi	22/01/2009
Acte 82464 – Vente des lots 10a et 10b du rang 9 et 10b et 10c du rang 8 du canton d'Ascot, vendus par Domenico Viscogliosi, cultivateur, à Philippe et Jules Viscogliosi, cultivateurs	22/10/1954
Acte 49131 – Vente des lots 10a et 10b du rang 9 et 10b et 10c du rang 8 du canton d'Ascot, vendus par Wilfrid Plamondon à Domenico Viscogliosi	12/04/1945
Acte 12640 – Vente des lots 10a et 10b du rang 9 et 10b et 10c du rang 8 du canton d'Ascot, vendus par Sydney Turner à John Robinson	08/07/1921

Les plans anciens se sont révélés plus intéressants à propos de l'historique du site BiEx-20. Un plan du canton d'Ascot daté de 1864 (figure 5) indique que l'ensemble du lot 10 du rang 8 était déjà concédé et qu'il appartenait à un dénommé E. Clark. Malheureusement, aucun bâtiment n'y est représenté. Un demi-siècle plus tard, une carte topographique de la région de Sherbrooke dressée en 1921 indique la présence d'un bâtiment au centre du lot 10 du rang 8 du canton d'Ascot, un emplacement qui correspond bien à la partie de lot 10b. Il en est de même sur la carte topographique de la région de Sherbrooke de 1930, mais sur celle de 1944, le bâtiment en question est absent. Aucun bâtiment n'a, non plus, été représenté sur la carte topographique de la région de Lennoxville de 1983. Les renseignements cartographiques suggèrent donc qu'avant le milieu des années 1940, plus aucun bâtiment n'occupait l'ancien lot cadastral 10 du rang 8 du canton d'Ascot.

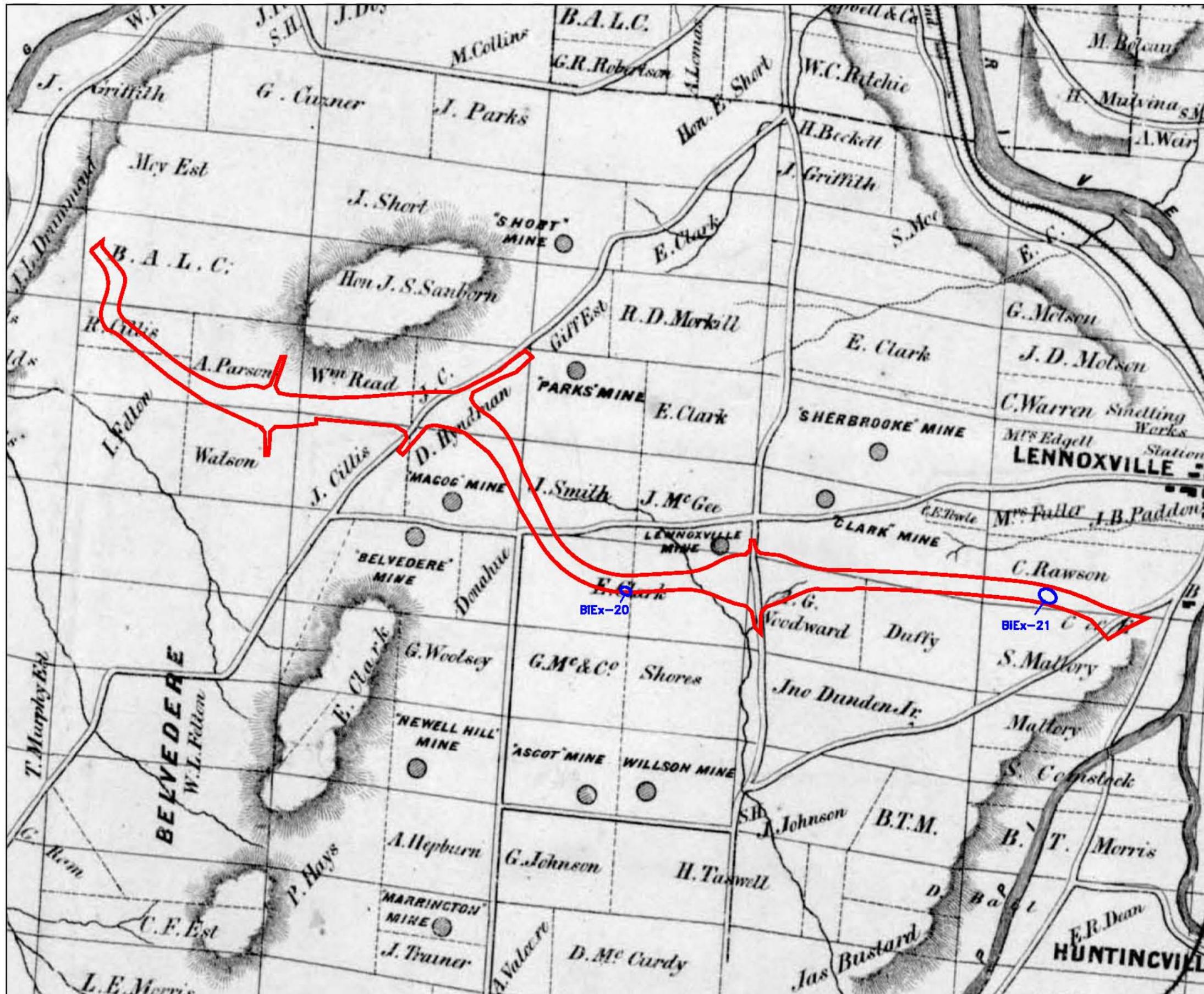
PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410
 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ
 ET LE CHEMIN HASKELL HILL
 PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET
 154-09-1336

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 POSITIONNEMENT DE L'EMPRISE SUR LE
 PLAN DE ASCOT DE 1864

FIGURE 5

- EMPRISE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BIEx-20 CODE BORDEN

0 250 500 m
 ÉCHELLE 1 : 25 000



En croisant les données cartographiques avec celles de la chaîne de titres, il semble que l'acquisition des lots 10b et 10c du rang 8 par S. Turner avant 1924 (tableau 4), probablement pour agrandir ses terres cultivables, peut avoir entraîné le déménagement, la démolition ou l'abandon du bâtiment présent sur les plans de 1921 et de 1930. De fait, S. Turner était aussi propriétaire des lots 10a et 10b du rang 9 du canton d'Ascot. Il est également notable que la partie de lot 10a du rang 9 soit demeurée, quant à elle, occupée par un bâtiment sur les cartes topographiques de 1921 à 1983 (figure 6).

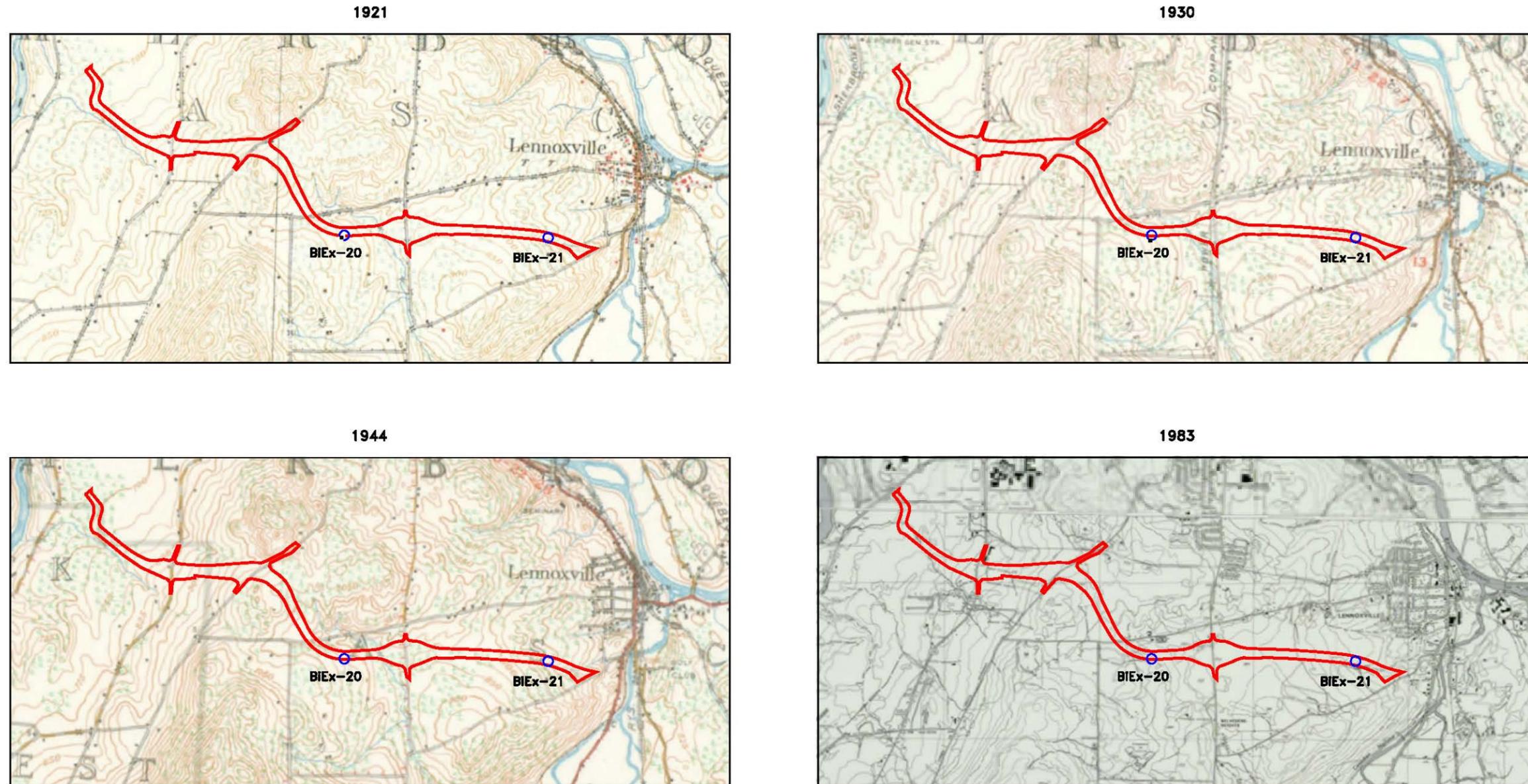
Afin de bien documenter cette occupation, une trentaine de sondages manuels (de 0,30 x 0,30 m ou 0,50 x 0,50 m) ont été réalisés aux environs du vestige localisé dans le petit boisé (vestige 1), et 19 d'entre eux se sont avérés positifs (1A à 1U). Les sondages manuels ont presque tous été réalisés à l'extérieur des vestiges découverts, de manière à couvrir un rayon d'au moins 25 m à partir du boisé (plan 7). Les sondages les plus riches en artefacts sont ceux situés dans un replat qui borde le vestige 1 ainsi que ceux situés à l'ouest. Dans l'ensemble, les artefacts récoltés se trouvaient dans la couche de sol immédiatement sous l'humus (5-10 cm d'épaisseur). Il s'agit d'un loam limono-sableux brun grisâtre contenant très peu de graviers (15-20 cm d'épaisseur). À l'occasion, les artefacts se concentraient à la base de la couche. C'était surtout le cas dans les sondages situés au-delà du replat bordant le vestige 1. Dans ceux-ci, le sol contenant les artefacts était généralement plus organique et plus épais (30 cm) et témoignait d'activités récentes de labours. L'horizon minéral sous-jacent correspondait à un limon sableux, graveleux à caillouteux, de couleur orangée à jaunâtre.

Le sondage 1S (1 m x 1 m) a été réalisé au centre du vestige 1 (plan 8). Il visait particulièrement à définir la chronologie des événements liés à l'abandon ou à la démolition du bâtiment, et à sa réutilisation en tant qu'aire de rejet ou dépotoir. Aucun sol n'y a été excavé; seuls des déchets variés et des pierres y étaient présents (photo 22). Le sondage a confirmé la réutilisation de l'intérieur du soubassement comme aire de rejet pour des pierres de champs ainsi que comme dépotoir domestique (conserves variées en verre et en métal, objets et contenants variés en métal, sacs et contenants en plastique, pièces de voiture, etc.¹) depuis au moins les années 1960.

Un grand sondage (1A) de 2 m sur 2 m de côté a également été excavé à l'angle sud-ouest du vestige 1 (plan 8). Il visait à décrire ce vestige et à étudier sa relation avec un deuxième vestige (vestige 2) non identifié de prime abord. La description des sols archéologiques associés au bâti faisait aussi partie des objectifs du sondage 1A. Celui-ci a confirmé la présence d'un sol d'occupation extérieur en place au contact des vestiges 1 et 2. Il s'agit du même sol que celui observé dans les 17 premiers sondages positifs et les artefacts s'y déposait d'une manière comparable. Par contre, le sondage 1A était le seul qui recelait des débris de

1. Ces objets n'ont pas été récoltés, puisqu'ils dataient de moins de 50 ans.

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ ET LE CHEMIN HASKELL HILL
 PROJET MTQ n° 154-09-0123
 SITES BIEx-20 ET BIEx-21
 ÉVOLUTION DU BÂTI DE 1921 À 1983

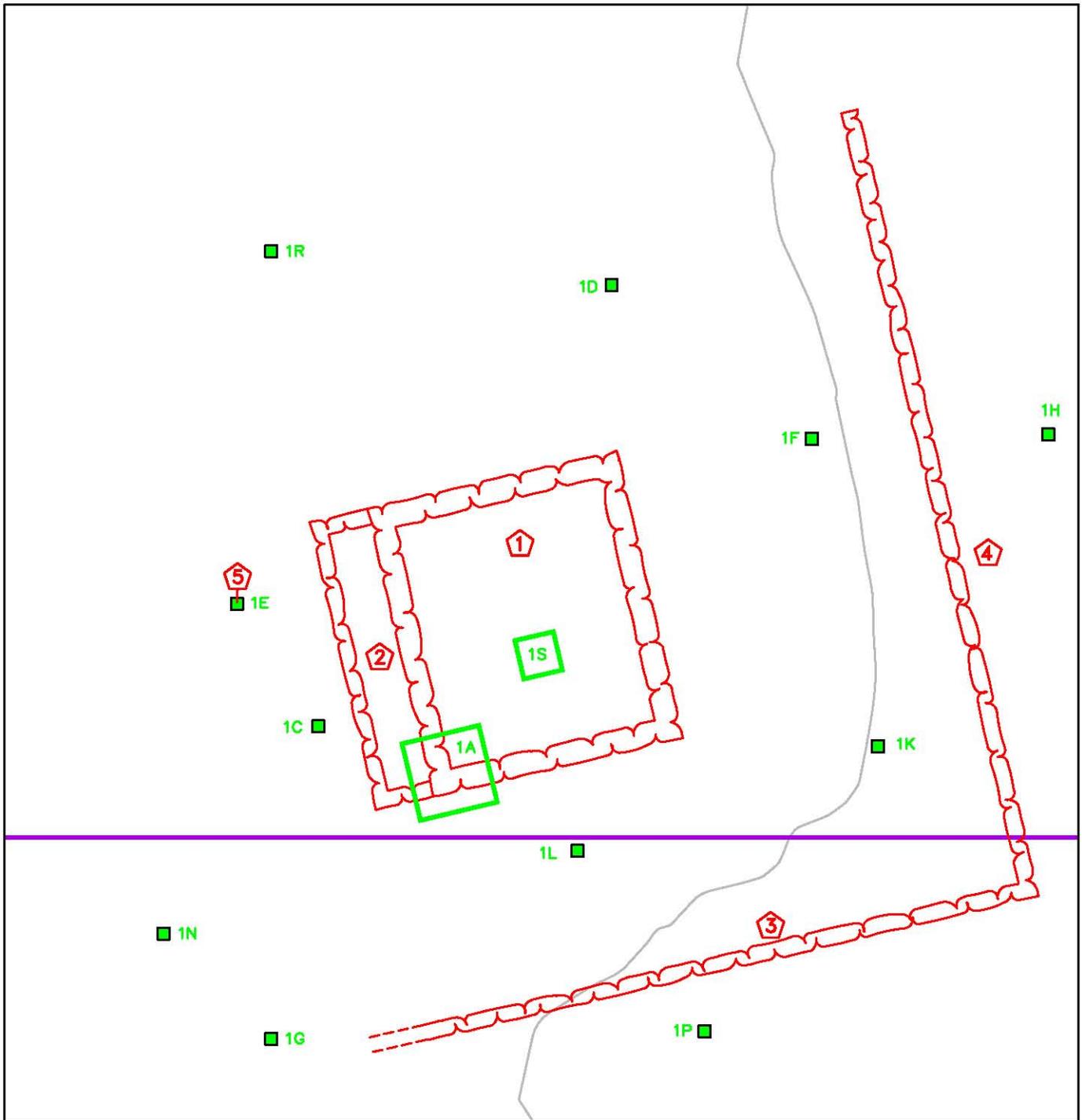


- Emprise
- Site archéologique
- BIEx-20 Code Borden
- Maison du site agrodomestique

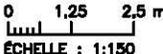
MTQ1116

ethno-scop

FIGURE 6



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ ET LE CHEMIN
 HASKELL HILL (PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET 154-09-1336)
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 DÉTAILS DU SITE BiEx-20
 PLAN 8

	SONDAGE EXPLORATOIRE		NUMÉRO DE VESTIGE	 ÉCHELLE : 1:150	
	SONDAGE POSITIF		MAÇONNERIE		
	NUMÉRO DE SONDAGE		PROLONGEMENT DE VESTIGE		
	VESTIGE		EMPRISE		MTQ1116 

Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec,
 fichier Autoroute410-emprise-etats des lieux-topographie.dwg



Photo 22 : BiEx-20, déchets au centre du vestige 1 et emplacement du sondage 1S, direction sud-ouest (BiEx-20-11-NUM1-15)

matériaux de construction (fragments de briques et de mortier). Il a aussi permis l'identification et la description des modes de construction des vestiges 1 et 2.

Le nombre d'artefacts récoltés dans les sondages s'élève à 290 fragments correspondant à au moins 78 objets (tableau 5). Du point de vue des matériaux, l'assemblage est nettement dominé par le verre (verre teinté, verre de couleur, verre incolore) et la céramique (terre cuite fine, terre cuite grossière, grès grossier, porcelaine), mais il comporte aussi du métal ferreux, de l'os et de la pierre (annexe C, tableau 1). Par ordre de fréquence, les principaux types d'objets représentés sont la vitre, les contenants (vaisselle de table, bouteille, pot à fleurs, encrier), les clous, les restes osseux et la brique (annexe C, tableau 2). Pour ce qui est des fonctions dont témoignent la culture matérielle, les deux catégories principales sont les matériaux de construction et l'alimentation (annexe C, tableau 3). La culture matérielle récoltée en contexte et associée au site BiEx-20 est caractéristique d'une occupation domestique et d'éléments architecturaux de nature structurale (clous, briques) et utilitaire (vitre). En considérant également le contexte environnemental du site (ancienne terre agricole), on peut émettre l'hypothèse que l'occupation était agrodomestique.

À la lumière de l'ensemble des artefacts provenant des sondages, la datation maximale de l'occupation s'échelonne du début du XIX^e siècle au deuxième quart du XX^e siècle² (annexe C, tableau 4). Si nous considérons la « moyenne » de la date *ante quem* des artefacts les plus diagnostiques, l'établissement initial du site agrodomestique BiEx-20 s'effectuerait davantage après 1825. Quant à sa démolition et à son abandon, la « moyenne » de la date *post quem* des artefacts suggère qu'ils seraient survenus avant 1950. Cela concorde avec les observations faites dans le sondage 1S et avec la date de réutilisation du site en tant que dépotoir domestique (vers 1960). La tendance de la contribution des valeurs de la sériation (figure 7) suggère même que l'occupation se serait déroulée principalement du milieu du XIX^e siècle au deuxième quart du XX^e siècle.

En cours d'évaluation du site et du vestige 1, trois nouveaux vestiges ont été découverts et relevés à la suite d'un débroussaillage partiel (plan 8). Le vestige 2 se localise immédiatement à l'ouest du vestige 1 et vient s'appuyer contre ce dernier. Quant aux vestiges 3 et 4, ils sont imbriqués à angle droit et se localisent respectivement à quelques mètres au sud et à l'est du bâtiment (vestige 1). De plus, le sondage 1E avait mis au jour un cinquième vestige (vestige 5, à situer sur les plans 7 et 8) à l'ouest du vestige 2.

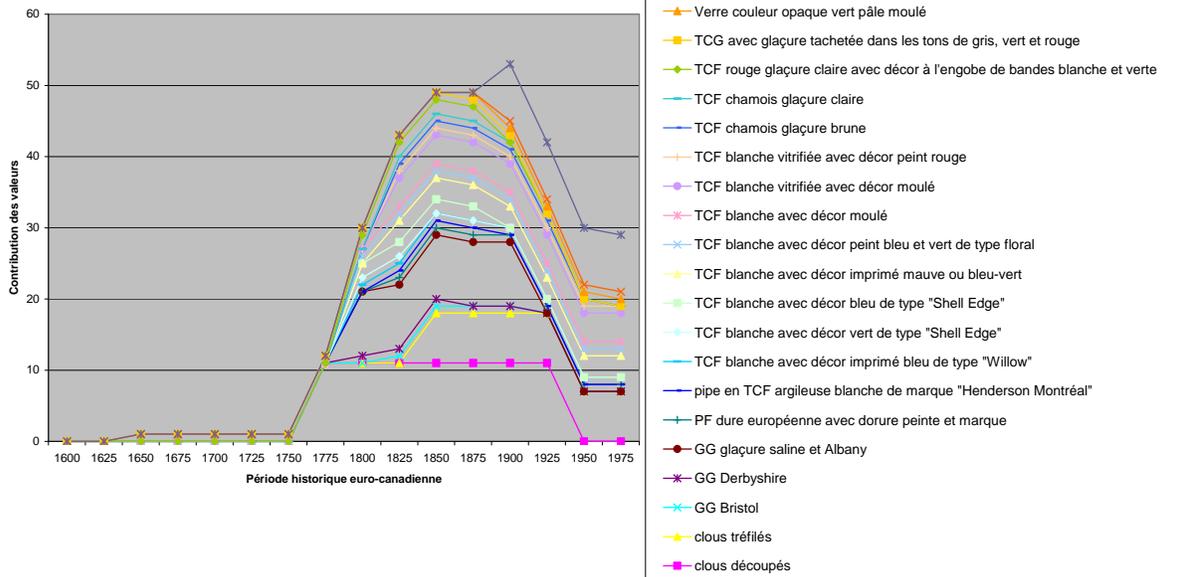
Le vestige 1 a été dégagé sommairement lors d'un débroussaillage partiel et de l'excavation d'un sondage exploratoire (1A) de 2 m sur 2 m à son angle sud-ouest. Son état de conservation s'avère médiocre. La végétation (arbres et arbustes) a déstructuré le vestige par endroits et l'action des sols (gel-dégel, poussée, etc.) le ceinturant a accentué son effondrement partiel vers l'intérieur. De plus, le sommet

2. L'analyse sommaire de la culture matérielle a été faite à partir de l'inventaire et de plusieurs sources complémentaires (Brassard et Leclerc, 2001; Gauvin, 1995; Karklins, 2001; Miller, 1991; Parcs Canada, 2007; Roy, 2007, 2008).

Tableau 5 : BiEx-20, détail du dénombrement et de la répartition de la culture matérielle

Fonction	Objet	Matériau	N ^{bre} frag.	%	N ^{bre} min. obj.	%	Sondage
Agriculture/horticulture	Pot à plantes	TCG sans glaçure	1	<1%	1	1%	1E1
Alimentation indéterminée	Contenant	TCF blanche	2	1%	2	3%	1A1, 1A3
Alimentation, conservation	Contenant	GG glaç. sal. et Albany	9	3%	1	1%	1A2
Alimentation, préparation	bouteille de condiment	Verre teinté rég. vert	4	1%	1	1%	1A2
Alimentation, vaisselle de table	Assiette, contenant, bol, soucoupe	PF dure européenne, TCF blanche, TCF blanche vitrifiée, TCF rouge glaçure claire	29	10%	17	22%	1A1, 1A2, 1A3, 1B, 1C, 1F1, 1F2, 1G, 1I, 1J, 1K
Animaux sauf mollusques	Ossement	Os	11	4%	-	0%	1A1, 1A3, 1H
Boissons, conserv./entreposage	Bouteille	V col transp. brun, V col transp. vert foncé	9	3%	4	5%	1A2, 1A3
Consommation ind.	Bouteille, contenant	Céramique altérée, GG Bristol, TCF blanche, TCF blanche vitrifiée, TCF chamois glaçure brune, TCF chamois glaçure claire, TCG avec glaçure, TCG sans glaçure, Verre incolore, Verre teinté rég. vert	28	10%	20	26%	1A1, 1A2, 1B, 1D, 1E2, 1F2, 1G, 1I, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R
Fixations-clous	Clou	Fer laminé, Fer tréfilé	18	6%	18	23%	1A1, 1A2, 1A3, 1B, 1G, 1N
Fixations-divers	Fixation?	Fer tréfilé	1	<1%	1	1%	1B
Indéterminé	Bande, indéterminé, lame?	Fer ind., Verre coul. opaque	5	2%	3	4%	1A1, 1E2, 1G, 1N
Matériaux de base-divers	Brique	TCG sans glaçure	10	3%	5	6%	1A2, 1A3, 1E1, 1F1, 1G
Matériaux de base-vitre	Vitre	Verre teinté rég. vert	160	55%	2	3%	1A1, 1A2, 1A3, 1B, 1D, 1G, 1K, 1M, 1N
Minéraux	Pierre	Schiste ou ardoise	1	<1%	1	1%	1N
Moyens de communication	Encrier	GG Derbyshire 1	1	<1%	1	1%	1O
Tabac	Pipe	TCF argileuse blanche	1	<1%	1	1%	1A2
Totaux			290	100%	78	100%	

Figure 7 - BiEx-20, Sériation graphique de la culture matérielle datable



du vestige témoigne d'un dérasement. Le vestige 1 est tout de même conservé sur au moins 1,35 m de hauteur, soit sur 4 à 5 assises selon ce qui a été observé dans le sondage 1A. Pour ce qui est du mode de construction, il semble correspondre, dans sa portion supérieure du moins, à une maçonnerie sèche à double parement composée de quatre segments imbriqués qui forment un rectangle d'environ 7,5 m dans son axe nord-sud et 6,5 m dans son axe est-ouest (plan 8). Les segments de maçonnerie ont une largeur d'environ 0,6 m et sont identiques sur le plan architectural. De pierres des champs et de moellons arrondis à subanguleux, et donc peut-être partiellement ébauchés, dont les dimensions va du caillou (7,5 cm à 25 cm) au bloc (plus de 60 cm) ont été utilisées et disposées à tout venant formant grossièrement une construction à double parement (photos 23 et 24). Parfois, il a été possible d'observer un blocage ponctuel de cailloux entre deux parements, alors qu'ailleurs, il n'y avait qu'un gros bloc qui formait l'ensemble du même segment. Le parement extérieur était enfoui et il n'a été observé que sur environ deux assises de hauteur (environ 0,4 m) dans le sondage 1A (photo 25).

À l'angle sud-est du vestige 1, une seule assise résiduelle d'environ 0,25 m de hauteur de ce qui semble être les seuls restes de la portion hors-sol de la structure maçonnée d'origine a été conservée. Cette assise se distingue des assises inférieures par l'utilisation d'un mortier blanc grisâtre comme liant (photo 26) avec des joints qui semblent avoir été quelque peu débordants. Malgré son très mauvais état de conservation, cette portion supérieure du vestige 1 faisait au moins 0,5 m de largeur. Comme pour sa portion inférieure, des pierres des champs, de moellons et des pierres ébauchées dont les dimensions vont du caillou (7,5 cm à 25 cm) à la pierre (25 cm à 60 cm) ont été utilisées pour la confection de cette portion supérieure de la structure.



Photo 23 : BiEx-20, angle sud-ouest du vestige 1 dans le sondage 1A, direction sud (BiEx-20-11-NUM1-12)



Photo 24 : BiEx-20, parement intérieur du vestige 1 dans le sondage 1A, direction sud (BiEx-20-11-NUM1-14)



Photo 25 : BiEx-20, parement extérieur du vestige 1 dans le sondage 1A, direction nord (BiEx-20-11-NUM1-10)



Photo 26 : BiEx-20, assise supérieure à l'angle sud-est du vestige 1, direction nord (BiEx-20-11-NUM1-17)

La réalisation des sondages 1A, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G, 1K, 1L, 1N et 1R a permis de confirmer que le replat bordant le vestige 1 est constitué de sols rapportés (plan 7). De plus, aucune tranchée de construction n'a été observée du côté extérieur du vestige 1 dans le sondage 1A. En ajoutant la façon dont se présentent les vestiges à ces deux observations, il est apparu certain que le vestige 1 a été construit à même un creusement dont les déblais ont été réemployés pour aménager ce replat. Cette façon de faire est encore pratiquée aujourd'hui et vise habituellement à protéger et à isoler les fondations d'un bâti. Pour aménager ce replat, deux murets de soutènement (vestiges 3 et 4, plan 8) ont été érigées afin de contenir les sols avec à leur extrémité nord et ouest, des talus se confondant graduellement avec la pente naturelle du terrain. En considérant cette pente naturelle vers l'est-sud-est, cet aménagement anthropique de forme rectangulaire, a nécessité un apport de déblais plus important en allant vers le sud-est. À l'ouest du vestige 1, à l'extrémité ouest du vestige 3, ce replat est délimité par un talus se terminant en bourrelet légèrement abrupt de moins de 0,5 m de hauteur. Au nord, il s'étend sur environ 6 m de largeur et se termine par un bourrelet en pente très douce et de moins de 0,3 m de hauteur. Au sud, le replat est d'environ 6 m de largeur à partir des vestiges de fondations. À l'est, le replat s'étend sur environ 8 m de largeur.

Contrairement au vestige 1, les vestiges 3 et 4 ont probablement été perturbés uniquement par la végétation (arbres et arbustes) qui a ponctuellement causé un déplacement et un effondrement partiel des vestiges. Les murets en question (vestiges 3 et 4) sont construits en maçonnerie sèche à parement simple et présentaient un léger fruit (photo 27). Ils sont imbriqués entre eux à leur jonction et forment un angle relativement droit au coin sud-est du replat. Leur mode de construction étant identique, la description qui suit convient aux deux vestiges. Ceux-ci sont constitués de pierres des champs et de moellons arrondis à anguleux qui ont été disposées à tout venant et dont la dimension va du caillou (7,5 cm à 25 cm) au bloc (plus de 60 cm). La largeur au sommet des vestiges 3 et 4 est d'environ 0,4 m. Le muret de soutènement sud (vestige 3) est conservé sur environ 0,5 m de hauteur (2 à 3 assises) à son extrémité ouest et sur environ 1,1 m de hauteur (5 à 6 assises) à son extrémité est. Quant à sa longueur, elle avoisine 16 m. Le muret de soutènement est (vestige 4), est conservé sur environ 1,1 m de hauteur (5 à 6 assises) à son extrémité sud et sur environ 0,4 m de hauteur (2 assises) à son extrémité nord. Il présente une longueur d'environ 20,5 m.

Le vestige 2 n'a été découvert qu'après que le débroussaillage du vestige 1 a été entamé. Ces vestiges étaient considérablement envahis par la végétation (arbres, arbustes, framboisiers). Il est conservé sur une à deux assises de hauteur (environ 0,4 m), dont au moins une assise est enfouie. Ce vestige 2 consiste en une maçonnerie sèche à parement simple (plan 8) comportant trois segments jointoyés dont les retours nord et sud vers l'est, qui font tous deux environ 1,5 m de longueur, s'appuient contre le parement extérieur du segment ouest du vestige 1. Le segment ouest du vestige 2 fait, quant à lui, environ 7,5 m de longueur. Les trois segments du vestige 2 ont une largeur d'environ 0,4 m et sont constitués de pierres des champs



Photo 27 : BiEx-20, centre-est du vestige 3, direction nord (BiEx-20-11-NUM1-08)

et de moellons arrondis à subanguleux de dimensions allant du caillou (7,5 cm à 25 cm) à la pierre (25 cm à 60 cm) qui ont été disposés à tout venant. La maçonnerie a été aménagée à partir d'une assise de fondations déposée dans une tranchée peu profonde de moins de 0,25 m. Dans le sondage 1A, il a été observé que le sol dans lequel la tranchée a été creusée pour le vestige 2 correspond à un remblai analogue à celui qui ceinture le vestige 1. Cela suggère une construction relativement contemporaine de cette dernière ou postérieure. Le vestige 2 constitue vraisemblablement une rallonge du vestige 1. En additionnant l'ensemble des vestiges 1 et 2, on évalue que les dimensions totales du bâtiment mis au jour sont d'environ 8 m de largeur dans son axe est-ouest sur environ 7,5 m de longueur dans son axe nord-sud.

Le vestige 5 a été dégagé partiellement dans le sondage 1E (plan 8). Il est situé immédiatement à l'ouest du vestige 2 (à environ 2 m), soit à l'extérieur du bâti. Il s'agit d'un lit de galets et de moellons d'une taille allant du gravier (0,2 cm à 7,5 cm) au caillou (7,5 cm à 25 cm) et formant probablement un « pavage » (photo 28).

À proximité du sondage 1A et dans celui-ci, plusieurs fragments de briques qui présentaient systématiquement des traces de combustion (suie et cendres) sur une seule face ont été observés. Ceci suggère la présence à proximité d'un système de chauffage ou de combustion (cheminée ou four) fait en brique.

Suite à l'abandon du bâtiment, des débris provenant de son dérasement ou de son effondrement se sont retrouvés dans l'espace intérieur formé par les vestiges tandis qu'on y aurait possiblement aussi laissé certains biens mobiliers de nature domestique considérés comme désuets.

Postérieurement à l'abandon du site, les ruines ont été graduellement envahies par la végétation, ce qui n'a pas empêché la réutilisation des lieux pour le rejet de pierres de champs. Celles-ci provenaient probablement du dérochement des terres agricoles limitrophes. L'état de la friche ainsi que la nature du sol observé dans les sondages 1B, 1I, 1J, 1M, 1O, 1P et 1Q indiquent justement que le terrain entourant le site a continué à être mis en culture après la démolition et l'abandon du bâtiment, au moins jusqu'au dernier quart du XX^e siècle. De manière relativement contemporaine au pierrier agricole, l'intérieur des ruines a également servi de dépotoir domestique. Au regard des déchets observés et dégagés dans le sondage 1S, ce dépotoir a été utilisé de façon peu intensive entre les années 1960 et 1990.

Au terme de l'intervention, il est possible de formuler plusieurs interprétations pour les vestiges mis au jour sur le site archéologique BiEx-20. Ainsi, les interprétations des vestiges seront d'abord présentées pour ensuite traiter de la nature et de la datation du site et de son occupation initiale. Enfin, la nature et la datation de l'occupation finale du site permettront de clore cette brève discussion.



Photo 28 : BiEx-20, vestige 5 partiellement dégagé dans le sondage 1E, direction nord-est (BiEx-20-11-NUM1-03)

Le principal vestige du site BiEx-20 est un carré de fondations (vestige 1) correspondant à un solage en maçonnerie sèche dans sa partie enfouie d'environ 21 pieds anglais³ sur 25 pieds anglais (environ 6,5 m sur 7,5 m) qui est orienté dans un axe nord-sud. Le solage semble avoir été protégé par un replat aménagé à partir des déblais de la tranchée de construction, ce qui aurait possiblement permis de former une cave ou un caveau sous le bâtiment. La faible épaisseur des murs de fondation du carré principal du bâtiment suggère qu'il supportait une charpente de bois et non de maçonnerie. De plus, le fait que l'assise supérieure de la maçonnerie soit liée au mortier contrairement aux assises inférieures pourrait témoigner du désir de surélever la portion habitable d'un bâtiment en bois.

Le vestige 2 correspond également à des fondations pour une charpente de bois. Ces fondations s'élevaient sur au moins un pied et demi anglais (environ 0,45 m). De plus, sa largeur plus modeste que celle du solage principal (environ 0,4 m par rapport à environ 0,6 m) suggère possiblement que cette charpente était moins massive. Dans ce cas-ci, les hypothèses de la rallonge (cuisine d'été) et du perron-galerie sont les plus probables. Les dimensions du vestige 2 et la proximité d'un pavage extérieur (vestige 5) favorisent plutôt la seconde hypothèse (Lessard et Marquis, 1972 : 255-259). Cela suggère que la façade du bâtiment se situait sur le côté ouest du carré principal, face à l'ancien chemin qui est encore visible à une trentaine de mètres plus à l'ouest (plan 7). Les vestiges 1 et 2 semblent donc correspondre aux vestiges d'une habitation.

La mise au jour de plusieurs fragments de briques présentant des traces de combustion (suie et cendres) sur une seule face suggère la présence d'un système de chauffage ou de combustion (cheminée ou four) fait en brique. Au regard de la datation de l'occupation initiale du site (vers 1825 à environ 1950), il nous apparaît plus probable qu'il s'agisse des vestiges d'une cheminée en brique, même si le principal système de chauffage et de combustion de cette époque était le poêle à bois (Lessard et Marquis, 1972 : 276-277, 290 et 295). Le foyer était encore présent et utilisé dans les maisons de cette époque mais son usage était alors de plus en plus limité. Pour les poêles de cette époque, un conduit métallique les reliait au manteau de la cheminée. Cependant, aucune trace en place de cette cheminée ni d'un éventuel conduit métallique n'a été observée lors des interventions archéologiques.

Le dernier élément à présenter pour le site BiEx-20 est le replat en terrasse (talus, vestiges 3 et 4) qui a été aménagé autour du bâtiment principal. Il offre une surface d'occupation de plus de 16 m de largeur sur 20 m de longueur, soit au moins 320 m². En enlevant la superficie du carré de l'habitation, la surface d'accueil est de 260 m². La présence d'une telle superficie aménagée et le terrain en pente adjacent témoignent apparemment d'un besoin en surface horizontale. On peut croire que celui-ci ait été lié à la construction de dépendances agrodomestiques (laiterie, hangar, etc.) malgré l'absence de témoignages matériels concrets en ce sens. De

³ Les mesures anglaises sont ici employées puisqu'elles sont significatives du point de vue des pratiques architecturales anciennes.

plus, l'emplacement des murets de soutènement (vestiges 3 et 4) et la topographie du talus suggèrent que l'accès au replat en terrasse devait principalement s'effectuer à partir des côtés nord ou ouest.

La culture matérielle récoltée en contexte indique que le site archéologique BiEx-20 est de nature agrodomeistique. De plus, l'assemblage suggère que son occupation initiale a débuté vers la fin du premier quart du XIX^e siècle et duré jusqu'au milieu du XX^e siècle (vers 1950). La construction de l'habitation et ses aménagements limitrophes auraient donc été réalisés au plus tard vers 1850. Il est intéressant de constater que les données historiques corroborent cette datation. Le plan cadastral du canton d'Ascot de 1864 (figure 5) confirme que le lot sur lequel se trouve le site archéologique est effectivement concédé à cette époque. Ensuite, une carte topographique de la région de Sherbrooke datée de 1944 suggère qu'il n'y a plus de bâtiment sur l'ancien lot 10 du rang 8 du canton d'Ascot comme en témoigne la culture matériel récoltée sur le site qui place la fin de l'occupation agrodomeistique des lieux vers 1950. Selon les plans anciens et la documentation historique consultée, les propriétaires des lots 10 des rangs 8 et 9 du canton d'Ascot ont possédé des bâtiments dans les deux rangs pendant un certain temps.

Peu de temps après, soit au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, les ruines ont été réutilisées comme aire de rejet, d'abord pour des pierres des champs (pierrier agricole) et ensuite pour des déchets domestiques (dépotoir) puisque les pierres et les déchets se trouvaient à l'intérieur des limites du bâtiment et au-dessus du remblai formant le replat. La datation des déchets observés situe cette utilisation finale du site essentiellement entre 1960 et 1990.

4.1.3.4 Site BiEx-21

L'inventaire mené dans le secteur D-3 a révélé un nouveau site archéologique : BiEx-21 (figures 3 et 4). Celui-ci est situé le long du ruisseau Doolittle, dans un secteur caractérisé par la présence d'une grande clairière gazonnée et en friche qui semblait remaniée. Localisé entre les chaînages 208 + 710 et 208 + 840 (plan 6), le site couvre une superficie d'environ 10 725 m². Il s'agit d'un complexe hydraulique qui a été repéré lors de l'inventaire du 22 septembre 2011, mais qui a été soumis à une évaluation archéologique complète (relevés et sondages archéologiques) du 2 au 4 novembre 2011 par une équipe de trois archéologues, soit Vincent Lambert (assistant archéologue), Louis-Carl Pouliot-Bolduc et Tommy-Simon Pelletier (techniciens archéologues).

Du point de vue de la méthodologie, cette seconde phase d'évaluation du site archéologique BiEx-21 diffère des travaux d'inventaire standards. Les sondages exploratoires ont été extensifs et principalement effectués mécaniquement, sous supervision archéologique. L'opérateur et la machinerie ont été fournis par le MTQ. L'excavatrice (Caterpillar 320C) était munie d'un godet à lame de 1,2 m de largeur. Quelques sondages exploratoires manuels ont aussi été réalisés dans des endroits difficiles d'accès pour la machinerie. Autrement, l'ensemble des vestiges (vestiges 1

à 13) a été dégagé manuellement par endroits afin de permettre les relevés archéologiques nécessaires. Ces relevés consistent en l'enregistrement et la description des différents vestiges sous forme de notes de terrain, de photographies, de relevés en plan et d'un relevé d'arpentage. L'arpentage des vestiges mis au jour a été réalisé par une équipe d'arpenteurs du MTQ.

Le site archéologique BiEx-21 s'inscrit dans les lots cadastraux 2 447 094 et 2 444 785. Avant la rénovation cadastrale, ces terrains correspondaient aux anciens lots 200, 201, 202 et 220 de Lennoxville. Le bref historique du site qui suit se limitera donc à ces quatre anciens lots du cadastre de Lennoxville. La chaîne de titres a permis d'établir que les terrains étudiés faisaient partie, à l'origine, d'une propriété agricole (tableau 6). C'est la famille Mallory qui en était déjà propriétaire en 1873 (Pellew, 1873a et b). L'histoire du site BiEx-21 débute en 1898. En juillet de cette même année, la famille Mallory vend une partie des lots 200, 201 et 202 aux hommes d'affaires F. Thompson et T. Drummond (Worthington, 1898a). Cette vente concerne le ruisseau dénommé « Doolittle », qui traverse les terrains en question, ainsi que toute la portion de terrain nécessaire à l'aménagement d'un réservoir d'eau et de ses infrastructures (tranchées, tuyauterie, etc.). Elle inclut également un accès à toutes les sources d'eau existantes et à découvrir ainsi qu'un permis d'exploitation de celles-ci sur les lots touchés par la transaction. Il est aussi indiqué dans l'acte de vente que ce futur réservoir d'eau servira à approvisionner le village de Lennoxville. En octobre 1898, l'Église anglicane locale vend le lot 220 au même duo d'hommes d'affaires (Worthington, 1898b). Dans l'acte de vente, il est spécifié que les acquéreurs ont entrepris la construction d'un système d'ouvrages hydrauliques qui permettra d'approvisionner en eau le village de Lennoxville pour deux nécessités : combattre les incendies et répondre aux besoins domestiques. Il y est aussi mentionné que cette entreprise s'insère dans un contrat que MM. Thompson et Drummond ont passé avec la Corporation du village de Lennoxville.

En 1903, MM. Thompson et Drummond ont vendu les ouvrages hydrauliques construits et les lots associés à la Lennoxville Waterworks Company Ltd. (Dunton, 1903). Cet acte nous suggère que les entrepreneurs ont achevé le réservoir et ses divers aménagements. Il apparaît également que les vendeurs ont ainsi rempli leur part du contrat avec la Corporation du village de Lennoxville; c'est pourquoi les ouvrages sont acquis par une compagnie qui gérera ces infrastructures d'utilité publique. En 1916, la Lennoxville Waterworks Company Ltd. vend à son tour les ouvrages hydrauliques du ruisseau Doolittle et les lots associés à la Corporation de la Ville de Lennoxville (Borlase, 1916). Cet acte semble correspondre au début de l'administration municipale du réservoir. Selon l'information recueillie par le MTQ auprès de la municipalité de Sherbrooke (M^{me} Jocelyne Grenier, courriel du 26 novembre 2010), l'ancien réservoir municipal d'alimentation en eau potable a été désaffecté au début des années 1980.

Tableau 6 : BiEx-21, chaîne de titres sommaire	
Acte	Date
Actes 264 et 265 – Vente du lot 201, par Samuel Mallory the elder, cultivateur, à Samuel Mallory the younger, cultivateur, et à James Garland Mallory et Frederick Mitchell Mallory	22/01/1873
Actes 132 et 134 – Vente du lot 200, par Frederick Mitchell Mallory, cultivateur, à James Garland Mallory, cultivateur	10/04/1880
Acte 21 – Vente du lot 202, par Elizabeth McKenzie, veuve de John Shutter, à Robert McKenzie, banquier	22/12/1894
Acte 125 – Vente du lot 202, par Robert McKenzie à James Garland Mallory	18/12/1895
Acte 671 – Vente des lots 200 partie, 201 partie et 202 partie, par Helen Taylor, M ^{me} J. G. Mallory, à Frank Thompson, banquier, et Thomas Drummond, manufacturier	27/07/1898
Acte 781 – Vente du lot 220, par le révérend Archibald Campbell Scarth (<i>trustee</i>) à Francis G. Thompson et Thomas J. Drummond	03/10/1898
Acte 243 – Vente des lots 200 ptie, 201 ptie, 202 ptie et 220, par F. G. Thompson <i>et al.</i> à Lennoxville Water W. Co. Ltd.	24/07/1903
Acte 3932 – Vente des lots 200 ptie, 201 ptie, 202 ptie et 220, par Lennoxville Waterworks Company à Ville de Lennoxville	16/03/1916
Acte 27433 – Succession de James G. Mallory	21/01/1932
Acte 27979 – Transfert des lots 200, 201 et 202, par James G. Mallory à C. T. Herring	21/01/1932

La chaîne de titres témoigne du fait que la famille Mallory est demeurée longtemps propriétaire des parties des lots 200, 201 et 202 qui étaient limitrophes aux divers aménagements des ouvrages hydrauliques. Ce n'est qu'en 1932 que la famille Mallory a cédé ces terrains à la famille Herring à la suite de divers actes relativement à une succession. Avant l'acquisition des lots 200, 201 et 202 par le MTQ, le propriétaire était Bruce Herring. Ce dernier a fait deux visites sur le chantier lors de la seconde phase d'évaluation du site (2 et 3 novembre 2011). Ayant grandi sur cette terre, il a mentionné qu'il n'avait jamais vu les vestiges des secteurs supérieur et médian en état de fonctionner. De plus, sa mère lui aurait confirmé que les vestiges bétonnés sont bien plus récents que les vestiges maçonnés qui occupent le ruisseau en amont. M. Herring a aussi dit que, toujours selon sa mère, les vieux barrages maçonnés servaient à alimenter en eau la citerne de la gare ainsi que le deuxième réservoir d'eau potable du village de Lennoxville. La dernière information fournie par M. Herring concerne des conduites d'eau métalliques qui

traversent ses terres. Ces tuyaux auraient servi à relier des puits de source (*bucket springs*) aux divers réservoirs d'eau qui se sont succédé. Celui dont les vestiges bétonnés ont été observé serait le deuxième réservoir de Lennoxville.

Les données cartographiques et les photographies aériennes locales ont aussi permis de recueillir quelques renseignements historiques sur le site archéologique BiEx-21. La seule carte topographique sur laquelle un réservoir d'eau est représenté à l'emplacement du site date de 1983⁴. Pour ce qui est des photos aériennes, le réservoir bétonné est bien visible sur un document photographique de 1966. En croisant les données iconographiques et les divers renseignements historiques recueillis, on peut émettre l'hypothèse que le deuxième réservoir d'eau de Lennoxville a été bétonné avant 1966. Quant à sa démolition, elle est survenue vers 1985.

Lors de la première phase d'évaluation du site, menée dans le cadre de l'inventaire, les sondages avaient révélé que la portion gazonnée et en friche se composait d'un épais remblai (loam limono-sableux et graveleux brun). À la limite nord-est de cette clairière, le vestige 1 fait de béton et de maçonnerie était bien en vue (photo 29, plan 9). Au nord-ouest du vestige bétonné, deux autres ensembles de vestiges de maçonnerie (vestiges 5 à 7 et vestiges 9 à 13) ont été découverts dans la zone boisée. Ces deux ensembles structuraux occupaient le lit d'un ruisseau (photos 30 et 31).

Le site archéologique BiEx-21 se divise ainsi en trois ensembles distincts de vestiges : vestiges 1 à 4, 5 à 8 et 9 à 13 (plans 9 à 12). Pour les besoins de la présentation des résultats, le premier ensemble sera dénommé le secteur inférieur (vestiges 1 à 4), le deuxième sera considéré comme le secteur médian (vestiges 5 à 8), alors que le troisième ensemble de vestiges correspondra au secteur supérieur (vestiges 9 à 13). Leur présentation s'effectuera selon une logique topographique descendante qui respecte le sens de l'écoulement du ruisseau associé à ces ouvrages hydrauliques.

Secteur supérieur

Le secteur supérieur se compose de cinq vestiges dont un ancrage (vestiges 9 à 13, plan 10). Au cours de la première phase d'inventaire, ces vestiges appartenant à un ouvrage hydraulique ont été repérés visuellement même si les vestiges 10 et 11 étaient recouverts par des alluvions récentes et de la végétation. L'ensemble de ces vestiges a ensuite été partiellement dégagé manuellement lors de la seconde phase d'évaluation du site. Le vestige 9 forme la limite sud de cet ouvrage, le vestige 10, sa limite ouest et le vestige 11 sa limite nord, ces trois structures étant imbriquées à leur jonction. Les extrémités est des vestiges 9 et 11 s'adossent quant à elles, au vestige 12 formé de deux segments de maçonnerie orientés est-ouest. L'ancrage

4. Carte topographique du Québec à l'échelle de 1 : 20 000. 21-E-05-200-0101, Sherbrooke, 1983, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3450 s20 C37 21-E-05-200-0101 1983 CAR.



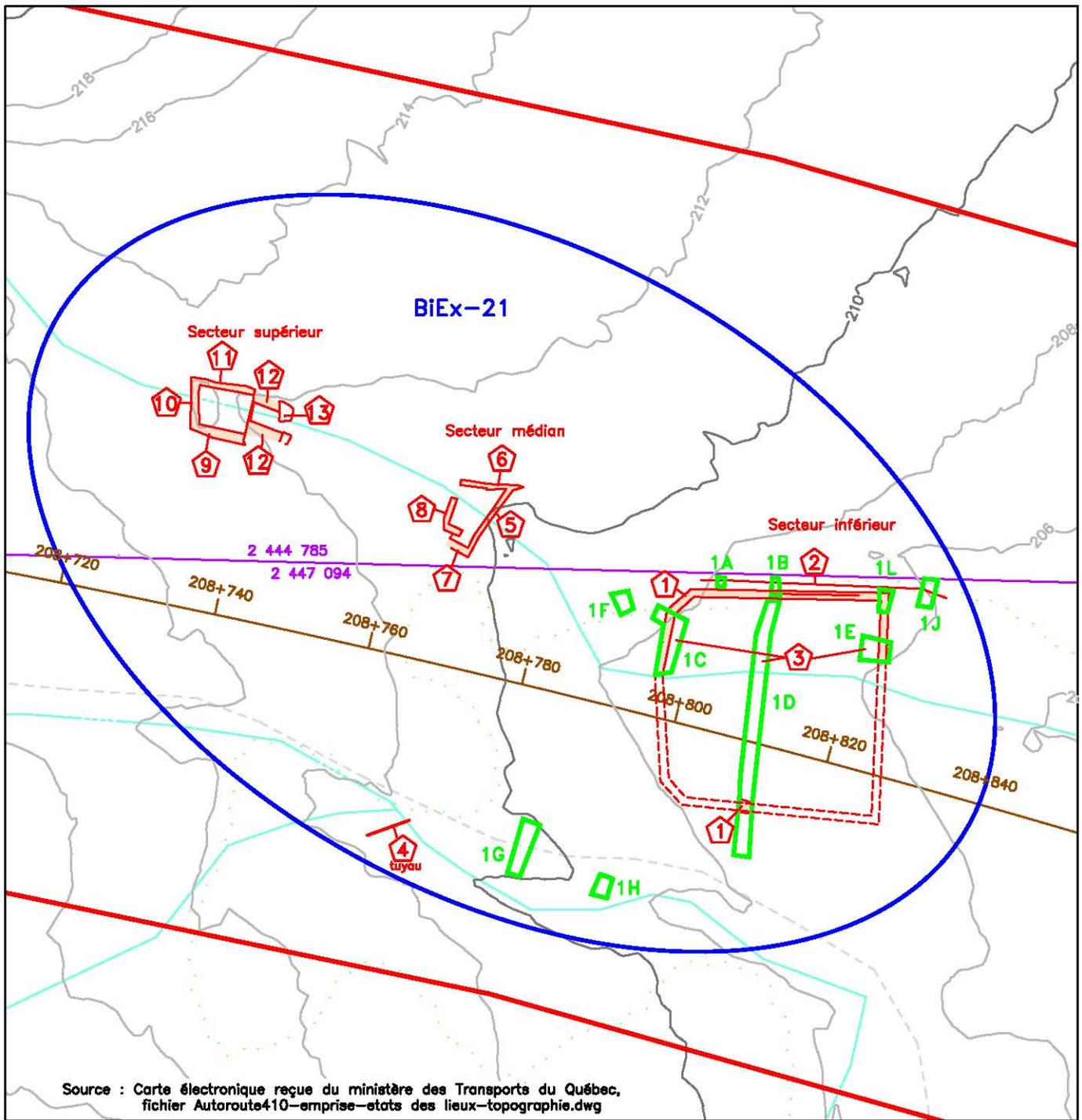
Photo 29 : BiEx-21, vestige 1 visible à la limite de la zone boisée et de la clairière en friche, direction le nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-01)



Photo 30 : BiEx-21, état du vestige 5 et du secteur médian lors de leur découverte, direction ouest (BiEx-21-11-NUM1-05)



Photo 31 : BiEx-21, état du vestige 9 et du secteur supérieur lors de leur découverte, direction sud (BiEx-21-11-NUM1-06)

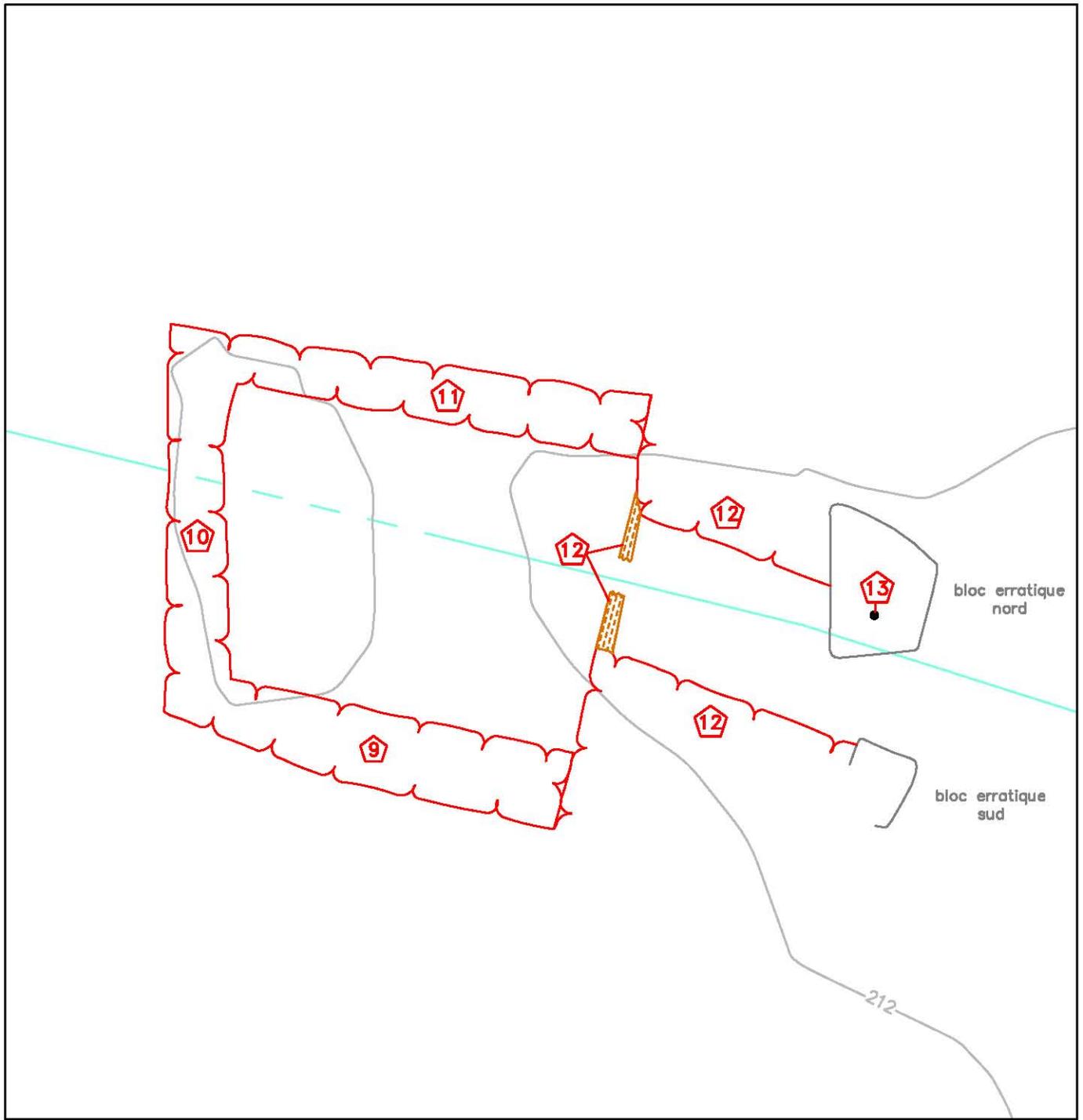


Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec, fichier Autoroute410-emprise-etats des lieux-topographie.dwg

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ ET LE CHEMIN HASKELL HILL (PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET 154-09-1336)
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 PLAN DU SITE ARCHÉOLOGIQUE BiEx-21
 PLAN 9

	SONDAGE EXPLORATOIRE		SITE ARCHÉOLOGIQUE	 ÉCHELLE : 1:750	
	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		CODE BORDEN		
	VESTIGE		EMPRISE		
	MUR EXCAVÉ		LIGNE DE CENTRE ET CHAÎNAGE		
	PROLONGEMENT DE VESTIGE		CADASTRE ET NUMÉRO DE LOT		

MTQ1116



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ ET LE CHEMIN
 HASKELL HILL (PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET 154-09-1336)
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 SECTEUR SUPÉRIEUR, BiEx-21
 PLAN 10

- | | | | |
|--|-------------------|--|-------|
| | VESTIGE | | ROCHE |
| | NUMÉRO DE VESTIGE | | TROU |
| | MAÇONNERIE | | |
| | POUTRE DE BOIS | | |

0 1 2 m
 ÉCHELLE : 1:100



MTQ1116

ethnoscop

Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec,
 fichier Autoroute410-emprise-etats des lieux-topographie.dwg

qui correspond au vestige 13 se trouve sur un bloc erratique de grès qui constitue l'angle sud-est du segment nord du vestige 12.

Le vestige 9 présente un état de conservation médiocre. La végétation (arbres et arbustes) a déstructuré le vestige par endroits et l'action des sols (gel-dégel, poussée, etc.) le ceinturant a accentué son effondrement partiel vers l'intérieur. L'action hydraulique (crue printanière, par exemple) semble aussi à l'origine de la déstructuration de son extrémité ouest. Sa moitié est semble mieux conservée, même s'il est possible qu'initialement, sa moitié ouest ait été moins haute en fonction du dénivelé du cours d'eau (photo 32). À l'est, le vestige 9 est conservé sur environ 0,95 m de hauteur, soit sur 6 à 7 assises (photo 33). À l'ouest, il est conservé sur environ 0,4 m de hauteur (2 assises) (photo 34). La longueur du vestige 9 est d'environ 7,2 m. Sa largeur est d'environ 0,9 m en profondeur tandis qu'à son sommet, cette largeur est plutôt d'environ 0,6 m. Son parement sud est partiellement enfoui et il n'a pas été davantage dégagé. Il est tout de même observable sur environ 0,4 m de hauteur (2 à 3 assises) et présente un appareil irrégulier (photo 35). Le vestige 9 présente deux modes de construction superposés et dans les deux cas, des moellons arrondis à subarrondis allant du caillou (7,5 cm à 25 cm de diamètre) au bloc (plus de 60 cm de diamètre) ont été utilisés. Dans sa portion supérieure, 4 à 5 assises (environ 0,5 m à 0,6 m de hauteur) forment une maçonnerie à double parement avec blocage occasionnel et lié au ciment blanc grisâtre. Les joints sont irréguliers ainsi que baveux à débordants. L'appareil est plus ou moins régulier et principalement disposé en panneresse. Le sommet des assises liées au ciment se termine par un couronnement formé d'une arase recouverte d'un même ciment. Dans la portion inférieure du vestige 9, au moins deux assises (environ 0,4 m à 0,5 m de hauteur) forment une maçonnerie sèche à double parement présentant un appareil à tout venant.

Les vestiges 10 et 11 présentent un mode de construction presque identique à celui des assises inférieures du vestige 9; c'est pourquoi la description qui suit se limitera aux particularités propres à ces maçonneries sèches à double parement. Le vestige 10 présente un état de conservation apparemment mauvais, puisqu'il est conservé sur seulement 0,4 m de hauteur environ (1 à 2 assises) (photo 36). Compte tenu de l'absence d'arbres et de l'épais dépôt d'alluvions récentes qui recouvre le vestige 10, il semble que son dérasement soit dû à l'action hydraulique. Il est aussi possible que ce vestige n'ait pas été élevé davantage et qu'il ait simplement formé un « saut » que devait franchir le ruisseau. Le dégagement de l'extrémité nord du vestige 10 a permis de constater que son appareil se compose par endroits de plus de matériaux de la dimension du caillou (7,5 cm à 25 cm) que celui des vestiges 9 et 11 (photo 37). Ce vestige 10 est d'environ 6,7 m de longueur et d'environ 0,95 m de largeur.

Quant au vestige 11, il se caractérise par un état de conservation médiocre. C'est principalement l'action hydraulique qui semble à l'origine de sa déstructuration et de son effondrement partiel, surtout à son extrémité ouest, là où s'écoulait le ruisseau



Photo 32 : BiEx-21, vestige 9, parement nord, direction sud-ouest
(BiEx-21-11-NUM1-98)



Photo 33 : BiEx-21, parement nord de la moitié est du vestige 9, direction
sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-100)



Photo 34 : BiEx-21, parement nord de la moitié ouest du vestige 9, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-104)



Photo 35 : BiEx-21, parement sud de la moitié est du vestige 9, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-115)



Photo 36 : BiEx-21, vestige 10, direction sud-ouest
(BiEx-21-11-NUM1-106)



Photo 37 : BiEx-21, extrémité nord du vestige 10, direction nord
(BiEx-21-11-NUM1-107)

lors des interventions archéologiques (photo 38). À son extrémité est, c'est plutôt la végétation (arbres) et l'érosion naturelle du talus de la berge qui ont causé l'effondrement partiel. Là encore, c'est le dégagement manuel d'une épaisse couche d'alluvions ou de colluvions recouverte de végétation qui a permis d'observer le vestige. Celui-ci mesure environ 8 m de longueur sur environ 0,9 m de largeur à l'ouest et environ 1,3 m de largeur à l'est. À son extrémité ouest, le vestige 11 se caractérise par un mode de construction typique d'un muret à double parement (photo 39). Cette partie du vestige est conservée sur environ 0,2 m à 0,45 m de hauteur (1 à 2 assises) (photo 40). À l'est, le vestige correspond plutôt à un enrochement de berge qui possiblement à l'origine, devait comprendre au sud, un parement simple présentant un léger fruit (photo 41). Toutefois, l'effondrement du vestige 11 ne permet pas d'en être certain. La partie est du vestige 11 est conservée sur environ 0,5 m de hauteur (1 à 2 assises) (photo 42).

Le vestige 12 est le vestige le plus complexe du secteur supérieur. Il se compose de trois éléments architecturaux : les restes de deux aménagements de pierres orientés selon un axe est-ouest à l'extrémité est des vestiges 9 et 11 et une poutre équarrie sise à la base de l'ensemble du côté ouest (photo 43). La disposition des aménagements de pierres et de la poutre forme un corridor rectiligne d'environ 3 m de largeur et 6,5 m de longueur (photo 44). Ce chemin d'eau est barré à son entrée par la poutre équarrie et sa sortie s'ouvre sur le bassin de retenue du secteur médian. L'état de conservation général du vestige 12 est médiocre. La poutre de bois est partiellement désagrégée et son centre est manquant, alors que les parements intérieurs du chemin d'eau sont partiellement effondrés, possiblement en raison de l'action hydraulique. Les aménagements de pierres sud et nord sont des massifs de pierres et de terre de forme quadrangulaire adossés à la base du talus bordant le lit du ruisseau. Leur mode de construction est identique, mais leurs dimensions horizontales diffèrent légèrement. Le segment sud du vestige fait environ 3,5 m de largeur sur environ 5,4 m de longueur. Il est conservé sur environ 0,4 m à 0,8 m de hauteur (2 à 4 assises). Quant au segment nord, il présente une largeur d'environ 2,5 m pour une longueur d'environ 4 m. Il est conservé sur une hauteur d'environ 0,6 m à 0,8 m (3 à 4 assises). Des moellons arrondis à subanguleux et des pierres ébauchées allant du caillou (7,5 cm à 25 cm) à la pierre (25 cm à 60 cm) ont été principalement disposées en panneresse, du moins du côté ouest. Le parement ouest de chaque segment présente une surface plus ou moins régulière, en plus d'être lié avec un ciment blanc grisâtre (photos 45 et 46). Les larges joints sont baveux à débordants. Sous ces parements ouest et à l'entrée du chemin d'eau se trouve une pièce de bois équarrie apparemment en thuya (photo 47). Cette poutre est dégagée sur une longueur d'environ 3 m. Sa largeur est d'environ 0,3 m et son épaisseur conservée, d'environ 0,16 m. À l'autre extrémité du vestige 12, des blocs erratiques terminent la sortie du chemin d'eau.



Photo 38 : BiEx-21, ruisseau Doolittle s'écoulant à l'angle des vestiges 10 et 11, direction nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-81)



Photo 39 : BiEx-21, moitié ouest du vestige 11, direction ouest (BiEx-21-11-NUM1-90)



Photo 40 : BiEx-21, parement sud de la moitié ouest du vestige 11, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-82)



Photo 41 : BiEx-21, moitié est du vestige 11, direction est (BiEx-21-11-NUM1-87)



Photo 42 : BiEx-21, parement sud de la moitié est du vestige 11, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-79)



Photo 43 : BiEx-21, vestige 12, direction sud-est (BiEx-21-11-NUM1-92)



Photo 44 : BiEx-21, chemin d'eau entre les encoffrements du vestige 12, vers le nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-61)



Photo 45 : BiEx-21, parement ouest du segment nord du vestige 12, direction est (BiEx-21-11-NUM1-76)



Photo 46 : BiEx-21, parement ouest du segment nord du vestige 12, direction nord (BiEx-21-11-NUM1-78)



Photo 47 : BiEx-21, pièce de bois équarrie du vestige 12, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-70)

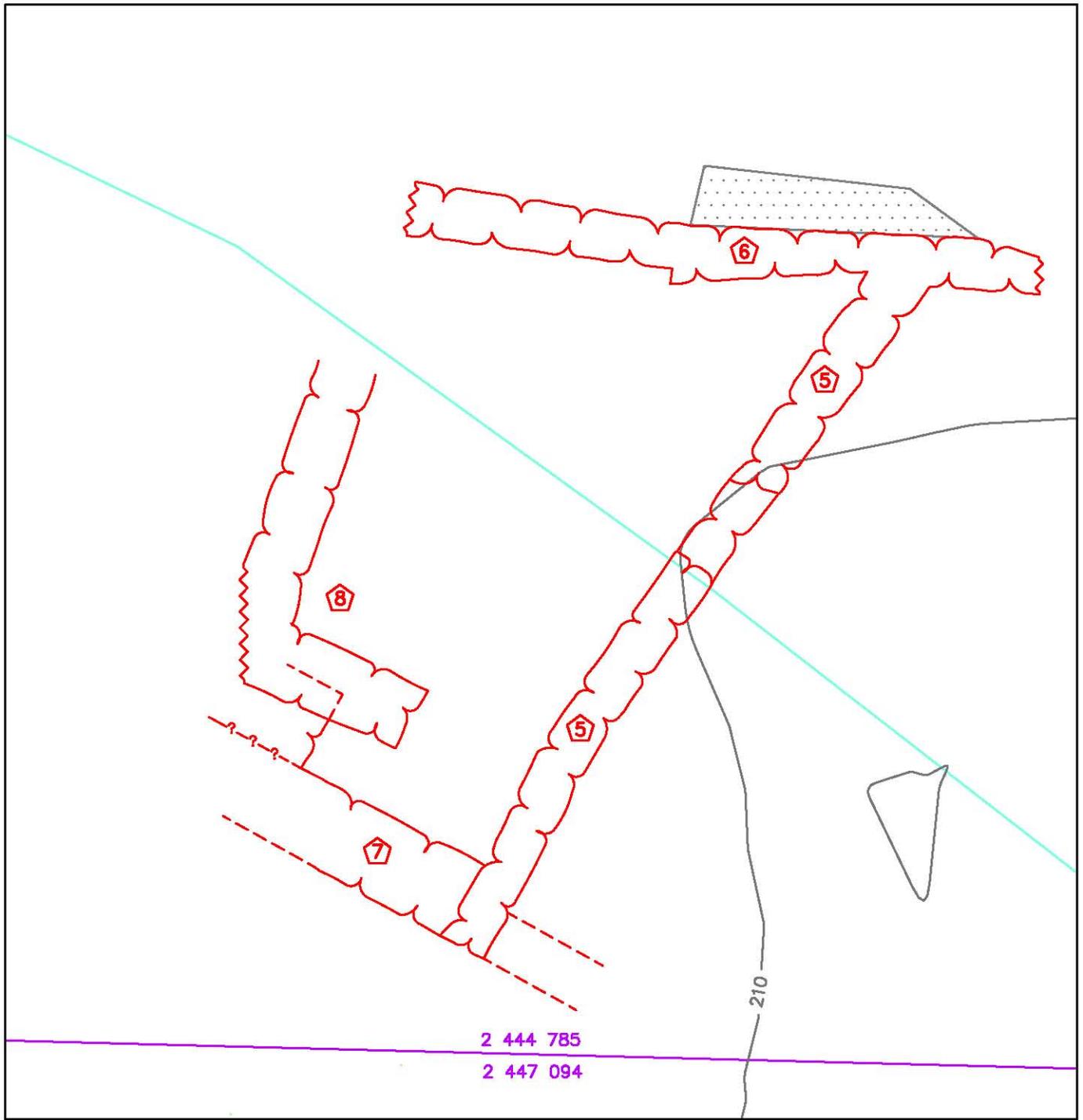
L'ancrage (vestige 13) est percé au sommet du bloc erratique de grès qui termine le parement sud du segment nord du vestige 12 (photo 48). Il s'agit d'un trou circulaire dont les rebords sont émoussés et légèrement irréguliers. Le trou a un diamètre de 0,043 m et sa profondeur est d'environ 0,22 m.

Secteur médian

Le secteur médian se compose de quatre vestiges (vestiges 5 à 8, plan 11). Lors de la première phase d'inventaire, les vestiges 5 et 6 ont été repérés visuellement. Par contre, les vestiges 7 et 8 étaient enfouis sous un épais dépôt d'alluvions récentes. Lors de la seconde phase d'évaluation du site le vestige 8 a été entièrement dégagé manuellement tandis que les autres vestiges du secteur médian ne l'ont été que partiellement. Le vestige 5 forme la limite est de l'ouvrage hydraulique médian. Il s'imbrique avec le vestige 6 et s'appuie contre le vestige 7. Le vestige 6 correspond à la limite nord de l'ensemble structural tandis que le vestige 7 forme sa limite sud. Ce dernier semble imbriqué avec l'assise supérieure du vestige 8 qui occupe le lit du ruisseau exploité, à l'ouest du secteur médian.

Le vestige 5 présente un état de conservation médiocre à mauvais, surtout en ce qui concerne son extrémité nord. Celui-ci est brisé et déstructuré (photo 49). L'action de l'eau, du gel et du dégel ainsi que la végétation ont été ses principaux éléments perturbateurs. Le vestige 5, dans son ensemble, s'étend sur une longueur d'environ 11 m et sa largeur, à son sommet est de 0,55 m tandis qu'à sa base, elle est plutôt d'environ 0,65 m. Sa hauteur résiduelle, qui varie entre 0,25 m à 1,2 m, comprend de 1 à 7 assises. On y observe deux modes ou états de construction : dans sa portion inférieure (4 à 5 assises), la maçonnerie ne comporte pas de liant alors que dans sa portion supérieure (1 à 3 assises), la maçonnerie est liée avec du ciment. Dans les deux cas, des moellons arrondis à subarrondis dont la dimension va du caillou (7,5 cm à 25 cm) au bloc (plus de 60 cm) ont été utilisés pour former une maçonnerie à double parement avec blocage occasionnel. À la jonction des deux modes de construction (entre la 4^e et 5^e assise) se trouve un ressaut qui est observable des deux côtés du vestige et qui s'étend sur environ 0,05 m de largeur.

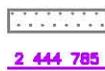
Les assises inférieures du vestige 5 se caractérisent par un appareil disposé à tout venant. Pour ce qui est des assises supérieures, l'appareil est plus ou moins régulier (photo 50). Le tout est principalement disposé en panneresse et lié par un ciment blanc grisâtre. Les larges joints sont baveux à débordants. Les parements de cette partie supérieure du vestige sont bien observables, tant du côté ouest que du côté est. Le sommet de ces assises supérieures se termine par un couronnement cimenté employant toujours le même liant blanc grisâtre.



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ ET LE CHEMIN
 HASKELL HILL (PROJETS MTQ n°154-09-1335 ET 154-09-1336)
 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
 SECTEUR MÉDIAN, BIEx-21
 PLAN 11



MAÇONNERIE
 NUMÉRO DE VESTIGE
 MUR BRISÉ
 PROJECTION DE VESTIGE



ENROCHEMENT
 CADASTRE ET NUMÉRO DE LOT



MTQ1116

0 0,75 1,5 m
 ÉCHELLE : 1:75

ethnoscop

Source : Carte électronique reçue du ministère des Transports du Québec,
 fichier Autoroute410-emprise-etats des lieux-topographie.dwg



Photo 48 : BiEx-21, ancrage (vestige 13), en plan (BiEx-21-11-NUM1-64)



Photo 49 : BiEx-21, extrémité nord du vestige 5, direction nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-188)

Il est important de mentionner qu'un arbre a limité le dégagement de l'extrémité sud du vestige (photo 51). Ce dégagement partiel a néanmoins révélé la possibilité que l'extrémité sud du vestige 5 présente un retour à angle droit vers l'est. De plus, le vestige 5 se caractérise par la présence d'une ouverture se trouvant à environ 2 m au sud de l'extrémité nord (photos 52 et 53). Elle est large d'environ 1,5 m et semble aménagée à mi-hauteur des assises inférieures. Cette ouverture aurait été murée par le dernier état de la construction (assises supérieures liées au ciment), du moins partiellement. Il est également notable que de chaque côté de l'ouverture, les assises supérieures présentent une assise de moins en hauteur formant ainsi des sauts ou des appuis au sommet de la maçonnerie. Ces portions arasées ne sont pas couronnées de ciment et elles occupent toute la largeur du vestige sur environ 0,6 m de longueur. Il apparaît également qu'une partie de la maçonnerie liée au ciment qui obstruait l'ouverture a été arrachée après l'abandon de l'ouvrage hydraulique du secteur médian. Le fait que l'ouverture soit haute d'environ 0,5 m au moment de l'inventaire ne représente donc pas son état d'origine.

Le vestige 6 présente un mode de construction analogue à celui du vestige 5, mais il est très abîmé et partiellement effondré (photos 54 et 55). Son extrémité ouest est brisée (photo 56), de même que son extrémité est (photo 57). Le mauvais état de conservation est principalement dû à l'action de l'eau et des sols (poussées et érosion du talus) ainsi qu'à la végétation. Le vestige 6 mesure environ 7,3 m de longueur sur environ 0,7 m de largeur à sa base et environ 0,6 m de largeur à son sommet. Sa hauteur résiduelle varie entre environ 0,2 m à 0,6 m et de 1 à 5 assises ont été observées. Ces assises forment une maçonnerie en double parement avec blocage occasionnel, dont une à deux assises en maçonnerie sèche dans sa portion inférieure enfouie et de deux à trois assises en maçonnerie liée au ciment blanc grisâtre dans sa portion supérieure hors sol. Les assises inférieures en maçonnerie sèche du vestige 6 semblent se poursuivre vers l'est sur environ 1 m au-delà de l'imbrication des assises supérieures avec le vestige 5. Cette observation suggère que le vestige 6 se compose d'un état initial sans liant et d'un état terminal avec liant. Les observations de terrains laissent croire que le vestige 6 aurait été adossé à un enrochement de berge (plan 11). Au centre du parement sud, un retour d'environ 0,15 m semblait présent (photo 58). Il ne concerne que les assises supérieures qui sont liées au ciment. Mais cette interprétation demeure équivoque, puisque ce « retour » peut aussi être lié à l'effondrement partiel du parement sud. L'état du vestige 6 ne permet pas non plus de confirmer hors de tout doute la présence d'une arase au sommet du vestige, ni même d'un couronnement.

Le vestige 7 n'avait pas été concrètement observé lors de la première phase d'inventaire du site archéologique, mais il a été observé et partiellement dégagé lors de la seconde phase de l'intervention (photo 59). Il n'y avait que des alluvions récentes qui recouvraient le vestige. L'extrémité ouest du vestige 7 suggère la possibilité d'un retour à angle droit vers le nord rejoignant le segment sud du vestige 8, mais le dégagement du vestige est demeuré trop partiel pour le confirmer (plan 11, photo 60). Le lien structural entre les vestiges 7 et 8 est donc considéré comme indéterminé. L'état de conservation du vestige 7 est médiocre, puisque son



Photo 50 : BiEx-21, parement ouest du vestige 5, direction sud-est
(BiEx-21-11-NUM1-145)



Photo 51 : BiEx-21, extrémité sud du vestige 5, direction nord-est
(BiEx-21-11-NUM1-127)



Photo 52 : BiEx-21, ouverture dans le vestige 5, vue du côté ouest, direction sud-est (BiEx-21-11-NUM1-166)



Photo 53 : BiEx-21, ouverture dans le vestige 5, vue du côté est, direction nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-186)



Photo 54 : BiEx-21, vestige 6, direction ouest (BiEx-21-11-NUM1-181)



Photo 55 : BiEx-21, vestige 6, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-167)



Photo 56 : BiEx-21, extrémité ouest du vestige 6, direction est
(BiEx-21-11-NUM1-159)



Photo 57 : BiEx-21, extrémité est du vestige 6, direction sud-ouest
(BiEx-21-11-NUM1-176)



Photo 58 : BiEx-21, parement sud du vestige 6, direction nord (BiEx-21-11-NUM1-169)



Photo 59 : BiEx-21, vestige 7, direction ouest-nord-ouest
(BiEx-21-11-NUM1-131)



Photo 60 : BiEx-21, extrémité ouest dégagée du vestige 7, direction nord-est
(BiEx-21-11-NUM1-140)

seul parement observable est partiellement effondré. Les perturbations semblent principalement dues à l'action hydraulique. La longueur totale du vestige est indéterminée, mais la largeur dégagée est d'environ 0,8 m à 1,3 m. De 1 à 2 assises sont toujours en place sur une hauteur résiduelle d'environ 0,4 m. Son mode de construction correspond apparemment à une maçonnerie sèche en double parement (photo 61). L'appareil ainsi que les assises sont irréguliers et des moellons arrondis à subanguleux d'une dimension allant du caillou (7,5 cm à 25 cm) au bloc (plus de 60 cm) sont disposés à tout venant. Le parement nord est le seul à avoir été suffisamment dégagé pour être observé. L'irrégularité et les dimensions du vestige 7 diffèrent sensiblement de celles enregistrées pour les autres vestiges du secteur médian. Cela ajouté au fait que ce vestige vient s'appuyer contre le vestige 5, laisse croire que sa construction serait plus récente. Il apparaît possible que l'aménagement du vestige 7 ait visé à obstruer l'espace situé entre les vestiges 5 et 8.

Le vestige 8, recouvert par un épais dépôt d'alluvions récentes, constitue le seul vestige qui était entièrement enfoui sur les lieux. Sa découverte s'est effectuée lors du dégagement partiel du vestige 7. Seule son assise supérieure était alors partiellement visible. *A priori*, cette assise avait été associée à la poursuite du vestige 7. Le vestige 8 se compose de deux segments de maçonnerie à double parement liée au mortier avec blocage occasionnel qui forment un L (photos 62 et 63). Le segment ouest fait environ 4,2 m de longueur, alors que le segment sud a environ 2,4 m de longueur. Leur largeur est d'environ 0,8 m. Il apparaît que le segment sud a été réemployé comme assise de fondations pour un bâti maçonné lié au ciment, dont il ne reste qu'une assise partielle, observable sur à peine 1 m de longueur (photo 64). Ce mode de construction diffère nettement de celui de l'état initial du vestige 8. Il est plutôt analogue à celui des assises supérieures des vestiges 5, 6 et 9.

L'état de conservation du vestige 8 est moyen. Le mortier s'effrite quelque peu et l'angle extérieur des deux segments est partiellement brisé (photo 65). De plus, le sommet des vestiges correspond à un dérasement. Cela est confirmé par le fait que seul le segment sud a été réutilisé. Le vestige 8 est conservé sur au moins 0,4 m de hauteur (1 à 2 assises), en excluant l'assise supérieure liée au ciment du segment sud. Les segments ouest et sud présentent un mode de construction identique qui correspond apparemment à l'état initial des vestiges. L'appareil est irrégulier et disposé à tout venant formant des assises plus ou moins régulières. Il est fait de moellons arrondis à subanguleux et de pierres plates anguleuses (dalles) possiblement ébauchées. La dimension des matériaux va du caillou (7,5 cm à 25 cm) au bloc (plus de 60 cm). Le liant utilisé est un mortier jaunâtre à blanc jaunâtre au sable grossier. Les joints sont larges et leur état est évidé.



Photo 61 : BiEx-21, vestige 7, direction est-sud-est (BiEx-21-11-NUM1-135)



Photo 62 : BiEx-21, vestige 8, direction sud-sud-ouest
(BiEx-21-11-NUM1-148)



Photo 63 : BiEx-21, segment sud du vestige 8, direction ouest-nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-142)



Photo 64 : BiEx-21, segment sud du vestige 8, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-144)



Photo 65 : BiEx-21, angle des segments du vestige 8, direction nord-nord-est (BiEx-21-11-NUM1-149)

Secteur inférieur

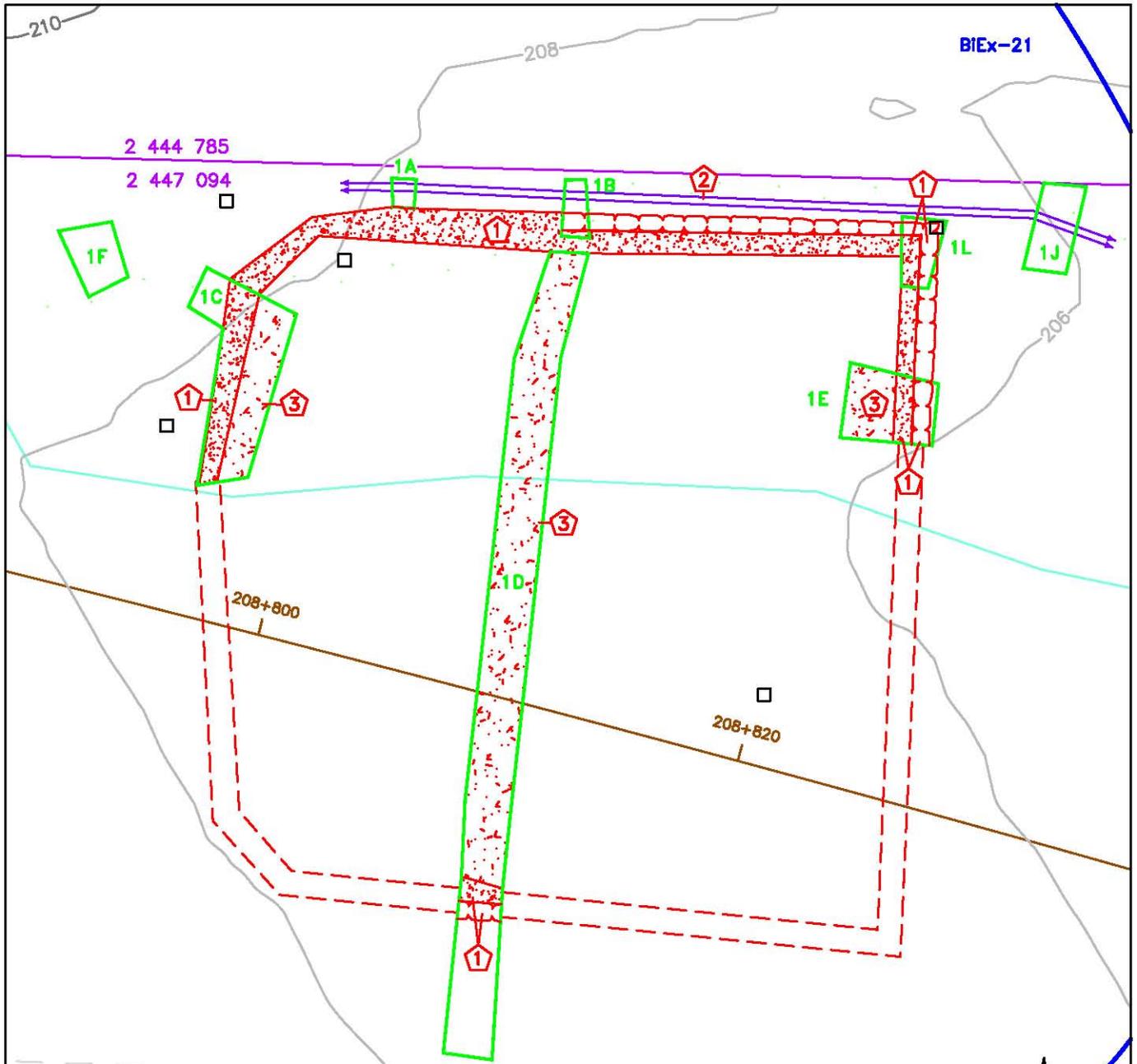
Le secteur inférieur est celui qui se trouve le plus à l'est de l'ensemble des ouvrages hydrauliques, en aval du ruisseau Doolittle. L'inventaire initial a permis un relevé sommaire des nombreux vestiges visibles et une évaluation par sondages manuels du secteur inférieur et de son vestige principal a été réalisée. Au total, cinq sondages de 0,50 x 0,50 m ont été excavés à proximité de cet important vestige bétonné et aucun ne contenait d'artefacts. Par contre, le sondage effectué à l'extrémité orientale de ce vestige 1 a permis de découvrir le sommet dérasé d'un segment enfoui formant un retour à angle droit vers le sud. Un autre sondage, situé au sud du centre du vestige 1, a mis au jour une dalle de béton goudronné (vestige 3) sous environ 0,3 m de remblais (loam sableux et graveleux brun grisâtre).

Lors de la seconde phase d'évaluation du site archéologique BiEx-21, un total de 10 sondages exploratoires a ensuite été effectué dans le secteur inférieur, dont 8 étaient mécaniques (1C à 1H, 1J et 1L) et 2 étaient manuels (1A et 1B) (plan 9). Ils ont tous été réalisés aux environs du vestige 1 afin de mieux le définir. Aucun artefact n'a été découvert ou récolté dans ces sondages ni lors du nettoyage des vestiges outre des débris de démolition tels des fragments de pierres, de béton et rarement de tuyau en grès, de tige en acier ou de brique (parfois marquées « LOOMI8 »). Aucun débris de ces matériaux de construction n'a été récolté ou conservé. Par contre, sept sondages ont permis de dégager partiellement les vestiges 1 à 3. Le tableau 7 résume la stratigraphie relevée pour chacun des sondages effectués ainsi que leur dimension respective.

Le sondage manuel 1A a permis de dégager et de décrire le parement extérieur du vestige 1 ainsi que le vestige 2 (conduite en grès). Quant au sondage manuel 1B, il a mis au jour une section du vestige 1 qui porte les traces de son dérasement, en plus de mettre en évidence son parement extérieur ainsi que la continuité du vestige 2. Les sondages mécaniques 1C, 1D, 1E et 1L ont permis de dégager davantage les vestiges 1 et 3. Pour ce qui est des sondages mécaniques 1F à 1H, ils ont uniquement permis d'observer la séquence stratigraphique et le réaménagement du terrain bordant le vestige 1. Le sondage mécanique 1J a, quant à lui, permis de localiser l'extrémité est du vestige 2.

Aux trois vestiges du secteur inférieur qui viennent tout juste d'être mentionnés et qui tous ont été repérés lors de la première phase d'évaluation du site archéologique BiEx-21 (vestiges 1 à 3 plans 9 et 12), s'ajoute un dernier vestige, une conduite métallique observée lors de la seconde phase d'évaluation (vestige 4, plan 9). La découverte de ce vestige 4 a découlé de la visite de M. Herring (le 2 novembre 2011 en après-midi), ancien propriétaire du lot cadastral sur lequel se situe le site. Les vestiges 1 et 3 forment l'ensemble de l'ouvrage hydraulique du secteur inférieur. Le vestige 2 (conduite en grès) longe l'ouvrage immédiatement au nord, alors que le vestige 4 (conduite métallique) se localise à une trentaine de mètres plus au sud-ouest.

Tableau 7 : BiEx-21, description des sondages archéologiques de la seconde phase d'évaluation			
Numéro	Dimension	Stratigraphie type	Technique
1A	1,5 m x 1,5 m	Humus (\pm 5-10 cm), sur loam sableux organique et graveleux brun grisâtre foncé (\pm 2-5 cm, sol remanié plus humique), sur loam sableux brun grisâtre avec fragments de béton, cailloux et pierres (\pm 10-15 cm, démolition), sur loam sableux et graveleux brun-gris jaunâtre avec cailloux (\pm 15-25 cm, comblement tranchée conduite-vestige 2), sur limon sableux et graveleux brun jaunâtre à orangé ($>$ 10 cm, till, Bh)	Manuelle
1B	1,5 m x 3 m	Humus (\pm 5-10 cm), sur loam sableux organique et graveleux brun grisâtre foncé (\pm 5-10 cm, sol remanié plus humique), sur loam sableux brun grisâtre avec fragments de béton, cailloux et pierres (\pm 25 cm, démolition), sur loam sableux et graveleux brun-gris jaunâtre avec cailloux (\pm 10-35 cm, comblement tranchée conduite-vestige 2), sur limon sableux et graveleux brun jaunâtre à orangé ($>$ 10 cm, till, Bh)	Manuelle
1C	4 m x 10 m	Humus (\pm 5-10 cm), sur loam sableux et graveleux brun grisâtre (\pm 15-35 cm, remblais), sur limon sableux et graveleux brun orangé à jaunâtre avec cailloux ($>$ 20 cm, till, Bh)	Mécanique et manuelle
1D	2,5 m x 39 m	Humus (\pm 5-10 cm), sur loam sableux à argileux et graveleux brun grisâtre avec cailloux (\pm 40-80 cm, remblais), sur loam sableux à argileux avec fragments de béton, cailloux, pierres et blocs ($>$ 60-100 cm, démolition)	Mécanique et manuelle
1E	4 m x 4,5 m	Idem que 1D	Mécanique et manuelle
1F	2,5 m x 4 m	Humus (\pm 5-10 cm), sur loam sableux brun grisâtre avec cailloux et pierres (\pm 20-45 cm, remblais), sur limon sableux et graveleux brun orangé à jaunâtre avec cailloux ($>$ 30 cm, till, Bh)	Mécanique
1G	2,5 m x 7 m	Humus (\pm 5-10 cm), sur loam sableux brun à brun grisâtre avec cailloux et pierres (\pm 30-60 cm, remblais), sur limon sableux et graveleux brun orangé à jaunâtre avec cailloux ($>$ 30 cm, till, Bh)	Mécanique
1H	2,5 m x 3 m	Idem que 1G	Mécanique
1J	2,5 m x 4,5 m	Idem que 1F	Mécanique
1L	2 m x 3 m	Humus (\pm 5-10 cm), sur loam sableux et graveleux brun grisâtre ($>$ 10 cm, remblais)	Mécanique et manuelle



Source : Cartes électroniques reçues du ministère des Transports du Québec, fichiers Autoroute410-emprise-etats des lieux-topographie.dwg

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1:250



PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410 ENTRE LE BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ ET LE CHEMIN HASKELL HILL (PROJETS MTQ n° 154-09-1335 ET 154-09-1336)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
SECTEUR INFÉRIEUR, BIEx-21
PLAN 12

	SONDAGE EXPLORATOIRE		BÉTON	<u>2 444 785</u>	CADASTRE ET NUMÉRO DE LOT
1A	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		TUYAU		
	SONDAGE NÉGATIF		PROJECTION DE VESTIGE		
	VESTIGE		SITE ARCHÉOLOGIQUE		
	NUMÉRO DE VESTIGE	BIEx-21	CODE BORDEN		
	MAÇONNERIE	<u>208+800</u>	LIGNE DE CENTRE ET CHAINAGE		

MTQ1116

ethnoscop

L'historique des lieux a révélé que le bâti constitué par les vestiges 1 et 3 correspond à l'ancien réservoir d'alimentation en eau potable de la municipalité de Lennoxville. Selon l'information recueillie, sa désaffectation date seulement des années 1980. Cela permet de statuer que ces vestiges ne peuvent être qualifiés d'archéologiques, au regard de la définition d'un site archéologique acceptée par le MCCCCF; c'est pourquoi les différents vestiges du secteur inférieur ne seront que très sommairement présentés ici.

Les vestiges 1 et 3 correspondent respectivement aux restes des murets et du fond du réservoir. En plan, le réservoir est en forme d'écu. Les contours du bassin sont constitués d'assises enfouies en maçonnerie sèche sur lesquelles repose un muret en maçonnerie lié au ciment du côté extérieur et un parement de béton du côté intérieur (photos 66 à 69). Le parement intérieur bétonné a été doublé postérieurement à la construction du bassin (photo 70). Le muret était surmonté d'un couronnement en béton (photo 71) qui devait être clôturé (photo 72). Le fond du bassin est fait d'une dalle de béton goudronné qui présente une pente légère sur les côtés avant de plonger abruptement en son centre (photo 73). Le remblai de démolition excavé dans les sondages mécaniques 1C, 1D, 1E et 1L (photo 74) ainsi que les brisures et arrachements observés au sommet du vestige 1 (photo 75) confirment la destruction mécanique du réservoir.

Le vestige 2 est une conduite en grès grossier qui a été dégagé partiellement sur environ 31,5 m de longueur à une distance d'environ 0,6 m à 1 m du parement nord du réservoir (vestige 1) (photo 76). Au moins 9 sections de tuyau d'environ 1 m de longueur et 0,3 m de diamètre extérieur (photo 77) ont été observées. Les sections sont emboîtées de manière à ce que leur contenu s'écoule vers l'est. Elle a été posée dans une tranchée d'environ 1 m de profondeur sur environ 0,75 m de largeur qui a été creusée à même le till. Les déblais ont été utilisés pour remblayer le tout. L'état de conservation de la conduite est mauvais. Elle est non opérationnelle ainsi que désarticulée et écrasée en de nombreux endroits. Cet état est principalement dû à la démolition du réservoir. En raison de son orientation ouest-est, la conduite (vestige 2) n'était probablement pas associée au bassin bétonné du secteur inférieur mais peut-être plus à l'ouvrage hydraulique du secteur médian.

Le vestige 4 est une conduite en métal ferreux ou plombifère dont au moins trois sections de tuyau ont été observées, entièrement ou en partie (photo 78). Chaque section fait environ 1,8 m de longueur et 0,13 m de diamètre extérieur. Le mode de fixation (bague) n'a pas été observé. Cette conduite est enfouie à environ 1 m sous la surface actuelle et elle présente une pente descendante vers le nord-est. Elle est désarticulée et non opérationnelle. Selon l'information recueillie, cette conduite reliait des puits de source (*bucket springs*) au réservoir (vestige 1).

Interprétations

Au terme de l'intervention, il est possible de formuler plusieurs interprétations pour les vestiges mis au jour sur le site archéologique BiEx-21. Les interprétations des



Photo 66 : BiEx-21, angle nord-est du vestige 1 dans le sondage 1L, direction ouest (BiEx-21-11-NUM1-214)



Photo 67 : BiEx-21, profil du vestige 1 dans le sondage 1C, direction nord-est (BiEx-21-11-NUM1-33)



Photo 68 : BiEx-21, parement extérieur du vestige 1 dans le sondage 1B, direction sud (BiEx-21-11-NUM1-209)



Photo 69 : BiEx-21, parement intérieur du vestige 1 à l'extrémité nord du sondage 1D, direction nord (BiEx-21-11-NUM1-35)



Photo 70 : BiEx-21, dérasement du vestige 1 dans le sondage 1B, direction est (BiEx-21-11-NUM1-207)



Photo 71 : BiEx-21, couronnement en béton du vestige 1, direction est (BiEx-21-11-NUM1-203)



Photo 72 : BiEx-21, vestiges de la clôture métallique qui était fixée au couronnement en béton à l'angle nord-ouest du vestige 1, direction sud-ouest (BiEx-21-11-NUM1-201)



Photo 73 : BiEx-21, vestige 3 à l'extrémité nord du sondage 1D, direction nord-ouest (BiEx-21-11-NUM1-220)



Photo 74 : BiEx-21, paroi est à l'extrémité sud du sondage 1D, direction est (BiEx-21-11-NUM1-56)



Photo 75 : BiEx-21, dérasement du vestige 1 dans le sondage 1E, direction sud (BiEx-21-11-NUM1-218)



Photo 76 : BiEx-21, conduite (vestige 2), direction est
(BiEx-21-11-NUM1-193)



Photo 77 : BiEx-21, vestige 2 dans le sondage 1A, vers le sud
(BiEx-21-11-NUM1-199)



Photo 78 : BiEx-21, conduite (vestige 4), direction sud
(BiEx-21-11-NUM1-190)

vestiges et de leur fonctionnement seront présentées dans un premier temps⁵ pour ensuite aborder la nature et de la datation du site.

Le secteur supérieur se compose d'un barrage (vestige 12) et de trois murets de soutènement (vestiges 9, 10 et 11) formant un petit bassin de rétention en amont du vestige principal. Le bassin de rétention correspond probablement à un réservoir d'eau, tel qu'il est mentionné dans les actes de vente de 1898 (Worthington, 1898a et 1898b). Ce réservoir aurait une superficie d'environ 190 m² et une profondeur d'au moins 1 m. En volume, sa capacité était donc d'au moins 190 m³ d'eau. Le mauvais état de conservation du muret ouest du bassin (vestige 10) ne permet pas de déterminer par quel type d'ouverture l'eau s'emmagasinait dans le réservoir. La poutre qui barre l'entrée du passage traversant le barrage (vestige 12) est un vestige de la vanne ou du râtelier qui composait la prise d'eau et qui contrôlait l'écoulement de l'eau vers le secteur médian. Le passage précédé par la vanne correspond à un chemin d'eau par où le surplus du réservoir passait, ainsi que l'eau qui devait alimenter le bassin du secteur médian.

Le secteur médian se compose d'un barrage (vestige 5) et de deux murets de soutènement (vestiges 6 et 7) qui forment un bassin de rétention en amont du vestige 5. Ce petit bassin correspond aussi à un réservoir d'eau, comme l'indiquent les données historiques. Le réservoir ainsi formé devait avoir une superficie d'au moins 35 m² et une profondeur d'au moins 1 m. Sa capacité en volume d'eau était donc d'au moins 35 m³. L'ouverture percée dans le barrage (vestige 5) était probablement un déversoir pour évacuer le trop-plein du bassin. Cette interprétation du secteur médian concerne l'état final des vestiges observés. Ceux-ci suggèrent l'existence d'un état initial dont fait partie le vestige 8.

Le premier état du secteur médian devait se composer d'un barrage (vestige 5) et de deux murets de soutènement (vestiges 6 et 8). Il pourrait s'agir d'un réservoir, mais il est plus probable que l'ensemble constituait un canal d'aménée pour le réservoir initial du secteur inférieur. Selon cette seconde hypothèse, la prise d'eau qui permettait l'écoulement entre les secteurs médian et inférieur devait se situer à l'emplacement du vestige 7. L'aménagement de celui-ci semble effectivement postérieur aux vestiges 5 et 8. Toujours selon l'hypothèse de la prise d'eau, le vestige 8 aurait pu servir à la fois de muret de soutènement et de passe d'entrée. Il apparaît que l'ouverture percée dans le barrage (vestige 5) devait déjà faire office de déversoir. Cela expliquerait également la présence d'un lit de ruisseau canalisé et asséché immédiatement au nord de la conduite en grès (vestige 2) et du réservoir (vestige 1) dans le secteur inférieur.

Le secteur inférieur se compose des vestiges d'un réservoir (vestiges 1 et 3) et de deux conduites d'eau (vestiges 2 et 4). La conduite métallique (vestige 4) semble avoir alimenté le réservoir (vestiges 1 et 3). Quant à la conduite en grès (vestige 2), elle semble plutôt reliée au barrage (vestige 5) du secteur médian et au déversoir

5. Les interprétations et la nomenclature employées pour décrire les structures mises au jour sont principalement issues de Pintal (1998) et de Royer (1996).

qui s'y trouve. C'est donc le petit bassin de rétention du secteur médian qui devait alimenter le vestige 2. Celle-ci a probablement desservi le village de Lennoxville.

Le réservoir du secteur inférieur (vestiges 1 et 3) présente au moins deux états de construction. En ce qui concerne le premier, il est impossible d'établir sans équivoque que le réservoir a d'abord été entièrement en maçonnerie, puis revêtu d'une couche de béton. Il est probable que le réservoir initial a été alimenté à la fois par l'ouvrage du secteur médian et par des conduites métalliques analogues au vestige 4. Quant au second état, il semble uniquement lié à une réfection du revêtement bétonné du parement intérieur des murs du bassin (vestige 1). Il demeure possible que le fond (vestige 3) ait subi une réfection au même moment. Selon l'information recueillie auprès de M. Herring, le dernier état du réservoir a possiblement été alimenté uniquement par des conduites métalliques comme le vestige 4. La superficie du réservoir était d'environ 950 m² et sa profondeur surpassait 1,5 m. En volume d'eau, sa capacité était assurément de plus de 1 500 m³.

La vocation du site archéologique BiEx-21 est évidemment de nature hydraulique et liée à un service d'utilité publique, puisqu'il s'agit de réservoirs d'alimentation en eau et des infrastructures associées. Les données historiques et l'information obtenue indiquent que ce complexe hydraulique alimentait en eau la municipalité de Lennoxville afin de combattre les incendies, de remplir la citerne de la gare et de répondre aux besoins domestiques en eau potable.

Toujours selon les données historiques, les ouvrages hydrauliques les plus anciens (secteurs supérieur et médian) datent de la fin du XIX^e siècle. Leur construction s'est apparemment déroulée de 1898 à 1903. Il est probable que l'état initial du réservoir bétonné du secteur inférieur est contemporain des ouvrages maçonnés situés en amont du ruisseau Doolittle, mais cela n'a pas pu être confirmé. De 1903 à 1916, le complexe hydraulique est la propriété d'une compagnie privée, la Lennoxville Waterworks Company Ltd. Ensuite, la municipalité de Lennoxville en a été la propriétaire jusqu'à sa désaffectation.

Le moment de l'abandon des ouvrages hydrauliques des secteurs supérieur et médian demeure indéterminé. Selon l'information fournie par M. Herring (ancien propriétaire des lots 200, 201 et 202), cet abandon daterait d'au moins 50 ans. Les données iconographiques suggèrent que la réfection du réservoir bétonné du secteur inférieur était déjà réalisée en 1966. Ces mêmes sources et l'information recueillie auprès de la municipalité de Lennoxville indiquent que la démolition du secteur inférieur a eu lieu vers le milieu des années 1980.

CONCLUSION

Un projet routier du MTQ situé sur le territoire de la Direction de l'Estrie a donné lieu à un inventaire archéologique au cours de l'été et de l'automne 2011. L'emprise de ce projet a couvert une distance approximative de 7592 km sur laquelle des inspections visuelles et des sondages archéologiques ont été réalisés. Au total, 1592 sondages ont été excavés dans cette emprise et ont mené à la découverte de deux sites archéologiques qui ont fait l'objet d'une évaluation par sondages et d'un relevé architectural.

Le premier, BiEx-20, correspond à une occupation de type agrodomestique (ferme) datée du milieu du XIX^e siècle. Des sections de murs de fondations d'un bâtiment et des artefacts ont été dégagés et enregistrés dans 19 des sondages excavés dans ce secteur. La collection d'artefacts a été inventoriée et déposée au laboratoire d'archéologie du MCCCCF. Le site est localisé entre les chaînages 206 + 090 et 206 + 140 et couvre une superficie approximative de 2500 m². Étant donné que ce site a été détruit lors des travaux de déboisement précédant la construction de l'autoroute 410, aucune expertise supplémentaire n'est possible pour décrire davantage cet établissement agricole. L'expertise réalisée a cependant amplement permis de documenter l'occupation de cet espace.

Le second, BiEx-21, est caractérisé par la présence d'ouvrages hydrauliques utilisés vers la fin du XIX^e siècle. Sept sondages et une inspection visuelle ont révélé des sections de vestiges de maçonnerie, d'une prise d'eau et d'un barrage ainsi que des vestiges de béton d'un réservoir. Ces éléments ont été dégagés et enregistrés entre les chaînages 208 + 710 et 208 + 840 et couvraient une superficie approximative de 10 725 m². À la suite de l'inventaire archéologique et du relevé architectural, aucune nouvelle intervention archéologique n'a été recommandée.

En ce qui a trait au reste de l'emprise du projet routier, aucune intervention supplémentaire n'est jugée nécessaire. Le MTQ peut donc procéder aux travaux de construction prévus, sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET OUVRAGES

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA).
[Ressource électronique]. Québec.

AGIN, Guy

1993 *Surveillance et inventaire archéologique sur le tracé de la ligne hydroélectrique de 120 kV, des postes Saint-François à Galt.* Ville de Sherbrooke, rapport inédit, 68 pages.

ARKÉOS

1997 *Prolongement vers PNGTS. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, rapport présenté à Gazoduc TQM.

1988 *Étude de potentiel archéologique des M.R.C. de Coaticook, Memphrémagog et Sherbrooke.* Rapport remis à la M.R.C. de Coaticook, 199 pages.

1983 *Étude de potentiel archéologique de l'embranchement Granby - Sherbrooke, région 2.* Gaz Inter-Cité Québec inc. et SNC/Lavalin, 30 pages.

BARRÉ, George

1970 *Inventaire des collections préhistoriques du Québec au Musée national de l'Homme,* Ministère des Affaires culturelles, ms, n. p.

BILODEAU, Robert

1998 *Inventaires archéologiques, projets d'infrastructures routières des directions territoriales Mauricie, Centre-du-Québec, Laurentides-Lanaudière et Estrie.* Ministère des Transports du Québec, Contrat 6000-95-AD02, rapport inédit, 54 pages.

BRASSARD, Michel, et Myriam LECLERC

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : guide à l'usage des amateurs et des professionnels.* Québec, Université Laval, Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions, 207 pages. (Cahiers d'archéologie du CELAT; 12).

CLERMONT, Norman, et Claude CHAPDELAINÉ

1981 « Le site préhistorique de Bishop », *Recherches amérindiennes au Québec.* vol. 21, n° 3, p. 231-238.

BIBLIOGRAPHIE

CODÈRE, Yvon

1996 *Des pierres et des hommes*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, rapport inédit, 62 pages.

DUMAIS, Pierre

2001 *Ligne à 120kV Magog-Sherbrooke. Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.

DUMONT, Jean

1987 *Étude de potentiel archéologique pour le parc littoral récréo-touristique de la Ville de Magog*. Roche lté, Groupe-conseil, rapport déposé à la Ville de Magog.

DUVAL, Michel, et M. LAMY

1969 *Compte rendu sommaire des recherches sur les sites de Lennoxville pour l'année 1968*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 42 pages.

ETHNOSCOPI

2012a *Inventaires archéologiques (2009). Boulevard de l'Université, Sherbrooke et Valcourt*. Ministère des Transports, Direction de l'Estrie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, 32 pages.

2012b *Inventaires archéologiques (2009). Hatley et Boulevard de l'Université, Sherbrooke*. Ministère des Transports, Direction de l'Estrie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, 35 pages.

1987 *Étude de potentiel archéologique : projet de raccordement de l'autoroute 410 au chemin Bel-Horizon*. Montréal, André Marsan et Associés; Ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, 62 pages.

GAUVIN, Robert

1995 *Guide des céramiques : selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada – Région du Québec*. Québec, Patrimoine canadien, Parcs Canada. Rapport inédit.

GRAILLON, Éric

2001 *Animation et évaluation archéologique sur le site du Vieux-Pont (BiEx-1), secteur Lennoxville/Ascot, été 2000*. Centre de recherche et d'animation en archéologie de l'Estrie; Musée du Séminaire de Sherbrooke, rapport inédit, 31 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- 1994 *Inventaire de la collection archéologique James Hosking (Estrie)*. Ministère de la Culture et des Communications, rapport inédit, 134 pages.
- GUIMONT, Jacques
1982 *Potentiel archéologique in Ethnotech inc. (éd.), Étude d'ensemble du patrimoine*. Ville de Sherbrooke. Québec, ministère des Affaires culturelles, 6 tomes, 470 pages.
- INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT (IRDA)
2008 *Carte pédologique, feuillet 21E5101*, www.irda.qc.ca, consulté février 2012.
- KARKLINS, Karlis (dir.)
2001 *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parcs Canada, 297 pages.
- LESSARD, Michel, et Huguette MARQUIS
1972 *Encyclopédie de la maison québécoise : 3 siècles d'habitations*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 728 pages.
- LÉVESQUE, René
1962 « Les richesses archéologiques au Québec », Sherbrooke, Société d'archéologie de Sherbrooke.
- MILLER, George L.
1991 « A Revised Set of CC Index Values for Classification and Economic Scaling of English Ceramics from 1787 to 1880 », *Historical Archaeology*, n° 25, p. 1-25.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (MCCCF)
Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Gouvernement du Québec, Québec (février 2011)
- Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec. Gouvernement du Québec, Québec (février 2011)
- MORIN, Bertrand
1981 *Évaluation archéologique dans les Cantons-de-l'Est, été 1980*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 117 pages.

BIBLIOGRAPHIE

MORIN, Bertrand et Éric GRAILLON

1994 *Inventaire des sites archéologiques inédits en Estrie*, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, rapport inédit, 24 pages.

PARCS CANADA

2007 *Nomenclature en vigueur à Parcs Canada : région du Québec*, Québec, Parcs Canada, Services archéologiques et Service de gestion des collections. Inédit.

PATRIMOINE EXPERTS

2005 *Inventaires archéologiques (été 2004). Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. Ministère des Transports du Québec, rapport inédit, 40 pages.

2003 *Inventaires archéologiques (été 2004), Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. MTQ, rapport inédit, 54 pages et annexe.

2001 *Inventaires archéologiques, direction de l'Estrie, été 2000*. Ministère des Transports du Québec, 78 pages. Rapport inédit.

2000 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. MTQ, rapport inédit, 59 pages et annexe.

1999 *Inventaires archéologiques, Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest*. MTQ, rapport inédit, 87 pages et annexe.

s.d. *Inventaires archéologiques, direction de l'Estrie, 2010*. Ministère des Transports du Québec, à paraître.

PINTAL, Jean-Yves

2001 *Municipalité du canton de Dudswell, aménagement d'une nouvelle carrière, étude de potentiel archéologique*. Étude inédite remise à CJB Environnement inc., Sainte-Foy.

1998 *Ancienne centrale Chaudière : relevés archéologiques*, Innergex, 65 pages. Rapport inédit.

PLOURDE, Michel

1988 *Inventaire archéologique, route 108, Eustis, canton Hatley*. Ministère des Transports du Québec, Service de l'environnement, 8 pages. Rapport inédit.

BIBLIOGRAPHIE

RATIO, Pierre-Jacques

1992 *Étude de potentiel du site Jones à Vale-Perkins*. Ministère des Affaires culturelles du Québec

ROBITAILLE, André, et Michel ALLARD

1997 *Guide pratique d'identification des dépôts de surface au Québec : notions élémentaires de géomorphologie*. Édition révisée, Québec, Publications du Québec, 109 pages.

ROY, Christian

2007 « Premiers regards sur le dépotoir de la fabrique de pipes à fumer Henderson, 1847-1876 », *Archéologiques*, n° 20, p. 38-54.

2008 « Note de recherche : de deux nouvelles marques de fabricant utilisées par la manufacture de pipes à fumer Henderson de Montréal », *Archéologiques*, n° 21, p. 76-83.

ROYER, Martin

1996 *Le barrage du moulin Brown : relevés archéologiques*. Ville de Beauport, 51 pages. Rapport inédit.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC.

2008 *Inventaire archéologique (été 2006)*. Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. MTQ, rapport inédit, 54 pages et annexe.

2007 *Inventaires archéologiques (été 2006)*, Direction de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. MTQ, rapport inédit, 88 pages et annexe.

1993 *Évaluation des ressources archéologiques de la rivière Magog, Ville de Sherbrooke, 1992*. Ville de Sherbrooke/MAC, rapport inédit, 319 pages.

TRANSIT ANALYSE

1990 *Inventaire archéologique réalisé sur le territoire de la Ville de Lennoxville en octobre 1989*. Ville de Lennoxville, rapport inédit, 76 pages.

1991 *Inventaire archéologique des lots 154-155, évaluation archéologique du site Bishop, BiEx-2, et fouilles archéologiques sur le site BiEx-3, ville de Lennoxville*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 54 pages.

BIBLIOGRAPHIE

- 1992 *Évaluation finale du site BiEx-3, île aux Massacres. Fouilles ponctuelles sur le site Bishop, BiEx-2, Lennoxville.* Ville de Lennoxville, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 44 pages.
- 1995 *Analyse des collections de vestiges archéologiques des sites préhistoriques BiEx-2 et BiEx-3, Lennoxville, rapport final.* Ville de Lennoxville. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 153 pages.

ARCHIVES

ACTE SOUS SEING PRIVÉ

- 1894 Vente du lot 202, par Elizabeth McKenzie, veuve de John Shutter, à Robert McKenzie, banquier, 22 décembre 1894, Acte sous seing privé, Acte 21, Village de Lennoxville.

ACTE SOUS SEING PRIVÉ

- 1895 Vente du lot 202, par Robert McKenzie à James Garland Mallory, 18 décembre 1895, Acte sous seing privé, Acte 125, Village de Lennoxville.

BORLASE, George E.

- 1916 *Vente des lots 200 ptie, 201 ptie, 202 ptie et 220 par Lennoxville Waterworks Compagny à Ville de Lennoxville, 16 mars 1916,* notaire George E. Borlase, minute 7 672, Acte 3923, Village de Lennoxville.

DUNTON, Robert A.

- 1903 *Vente des lots 200 ptie, 201 ptie, 202 ptie et 220 par F. G. Thompson et al. à Lennoxville Water W. Co. Ltd., 24 juillet 1903,* notaire Robert A. Dunton, minute 21 060, Acte 243, Village de Lennoxville.

PELLEW, Edward

- 1873a *Vente d'une partie du lot 201, par Samuel Mallory the elder, cultivateur, à Samuel Mallory the younger, cultivateur, 22 janvier 1873,* notaire Edward Pellew, minute 42, Acte 264, Village de Lennoxville.
- 1873b *Vente d'une partie du lot 201, par Samuel Mallory the elder, cultivateur, à James Garland Mallory et Frederick Mitchell Mallory, 22 janvier 1873,* notaire Edward Pellew, minute 41, Acte 265, Village de Lennoxville.

BIBLIOGRAPHIE

1880 *Vente du lot 200, par Frederick Mitchell Mallory, cultivateur, à James Garland Mallory, cultivateur, 10 avril 1880, notaire Edward Pellew, minutes 297 et 298, Actes 132 et 134, Village de Lennoxville.*

WORTHINGTON, Edward Ruben.

1898a *Vente d'une partie des lots 200, 201 et 202 par dame Helen Taylor (Mrs Joseph G. Mallory) à Frank Thompson, private banker et Thomas Drummond, manufacturer, 27 juillet 1898, notaire E. B. Worthington, minute 2 773, Acte 671, Village de Lennoxville.*

1898b *Vente du lot 220 par Révérend Archibald Campbell Scarth (trustee) à Francis G. Thompson et Thomas J. Drummond, 3 octobre 1898, notaire E. B. Worthington, minute 2 800, Acte 781, Village de Lennoxville.*

CARTOGRAPHIE

Map of the Township of Ascot Compiled from Actual and Original Surveys by A.H. Whitcher P.L.S., 1864, Bibliothèque et Archives du Canada, H2/330/Ascot/1864.

Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 21-E-05, Sherbrooke, 1921, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3400 s63 C37 21-E-05 1921 CAR.

Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 63 360. 21-E-05, Sherbrooke, 1944, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3400 s63 C37 21-E-05 1944 CAR.

Carte topographique du Québec à l'échelle de 1 : 20 000. 21-E-05-200-0101, Sherbrooke, 1983, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G 3450 s20 C37 21-E-05-200-0101 1983 CAR.

Annexe A
Catalogue des photographies des
projets n° 154-09-1335 et n° 154-09-1336

Projet : 154-09-1335/1336, MTQ, Autoroute 410
 Film N° : 154-09-1335/1336-11-NUM1

Archéologue : Michel Plourde
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
02-08-2011	1	100	-	Ch. 201+760, vue générale.	S.
02-08-2011	2	101	-	Ch. 201+920, vue générale.	S.
02-08-2011	3	102	-	Ch. 201+900, vue générale.	E.
02-08-2011	4	103	-	Ch. 201+900, vue générale.	E.
02-08-2011	5	104	-	Ch. 202+000, paroi de sondage, centre-ligne.	N.
02-08-2011	6	105	-	Ch. 202+000, vue générale, centre-ligne.	O.
02-08-2011	7	106	-	Ch. 203+300, vue générale.	S.
02-08-2011	8	107	-	Ch. 203+250, vue générale.	O.
02-08-2011	9	108	-	Ch. 203+280, moitié nord emprise, vue d'un puits.	N.-E.
02-08-2011	10	126	-	Ch. 203+050, chevreuil.	N.
02-08-2011	11	127	-	Ch. 203+050, chevreuil.	N.
03-08-2011	12	128	-	Ch. 203+100, paroi de sondage vis-à-vis limite nord emprise.	N.
03-08-2011	13	129	-	Ch. 203+100, vue générale, vis-à-vis limite sud emprise.	S.-O.
03-08-2011	14	130	-	Ch. 203+100, vue générale, vis-à-vis limite sud emprise.	E.
03-08-2011	15	131	-	Ch. 202+920, paroi de sondage, vis-à-vis centre-ligne.	N.
03-08-2011	16	132	-	Ch. 202+820, vue générale, vis-à-vis centre-ligne.	N.-E.
03-08-2011	17	133	-	Ch. 202+760, vue générale, vis-à-vis centre-ligne.	N.-O.
03-08-2011	18	134	-	Ch. 202+760, vue générale, vis-à-vis centre-ligne.	N.-O.
04-08-2011	19	135	-	Ch. 203+310, vue générale, vis-à-vis centre-ligne.	N.
04-08-2011	20	143	-	Ch. 203+380, paroi de sondage, vis-à-vis moitié sud emprise.	N.
04-08-2011	21	144	-	Ch. 203+370, vue générale, moitié sud emprise, verger.	E.
04-08-2011	22	145	-	Ch. 203+400, vue générale, moitié sud emprise, champs friche.	S.
04-08-2011	23	146	-	Ch. 204+100, vue générale extrémité nord emprise, pinède.	E.
04-08-2011	24	147	-	Ch. 204+300, vue générale, extrémité sud emprise.	S.
04-08-2011	25	148	-	Ch. 204+400, vue générale, extrémité nord emprise.	O.
04-08-2011	26	149	-	Ch. 203+740, vue générale, centre-ligne.	O.
04-08-2011	27	1	-	Ch. 203+740, vue générale, centre-ligne.	N.
04-08-2011	28	2	-	Ch. 203+820, profil de paroi, centre-ligne.	N.
04-08-2011	29	3	-	Ch. 202+200 (lot 1 726 093), vue générale.	N.-O.
05-08-2011	30	4	-	Ch. 203+480, vue générale, centre-ligne.	S.-O.
05-08-2011	31	5	-	Ch. 203+480, vue générale, centre-ligne.	E.
05-08-2011	32	6	-	Ch. 203+890, paroi de sondage vis-à-vis centre-ligne.	N.
05-08-2011	33	7	-	Ch. 204+060, vue générale vis-à-vis limite sud emprise.	N.-O.
05-08-2011	34	8	-	Ch. 204+160, vue générale le long de la rue Dunant.	S.
05-08-2011	35	9	-	Ch. 204+200, vue générale avec sondage géologique av. plan.	S.-E.
05-08-2011	36	10	-	Patrice Angéli.	-
05-08-2011	37	11	-	Ch. 204+200, extrémité sud emprise le long rue Dunant.	S.-O.
05-08-2011	38	12	-	Vincent Rousseau.	-

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
05-08-2011	39	13	-	Marc Lamarche et Philippe Péléja.	-
05-08-2011	40	14	-	P. Péléja pointe vers l'ouest depuis la rue Dunant.	O.
05-08-2011	41	15	-	V. Rousseau, L.-Carl Pouliot-Bolduc et M. Kolhatkar.	-
05-08-2011	42	16	-	Etienne Brien et Patrice Angéli.	-
05-08-2011	43	17	-	Etienne Brien et Patrice Angéli.	-
05-08-2011	44	18	-	L.-C. Pouliot-Bolduc et M. Kolhatkar.	-
05-08-2011	45	19	-	V. Rousseau et L.-C. Pouliot-Bolduc.	-
05-08-2011	46	20	-	Ch. 202+200 (lot 1 726 093), vue générale.	E.
05-08-2011	47	21	-	Ch. 202+210 (lot 1 726 093), profil de paroi.	N.
05-08-2011	48	22	-	M. Plourde jalon au nez !	-
05-08-2011	49	23	-	Ch. 202+220 (lot 1 726 093), profil de paroi.	N.
05-08-2011	50	24	-	Ch. 202+280, vue générale, centre-ligne.	N.-E.
05-08-2011	51	25	-	Ch. 202+280, vue générale, centre-ligne.	N.-O.
05-08-2011	52	26	-	Ch. 202+320, profil de paroi.	N.
06-08-2011	53	27	-	Ch. 206+960, intersection Bel-Horizon/Belvedere, SE, vue générale.	N.-N.-E.
06-08-2011	54	28	-	Ch. 206+970, extrémité nord de l'emprise, vue rapprochée.	E.
06-08-2011	55	29	-	Ch. 206+970, intersection Bel-Horizon/Belvedere, SE, profil paroi.	N.
06-08-2011	56	30	-	Ch. 207+170, vue générale.	E.
06-08-2011	57	31	-	Ch. 205+500, vue générale.	S.-S.-E.
06-08-2011	58	32	-	Ch. 205+500, vue générale.	N.-N.-E.
06-08-2011	59	33	-	Ch. 205+120, vue générale.	S.-E.
06-08-2011	60	34	-	Ch. 205+120, vue générale.	N.-N.-E.
06-08-2011	61	35	-	Ch. 204+960, vue générale.	S.-S.-E.
06-08-2011	62	36	-	Ch. 204+880, vue générale.	N.
06-08-2011	63	37	-	Ch. 204+880, profil de paroi.	N.
06-08-2011	64	38	-	Ch. 204+880, vue générale.	E.-S.-E.
06-08-2011	65	39	-	Ch. 205+020, vue générale.	N.
06-08-2011	66	40	-	Ch. 205+660, vue générale.	S.
06-08-2011	67	41	-	Ch. 205+680, paroi de sondage.	N.
06-08-2011	68	42	-	Ch. 205+980, vue générale, moitié sud emprise.	O.
06-08-2011	69	43	-	Ch. 205+980, vue générale, moitié sud emprise.	E.
06-08-2011	70	44	-	Ch. 206+010, vue d'une rampe de pierres.	S.
06-08-2011	71	45	-	Ch. 206+100, tesson de grès dans souche.	-
06-08-2011	72	46	-	Ch. 205+750, amas de pierres.	N.-O.
07-08-2011	73	47	-	Ch. 204+500, vue générale, rue Dunant vers la gauche.	N.-E.
07-08-2011	74	48	-	Ch. 204+500, vue générale.	S.-S.-E.
07-08-2011	75	49	-	Ch. 204+620, paroi de sondage.	N.
07-08-2011	76	50	-	Ch. 204+730, paroi de sondage.	N.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
07-08-2011		51	-	Ch. 204+730, vue générale, sondages rapprochés.	N.-N.-E.
07-08-2011		52	-	Ch. 204+730, vue générale, sondages rapprochés.	N.-N.-O.
07-08-2011		53	-	Ch. 204+730, vue générale, sondages rapprochés.	N.-O.
07-08-2011		54	-	Equipe : MK, ML, EB, PP, VR, LCPB, PA et MP.	-
07-08-2011		55	-	Ch. 204+990, vue générale.	S.-S.-E.
07-08-2011		56	-	Ch. 204+680, vue générale.	N.-O.
07-08-2011		57	-	Ch. 204+680, vue générale.	N.
07-08-2011		58	-	Ch. 204+600, paroi de sondage.	N.
07-08-2011	85	59	-	Ch. 204+580, vue générale, rue Dunant en arrière-plan.	N.
07-08-2011	86	60	-	Ch. 204+580, vue générale, rue Dunant en arrière-plan.	N.-O.
07-08-2011	87	61	-	Ch. 204+580, vue générale, rue Dunant en arrière-plan.	O.
07-08-2011	88	62	-	Ch. 204+450, vue générale.	N.-N.-E.
07-08-2011	89	63	-	Travaux complétés, immédiatement à l'ouest de la route 143.	O.-S.-O.
07-08-2011	90	64	-	Travaux complétés, immédiatement à l'ouest de la route 143.	N.-N.-E.
07-08-2011	91	65	-	Travaux complétés, immédiatement à l'ouest de la route 143.	N.-E.
07-08-2011	92	66	-	Travaux complétés, immédiatement à l'ouest de la route 143.	N.
07-08-2011	93	67	-	Travaux complétés, immédiatement à l'ouest de la route 143.	N.-O.
07-08-2011	94	68	-	Travaux complétés, immédiatement à l'ouest de la route 143.	O.
07-08-2011	95	69	-	Travaux complétés, immédiatement à l'ouest de la route 143.	S.-O.
07-08-2011	96	70	-	Travaux complétés, immédiatement à l'ouest de la route 143, artefacts trouvés dans déblais.	-
07-08-2011	97	71	-	Au SE de la jonction route 108 et Ch.. Glenday (phase 3).	S.-S.-O.
07-08-2011	98	72	-	Ch. 206+940, vue générale.	E.
07-08-2011	99	73	-	Ch. 206+940, vue générale.	N.
20-09-2011	100	74	-	Ch. 206+860, extrémité nord de l'emprise, vue rapprochée.	O.
20-09-2011	101	75	-	Ch. 206+780, profil de sondage.	N.
20-09-2011	102	76	-	Ch. 206+780, profil de sondage.	N.
20-09-2011	103	77	-	Ch. 206+940, extrémité sud de l'emprise, vue générale.	O.
20-09-2011	104	78	-	Ch. 206+585, centre-ligne. Cercle de pierres.	N.
20-09-2011	105	79	-	Ch. 206+585, centre-ligne. Profil de sondage.	N.
20-09-2011	106	80	-	Ch. 206+520, centre-ligne, vue générale.	N.-E.
20-09-2011	107	81	-	Ch. 206+225, amas de pierres.	O.
20-09-2011	108	82	-	Ch. 206+200, moitié nord de l'emprise, vue générale.	S.
21-09-2011	109	83	-	Ch. 206+515, moitié nord de l'emprise, vue générale.	S.-E.
21-09-2011	110	84	-	Ch. 207+000, centre-ligne, vue générale.	S.-E.
21-09-2011	111	85	-	Ch. 207+365, depuis extrémité nord de l'emprise, vue générale.	S.
21-09-2011	112	86	-	Ch. 207+365, extrémité nord de l'emprise, vue générale.	N.
21-09-2011	113	87	-	Ch. 207+565, centre-ligne, vue partielle de l'emprise.	E.
21-09-2011	114	88	-	Ch. 207+940, centre-ligne, vue partielle de l'emprise.	E.

Projet : 154-09-1335/1336, MTQ, Autoroute 410
 Film N° : BiEx-21-11-NUM1

Archéologue : Vincent Lambert
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
22-09-2011	1	136	-	Ch. 208+820, centre-ligne, vue de la paroi nord d'un réservoir d'eau.	N.-O.
22-09-2011	2	137	-	Ch. 208+820, centre-ligne, vue de la paroi nord d'un réservoir d'eau	E.-N.-E.
22-09-2011	3	138	-	Ch. 208+820, détail de l'assise de la section nord de la paroi ouest.	N.-O.
22-09-2011	4	139	-	Ch. 208+820, vue dans l'axe du mur nord du réservoir.	O.
22-09-2011	5	140	-	Ch. 208+874, muret de dérivation de l'eau en amont du réservoir.	O.
22-09-2011	6	141	-	Ch. 208+874, muret de dérivation de l'eau en amont du réservoir.	S.
22-09-2011	7	142	-	Ch. 208+820, profil de sondage réalisé au sud du mur nord du réservoir.	N.-E.
02-11-2011	8	8	-	Tranchée exploratoire manuelle 1A en cours	E.
02-11-2011	9	9	-	Tranchée exploratoire manuelle 1A en cours	S.-E.
02-11-2011	10	10	-	Vestige 2 en cours de dégagement	S.-E.
02-11-2011	11	11	-	Fin excavation tranchée mécanique 1C	S.-O.
02-11-2011	12	12	-	Excavation tranchée mécanique 1H en cours	O.
02-11-2011	13	13	-	Excavation du sondage 1H en cours sous surveillance archéologique	O.
02-11-2011	14	14	-	Excavation tranchée mécanique 1D en cours	S.
02-11-2011	15	15	-	Excavation tranchée mécanique 1D en cours	S.
02-11-2011	16	16	-	Excavation tranchée mécanique 1D en cours	S.
02-11-2011	17	17	-	Détail sols excavés dans tranchée mécanique 1D	S.
02-11-2011	18	18	-	Vue générale site du réservoir	N.-E.
02-11-2011	19	19	-	Vue générale site du réservoir	N.-E.
02-11-2011	20	20	-	Secteur inférieur	N.-E.
02-11-2011	21	21	-	Vue générale site du réservoir	S.-E.
02-11-2011	22	1	-	Vue générale site du réservoir	N.-E.
02-11-2011	23	2	-	Vue générale site du barrage inférieur	N.
02-11-2011	24	3	-	Vue générale vestiges site du barrage inférieur	N.
02-11-2011	25	4	-	Vestige 8 en cours de dégagement	N.-E.
02-11-2011	26	5	-	Vue générale vestiges site du barrage inférieur	N.-E.
02-11-2011	27	6	-	Vue générale vestiges site du barrage inférieur	S.-E.
02-11-2011	28	7	-	Vue générale vestiges site du barrage inférieur	E.
02-11-2011	29	8	-	Vue générale vestiges site du barrage supérieur	N.-O.
02-11-2011	30	9	-	Vue générale vestiges site du barrage supérieur	S.
02-11-2011	31	10	-	Vue générale vestiges site du barrage supérieur	E.
02-11-2011	32	11	-	Profil du vestige 1 dans le sondage 1C	N.-E.
02-11-2011	33	12	-	Paroi est tranchée mécanique 1C	N.-E.
02-11-2011	34	13	-	Vue générale parement intérieur vestige 1	N.-E.
02-11-2011	35	14	-	Parement intérieur du vestige 1 à l'extrémité nord du sondage 1D	N.
02-11-2011	36	15	-	Revêtements de béton parement intérieur vestige 1	N.-E.
02-11-2011	37	16	-	Revêtements de béton parement intérieur vestige 1	N.-E.
02-11-2011	38	17	-	Parement intérieur maçonné vestige 1	N.-E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
02-11-2011	39	18	-	Parement intérieur maçonné vestige 1	N.-E.
02-11-2011	40	19	-	Détail parement intérieur maçonné vestige 1	N.-E.
02-11-2011	41	20	-	Détail parement intérieur maçonné vestige 1	N.-E.
02-11-2011	42	21	-	Paroi nord (ouest?) tranchée manuelle 1B	N.-O.
02-11-2011	43	24	-	Paroi nord (ouest?) tranchée manuelle 1B	N.-O.
02-11-2011	44	25	-	Vue générale fin tranchée manuelle 1B	N.-O.
02-11-2011	45	26	-	Vue générale fin tranchée manuelle 1B	N.-O.
02-11-2011	46	27	-	Vue générale fin tranchée manuelle 1B	O.
02-11-2011	47	28	-	Paroi nord (ouest?) tranchée manuelle 1A	N.-O.
02-11-2011	48	29	-	Paroi nord (ouest?) tranchée manuelle 1A	N.-O.
02-11-2011	49	30	-	Vue générale fin tranchée manuelle 1A	N.-O.
02-11-2011	50	31	-	Vue générale fin tranchée manuelle 1A	N.-O.
02-11-2011	51	32	-	Vue générale fin tranchée manuelle 1A	O.
02-11-2011	52	33	-	Paroi ouest tranchée mécanique 1D (extrémité nord)	N.-O.
02-11-2011	53	34	-	Paroi ouest tranchée mécanique 1D (extrémité nord)	N.-O.
02-11-2011	54	35	-	Paroi ouest tranchée mécanique 1D (extrémité sud)	N.-O.
02-11-2011	55	36	-	Paroi ouest tranchée mécanique 1D (extrémité sud)	O.
02-11-2011	56	37	-	Paroi est à l'extrémité sud du sondage 1D	E.
02-11-2011	57	38	-	Paroi est tranchée mécanique 1D (extrémité sud)	S.-E.
02-11-2011	58	39	-	Vue générale site du barrage supérieur	N.-E.
02-11-2011	59	40	-	Secteur supérieur	N.-O.
02-11-2011	60	41	-	Vue générale site du barrage supérieur	N.-E.
02-11-2011	61	42	-	Chemin d'eau entre les encoffrements du vestige 12	N.-O.
02-11-2011	62	43	-	Vue générale site du barrage supérieur	O.
02-11-2011	63	44	-	Vue générale site du barrage supérieur	O.
02-11-2011	64	45	-	Ancrage (vestige 13)	plongée
02-11-2011	65	46	-	Détail vestige 2	plongée
02-11-2011	66	47	-	Vue générale vestige 2	S.
02-11-2011	67	48	-	Boulder de l'encoffrement nord du vestige 12 et l'ancrage (vestige 13)	S.-E.
02-11-2011	68	49	-	Vestige de bois 12	S.-O.
02-11-2011	69	50	-	Vestige de bois 12	S.-O.
02-11-2011	70	51	-	Pièce de bois équarrie du vestige 12	S.-O.
02-11-2011	71	52	-	Vue générale site du barrage supérieur	O.
02-11-2011	72	53	-	Vue générale vestige 12	S.-E.
02-11-2011	73	54	-	Vue générale vestige 12	S.-E.
02-11-2011	74	55	-	Détail vestige maçonné 12	E.
02-11-2011	75	56	-	Détail vestige maçonné 12	E.
02-11-2011	76	57	-	Parement ouest de l'encoffrement nord du vestige 12	E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
02-11-2011	77	58	-	Détail vestige maçonné 12	S.-E.
02-11-2011	78	59	-	Parement ouest de l'encoffrement nord du vestige 12	N.
02-11-2011	79	60	-	Parement sud de la moitié est du vestige 11	N.-E.
02-11-2011	80	61	-	Angle vestiges 10 et 11	N.-E.
02-11-2011	81	62	-	Ruisseau Doolittle s'écoulant à l'angle du vestige 10 et du vestige 11	N.-O.
02-11-2011	82	63	-	Parement sud de la moitié ouest du vestige 11	N.-E.
02-11-2011	83	64	-	Extrémité nord vestige 11	N.-E.
02-11-2011	84	65	-	Extrémité sud vestige 11	plongée
02-11-2011	85	66	-	Extrémité sud vestige 11	plongée
02-11-2011	86	67	-	Extrémité sud vestige 11	S.-E.
02-11-2011	87	68	-	Moitié est de la structure St-11	E.
02-11-2011	88	69	-	Extrémité nord vestige 11	plongée
02-11-2011	89	70	-	Extrémité nord vestige 11	plongée
02-11-2011	90	71	-	Moitié ouest du vestige 11	O.
02-11-2011	91	72	-	Angle vestiges 10 et 11	N.-O.
02-11-2011	92	73	-	Vestige 12	S.-E.
02-11-2011	93	74	-	Vue générale site du barrage supérieur	S.
02-11-2011	94	75	-	Vue générale site du barrage supérieur	S.-O.
02-11-2011	95	76	-	Vue générale site du barrage supérieur	O.
02-11-2011	96	77	-	Vue générale site du barrage supérieur	O.
02-11-2011	97	78	-	vestige 9	S.-O.
02-11-2011	98	79	-	Vestige 9	S.-O.
02-11-2011	99	80	-	Détail vestige 9 bien conservé	S.-O.
02-11-2011	100	81	-	Parement nord de la moitié est du vestige 9	S.-O.
02-11-2011	101	82	-	Détail extrémité nord vestige 9	S.-O.
02-11-2011	102	83	-	Détail extrémité nord vestige 9	S.-O.
02-11-2011	103	84	-	Angle vestiges 9 et 10	O.
02-11-2011	104	85	-	Parement nord de la moitié ouest du vestige 9	S.-O.
02-11-2011	105	86	-	Vestige 10	N.-O.
02-11-2011	106	87	-	Vestige 10	S.-O.
02-11-2011	107	88	-	Extrémité nord du vestige 10	N.
02-11-2011	108	89	-	extrémité est vestige 10	N.-E.
02-11-2011	109	90	-	Extrémité est vestige 10	N.-E.
02-11-2011	110	91	-	Angle vestiges 9 et 10	S.-O.
02-11-2011	111	92	-	Extrémité nord vestige 9	S.-E.
02-11-2011	112	93	-	Vestige 9	E.
02-11-2011	113	94	-	Vestige 9	S.-E.
02-11-2011	114	95	-	Détail parement extérieur vestige 9	N.-E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
02-11-2011	115	96	-	Parement sud de la moitié est du vestige 9	N.-E.
02-11-2011	116	97	-	Angle vestiges 9 et 12	N.-E.
02-11-2011	117	98	-	Angle vestiges 9 et 12	N.-E.
02-11-2011	118	99	-	Vestige 9	N.-O.
02-11-2011	119	100	-	Vestige 9	N.-O.
02-11-2011	120	101	-	Vue générale site du barrage inférieur	E.
02-11-2011	121	102	-	Vue générale site du barrage inférieur	E.
02-11-2011	122	103	-	Vue générale site du barrage inférieur	N.-E.
02-11-2011	123	104	-	Vue générale site du barrage inférieur	N.-E.
02-11-2011	124	105	-	Vue générale site du barrage inférieur	N.-E.
02-11-2011	125	106	-	Secteur médian	N.
02-11-2011	126	107	-	Vestige 5	N.-E.
02-11-2011	127	108	-	Extrémité sud de la structure St-5	N.-E.
02-11-2011	128	109	-	Angle vestiges 5 et 7	N.-E.
02-11-2011	129	110	-	Angle vestiges 5 et 7	N.-E.
02-11-2011	130	111	-	Vestige 7	N.-O.
02-11-2011	131	112	-	Vestige 7	N.-O.
02-11-2011	132	113	-	Vestige 5	N.-E.
02-11-2011	133	114	-	Vestige 5	N.-E.
02-11-2011	134	115	-	Vestige 7	S.-E.
02-11-2011	135	116	-	Vestige 7	E.-S.-E.
02-11-2011	136	117	-	Extrémité nord vestige 17	S.-E.
02-11-2011	137	118	-	Extrémité nord vestige 7	S.-E.
02-11-2011	138	119	-	Possible jonction vestiges 7 et 8	N.-E.
02-11-2011	139	120	-	Possible jonction vestiges 7 et 8	N.-E.
02-11-2011	140	121	-	Extrémité ouest dégagée du vestige 7	N.-E.
02-11-2011	141	122	-	Segment ouest vestige 8	N.-O.
02-11-2011	142	123	-	Segment sud du vestige 8	O.-N.-O.
02-11-2011	143	124	-	Segment ouest vestige 8	S.-O.
02-11-2011	144	125	-	Segment sud du vestige 8	S.-O.
02-11-2011	145	126	-	Parement ouest du vestige 5	S.-E.
02-11-2011	146	127	-	Détail parement nord vestige 5	S.-E.
02-11-2011	147	128	-	Segment nord vestige 8	S.-O.
02-11-2011	148	129	-	Vestige 8	S.-S.-O.
02-11-2011	149	130	-	Angle des segments du vestige 8	N.-N.-E.
02-11-2011	150	131	-	Segment nord vestige 8	N.-E.
02-11-2011	151	132	-	Vue générale site du barrage inférieur	S.-E.
02-11-2011	152	133	-	Vue générale site du barrage inférieur	S.-E.

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
02-11-2011	153	134	-	Vue générale site du barrage inférieur	E.
02-11-2011	154	135	-	Vue générale site du barrage inférieur	E.
02-11-2011	155	136	-	Vue générale site du barrage inférieur	S.
02-11-2011	156	137	-	Vue générale site du barrage inférieur	S.
02-11-2011	157	138	-	Vestige 6	S.-E.
02-11-2011	158	139	-	Vestige 6	S.-E.
02-11-2011	159	140	-	Extrémité ouest de la structure St-6	E.
02-11-2011	160	141	-	Extrémité nord vestige 6	S.-E.
02-11-2011	161	142	-	Ouverture vestige 5	S.-E.
02-11-2011	162	143	-	Ouverture vestige 5	S.-E.
02-11-2011	163	144	-	Détail ouverture vestige 5	S.-E.
02-11-2011	164	145	-	Détail ouverture vestige 5	S.-E.
02-11-2011	165	146	-	Détail ouverture vestige 5	S.-E.
02-11-2011	166	147	-	Ouverture dans le vestige 5 vue du côté ouest	S.-E.
02-11-2011	167	148	-	Vestige 6	N.-E.
02-11-2011	168	149	-	Angle vestiges 5 et 6	E.
02-11-2011	169	150	-	Parement sud du vestige 6	N.
02-11-2011	170	151	-	Détail parement intérieur et retour vestige 6	N.-E.
02-11-2011	171	152	-	Vue générale site du barrage inférieur	S.-O.
02-11-2011	172	153	-	vue générale site du barrage inférieur	O.
02-11-2011	173	154	-	Vue générale site du barrage inférieur	S.
02-11-2011	174	155	-	Vestige 5	O.
02-11-2011	175	156	-	Vestige 5	O.
02-11-2011	176	157	-	Extrémité est du vestige 6	S.-O.
02-11-2011	177	158	-	Angle vestiges 5 et 6	O.
02-11-2011	178	159	-	Extrémité est vestige 5	O.
02-11-2011	179	160	-	Extrémité est vestige 5	O.
02-11-2011	180	161	-	Vestige 6	N.-O.
02-11-2011	181	162	-	Vestige 6	O.
02-11-2011	182	163	-	vestige 6	N.-O.
02-11-2011	183	164	-	Angle vestiges 5 et 6	N.
02-11-2011	184	165	-	Angle vestiges 5 et 6	N.
02-11-2011	185	166	-	Ouverture vestige 5	N.
02-11-2011	186	167	-	Ouverture dans le vestige 5 vue du côté est	N.-O.
02-11-2011	187	168	-	Vue générale site du barrage inférieur	N.
02-11-2011	188	169	-	Extrémité nord du vestige 5	N.-O.
02-11-2011	189	170	-	Vestige 3	S.-O.
02-11-2011	190	171	-	Conduite (vestige 4)	S.

Annexe B
Inventaire des artefacts du
site BiEx-20

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Autoroute 410
Code : BiEx-20

Archéologue : Michel Plourde
Analyste : Isabelle Hade

Date : janvier 2012
Collection : ND

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A1	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec un décor de pans concaves sur le bouge, assez épais, marque illisible sigillée dessous.	1	
1A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli sans décor apparent.	1	
1A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment paroi sans décor apparent et appartenant peut-être à un objet décrit précédemment.	1	
1A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec un décor imprimé bleu de type Willow.	1	
1A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4?		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments légèrement verdâtre.	1	
1A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi au coin arrondi, légèrement verdâtre.	1	
1A1	3.1.1.1	Fer ind	bande	2?		7.1	Indéterminé	Frag	Bandes de métal mince dont un de forme rectangulaire (1,7 cm de largeur) et une recourbée sur elle-même (3 cm de largeur)	1	
1A1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou d'environ 9 cm de longueur.	1	
1A1	5.1.1	Os	ossement	3?		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments de mammifères.	1	
1A3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments à pâte orange.	1	
1A3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec un décor shell edge vert.	1	
1A3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec un décor imprimé mauve indéterminé sur une face.	1	
1A3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments dont un de rebord, semble y avoir un décor moulé de pans sur le bouge.	1	
1A3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9?		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments, au moins deux teintes différentes.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi avec trace de moulage, vert légèrement vif.	1	
1A3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou d'environ 11 cm de longueur.	1	
1A3	5.1.1	Os	ossement	4?		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont deux d'oiseaux.	1	
1A2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment à pâte orange.	1	
1A2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription en creux: «HEND[ERSON] [MONT]REAL».	1	
1A2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec un décor shell edge bleu.	1	
1A2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec un décor moulé indéterminé à l'extérieur.	1	
1A2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2?		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent et appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	1	
1A2	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	9	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi, sans décor apparent, peut-être plus d'un objet.	1	
1A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	125?		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
1A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de condiment	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi et de base ronde avec un décor de cannelures et talon renflé, «B» en relief sous la base, fabrication à la machine post 1900.	1	
1A2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	7	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi dont un avec une trace de moulage et un fragment plus pâle.	1	
1A2	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Bouteille cylindrique de 16 cm de hauteur, ouverture filetée, «4 A 3204» en relief sous la base, fabrication mécanique post 1900.	1	
1A2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier de 8 cm de longueur.	1	
1A2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments.	1	
1B99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	1	
1B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments dont un de rebord, semble y avoir un décor moulé de pans sur le bouge.	1	
1B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment légèrement verdâtre.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 4 cm et de 8 cm de longueur.	1	
1B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	fixation?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Tige recourbée en U.	1	
1C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, semble y avoir un décor moulé indéterminé dessous, croisement possible avec 45-21-29,3-71-54-18,3.	1	
1D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	1	
1D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment verdâtre et épais.	1	
1E1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit fragment à pâte orange.	1	
1E1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plantes	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	1	
1F1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments à pâte orange.	1	
1F1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec un décor shell edge bleu.	1	
1E2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent, un fragment plus jaune.	1	
1E2	2.1	Verre incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulé.	1	
1E2	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire.	1	
1F2	1.3.2.21	PF dure européenne	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire, décor d'une mince ligne dorée sur le pied, inscription imprimée verte en dessous: «MADE IN GERM[A]NY».	1	
1F2	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire, sans décor apparent, probablement de la porcelaine.	1	
1G99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petits fragments à pâte orange.	1	
1G99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé, sans décor apparent.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1G99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscule fragment de rebord sans décor apparent.	1	
1G99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec un décor indéterminé peint rouge.	1	
1G99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	?	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent, peut-être plus d'un objet, appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	1	
1G99	1.1.2.103	TCF rouge glaçure claire	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments dont un de rebord étalé, décor fait d'une bande d'engobe blanche et une bande d'engobe verte.	1	
1G99	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord, aspect beige.	1	
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de bouteille carrée aux coins arrondis dont un de col, verdâtre, moulé.	1	
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
1G99	2.3.2	V col opaque	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment moulé en un «X» en relief, vert pâle.	1	
1G99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou dont un entier d'environ 8 cm de longueur.	1	
1H99	5.1.1	Os	ossement	4	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments de mammifères avec traces de boucherie.	1	
1T99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord avec un décor imprimé indéterminé bleu-vert à l'extérieur.	1	
1T99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, verdâtre.	1	
1J99	1.1.2.61	TCF blanche	pot ou tasse	1	1	4.1.9.9	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec un décor peint bleu et vert de type floral.	1	
1K99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec un décor moulé de cannelure, épais.	1	
1K99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
1K99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi ronde, verdâtre.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1L99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	1	
1M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	1	
1M99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2?		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petits fragments.	1	
1N99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi sans décor apparent.	1	
1N99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3?		4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	1	
1N99	3.1.1.1	Fer ind	lame?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plus ou moins rectangulaire se terminant par une tige à une extrémité, environ 2 cm de largeur, lame de couteau?	1	
1N99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de taille diverse.	1	
1N99	3.1.1.13	Fer tréflé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un qui passe au travers d'un disque de métal mince.	1	
1N99	4.1.7	Schiste ou ardoise	pierre	1	1	6.3	Minéraux	Frag	Fragment.	1	
1U99	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Encrier individuel.	1	
1P99	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de 10 cm diamètre estimé, légèrement altéré.	1	
1Q99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant indéterminé, peut-être un pot à fleur en terre cuite commune non glaçurée, pâte rouge-orangée avec un décor une mince ligne sigillée.	1	
1R99	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orangée, terre cuite commune avec glaçure tachetée sur une face dans les tons de gris-vert-rouge.	1	
1R99	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi à pâte blanche, glaçure très altérée par la chaleur, probablement de la terre cuite fine blanche.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1R99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de petite bouteille carrée aux coins chanfreinés en verre teinté vert.	1	

Annexe C
Analyse de la culture matérielle du site BiEx-20

Tableau 1 - BiEx-20, dénombrement et répartition de la culture matérielle par types de matériau			
Matériau	Nb frag.	%	Sondages
Céramique altérée	1	0%	1F
TCG (avec glaçure, sans glaçure)	14	5%	1A, 1E, 1F, 1G, 1Q, 1R
TCF (argileuse blanche, blanche, blanche vitrifiée, chamois glaçure brune, chamois glaçure claire, rouge glaçure claire)	45	16%	1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F, 1G, 1I, 1J, 1K, 1L, 1M, 1N
GG (Bristol, Derbyshire 1, glaç. sal et Albany)	11	4%	1A, 1O, 1P
PF dure européenne	1	0%	1F
Verre Incolore	1	0%	1E
Verre teinté (rég. vert)	172	59%	1A, 1B, 1D, 1G, 1I, 1K, 1M, 1N, 1R
V col (opaque, transp. brun, transp. vert foncé)	10	3%	1A, 1G
Fer (ind., laminé, tréfilé)	23	8%	1A, 1B, 1E, 1G, 1N
Schiste ou ardoise	1	0%	1N
Os	11	4%	1A, 1H
Totaux	290	100%	

Tableau 2 - BiEx-20, dénombrement et répartition de la culture matérielle par types d'objet			
Objet	Nb frag.	%	Sondages
pot à plantes	1	0%	1E
contenant ind.	39	13%	1A, 1D, 1L, 1M, 1N
vaisselle de table	21	7%	1A, 1B, 1C, 1F, 1G, 1I, 1J, 1K
bouteille	21	7%	1A, 1G, 1I, 1K, 1P, 1R
pipe	1	0%	1A
encrier	1	0%	1O
os	11	4%	1A, 1H
clou et fixation ind.	19	7%	1A, 1B, 1G, 1N
brique	10	3%	1A, 1E, 1F, 1G
vitre	160	55%	1A, 1B, 1D, 1G, 1K, 1M, 1N
indéterminé	6	2%	1A, 1E, 1G, 1N
Totaux	290	100%	

Tableau 3 - BiEx-20, dénombrement et répartition de la culture matérielle par catégories fonctionnelles

Fonction	Nb frag.	%	Sondages
Agriculture/horticulture	1	0%	1E
Consommation ind.	28	10%	1A, 1B, 1D, 1E, 1F, 1G, 1I, 1K, 1L, 1M, 1N, 1P, 1Q, 1R
Alimentation (conservation, indéterminée, préparation, vaisselle de table)	44	15%	1A, 1B, 1C, 1F, 1G, 1I, 1J, 1K
Excitants et alcool (boissons, conserv./entreposage, tabac)	10	3%	1A
Animaux sauf mollusques (restes alimentaires)	11	4%	1A, 1H
Matériaux de construction (matériaux de base-vitre, Matériaux de base-divers)	170	59%	1A, 1B, 1D, 1E, 1F, 1G, 1K, 1M, 1N
Quincaillerie d'architecture (fixations-clous, Fixations-divers)	19	7%	1A, 1B, 1G, 1N
Moyens de communication	1	0%	1O
Indéterminé	6	2%	1A, 1E, 1G, 1N
Totaux	290	100%	

Tableau 4 - BiEx-20, Sériation de la culture matérielle datable

Artéfacts	Période historique euro-canadienne															
	1600	1625	1650	1675	1700	1725	1750	1775	1800	1825	1850	1875	1900	1925	1950	1975
clous découpés	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11	11	11	11	11	-	-
clous tréfilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	7	7	7	7	7
GG Bristol	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	-	-	-
GG Derbyshire	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-
GG glaçure saline et Albany	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9	9	9	9	-	-	-
PF dure européenne avec dorure peinte et marque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1
pipe en TCF argileuse blanche de marque "Henderson Montréal"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-
TCF blanche avec décor imprimé bleu de type "Willow"	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
TCF blanche avec décor vert de type "Shell Edge"	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-
TCF blanche avec décor bleu de type "Shell Edge"	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2	2	-	-	-	-
TCF blanche avec décor imprimé mauve ou bleu-vert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	3	3	3	3
TCF blanche avec décor peint bleu et vert de type floral	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
TCF blanche avec décor moulé	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
TCF blanche vitrifiée avec décor moulé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	4	4	4	4	4	4
TCF blanche vitrifiée avec décor peint rouge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	1
TCF chamois glaçure brune	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	-
TCF chamois glaçure claire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	-	-
TCF rouge glaçure claire avec décor à l'engobe de bandes blanche et verte	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	2	2	-	-	-	-
TCG avec glaçure tachetée dans les tons de gris, vert et rouge	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-	-	-
Verre couleur opaque vert pâle moulé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1
Verre couleur transparent brun avec ouverture filitée et de fabrication mécanique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
Verre teinté régulier vert fabriqué à la machine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	8	8	8

Annexe D
Fiche du site archéologique BiEx-20

Nom attribué au site : Aucun Code Borden : BiEx-20

Date de la découverte
(jj/mm/aaaa) :

20/09/2011

Longitude : 45° 21' 32.1" N Latitude : 71° 54' 14.5" O

Technique de localisation : GPS Arpentage Autre : _____

N° photo aérienne : HMQ 98114-112 Échelle : 1/40 000 Année : 1998

N° carte topographique : 21 E/05 Échelle : 1/50 000 Année : 2005

Municipalité : Sherbrooke MRC : Sherbrooke

Canton : _____ Lot : 2 131 492

Nom du propriétaire : Ministère des Transports

Adresse du propriétaire : _____

Altitude/mer : 289,0 (m) Altitude/cours/plan d'eau : S. O. (m) Nom : _____

Nom bassin hydrographique : Rivière Massawippi

DESCRIPTION

Statut légal : Oui Non Catégorie : _____

Superficie du site (m²) : 2500,0 Dimensions (m) : 50,0 x 50,0

Nombre d'aires d'occupation : 1

Position du site dans le sol : Stratifié Surface

Identification culturelle/chronologique :

1. Euroquébécois 1800-1899 2. _____

3. _____ 4. _____

Datation du site : Env. 1850-env. 1950 Absolue Relative Référence : Archives et culture matérielle

État du site : Intact : Oui Non Perturbé (%) : _____ Détruit (%) : 100,0

Inventorié (%) : 5,0 Fouillé (%) : _____

Intérêt du site : État App. cult. Rareté

Vulnérabilité Recherche Autre : _____

Numéro des photographies au catalogue : _____

DESCRIPTION (suite)

1. Description de l'environnement naturel et anthropique :

Terrain en friche, versant oriental d'une colline rocheuse, surface en pente légère vers l'est. Rare surface habitable dans un secteur à topographie accidentée.

2. Description des points de repère géographiques ou anthropiques :

À 330 m au sud de la rue Bel-Horizon et à 790 m à l'ouest du chemin Belvédère.

3. Position stratigraphique :

Les sondages ont montré une couche de sable humique labourée sur 15 à 30 cm d'épaisseur et superposée à une matrice de graviers et de cailloux très dense. Parfois, la roche mère affleurerait à moins de 10 cm.

4. Description des artefacts :

L'assemblage est nettement dominé par le verre (verre teinté, verre de couleur, verre incolore) et la céramique (terre cuite fine, terre cuite grossière, grès grossier, porcelaine), mais celui-ci comporte aussi du métal ferreux, de l'os et de la pierre. Par ordre de fréquence, les principaux types d'objets sont la vitre, les contenants (vaisselle de table, bouteille, pot à fleurs, encrier), les clous, les restes osseux et la brique.

5. Description des vestiges :

Un carré de fondations correspondant à un solage en maçonnerie sèche d'environ 6,5 m sur 7,5 m, qui est orienté dans un axe nord-sud; un vestige accolé au côté ouest du carré principal du bâtiment qui correspondrait aux fondations d'un perron-galerie qui était précédé d'une aire de circulation pavée de pierres; un replat en terrasse aménagé autour du bâtiment principal et offrant une surface d'occupation de plus de 16 m de largeur sur 20 m de longueur.

6. Interprétations (type de site, saison d'occupation, fonction, associations, contexte historique, etc.) :
Site agrodomestique.

7. Description des moyens de protection temporaires mis en œuvre :

Aucun.

8. Autres commentaires :

Aucun.

RECOMMANDATIONS

Protection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	Moyens :	_____
Inventaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	Superficie :	_____
Fouille :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	Superficie :	_____

Annexe E
Fiche du site archéologique BiEx-21

Nom attribué au site : Aucun Code Borden : BiEx-21
Date de la découverte
(jj/mm/aaaa) : 20/09/2011
Longitude : 45° 21' 29.9" N Latitude : 71° 52' 15.1" O
Technique de localisation : GPS Arpentage Autre : _____
N° photo aérienne : Q66373-127 Échelle : 1/15 840 Année : 1966
N° carte topographique : 21 E/05 Échelle : 1/50 000 Année : 2005
Municipalité : Sherbrooke MRC : Sherbrooke
Canton : _____ Lots : 2 447 094 et 2 444 785
Nom du propriétaire : Ministère des Transports
Adresse du propriétaire : _____
Altitude/mer : 223,0 (m) Altitude/cours/plan d'eau : 0-1 (m) Nom : Ruisseau Doolittle
Nom bassin hydrographique : Rivière Massawippi

DESCRIPTION

Statut légal : Oui Non Catégorie : _____
Superficie du site (m²) : 10 725 Dimensions (m) : 130 x 82,5
Nombre d'aires d'occupation : 3
Position du site dans le sol : Stratifié Surface
Identification culturelle/chronologique :
1. Euroquébécois 1800-1899 2. Euroquébécois 1900-1950
3. _____ 4. _____
Datation du site : 1898-env. 1960 Absolue Relative Référence : Archives
État du site : Intact : Oui Non Perturbé (%) : _____ Détruit (%) : 100,0
Inventorié (%) : 25,0 Fouillé (%) : _____
Intérêt du site : État App. cult. Rareté
Vulnérabilité Recherche Autre : _____
Numéro des photographies au catalogue : _____

DESCRIPTION (suite)

- Description de l'environnement naturel et anthropique :
Grande clairière en friche longeant le ruisseau Doolittle. Secteur décapé et aplani mécaniquement.
Quelques vestiges se trouvent dans une section boisée, directement au nord-ouest de la clairière.
- Description des points de repère géographiques ou anthropiques :

À 405 m au nord-nord-ouest du chemin d'Haskell Hill.

3. Position stratigraphique :

Vestiges ancrés jusqu'à 2,0 m sous la surface du sol.

4. Description des artefacts :

Fragments de pierres, de béton, de tuyaux en grès, de tiges en acier ou de briques parfois marquées « LOOMI8 ».

5. Description des vestiges :

Un barrage associé à trois murets de soutènement formant un petit bassin de rétention; un barrage associé à deux murets de soutènement formant un bassin de rétention; un grand réservoir auquel sont associées deux conduites d'eau.

6. Interprétations (type de site, saison d'occupation, fonction, associations, contexte historique, etc.) :

Ouvrages hydrauliques alimentant en eau l'ancienne municipalité de Lennoxville, de 1898 à 1950 (?), et ce, afin de combattre les incendies, de remplir la citerne de la gare et de répondre aux besoins domestiques en eau potable.

7. Description des moyens de protection temporaires mis en œuvre :

Aucun.

8. Autres commentaires :

Aucun.

RECOMMANDATIONS

Protection :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	Moyens :	_____
Inventaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	Superficie :	_____
Fouille :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	Superficie :	_____